

FONDÉ LE 1er JUIN 1860

LE CANADA FRANÇAIS

Hebdo de l'Année au Québec

STEREO plus ÉLECTRONIQUE
MAISON ETHIER
Face à l'ancien collège militaire
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
030806-0c16-j

6 21074 70323 1 15

141e ANNÉE N° 15 • LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2000 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 96 PAGES • www.canadafrancais.com

$1.19

Un serveur du Cactus meurt tragiquement

Un serveur du Cactus, Daniel Granger, d'Iberville, est décédé à l'âge de 42 ans après avoir percuté de plein fouet un lampadaire avec son véhicule, à Saint-Jean-sur-Richelieu. • A-8



Une vie de pacha pour les chats!

Une maison de retraite pour le moins originale vient d'ouvrir ses portes à Notre-Dame-de-Stanbridge. Elle y accueille une soixantaine de pensionnaires à quatre pattes. Tous des chats et des chiens! • A-28



Des voleurs d'auto aboutissent sur son balcon!

Un vol d'auto s'est terminé de façon spectaculaire la semaine dernière, sur la route 104, alors que le véhicule volé a terminé sa course folle sur un balcon! • A-8

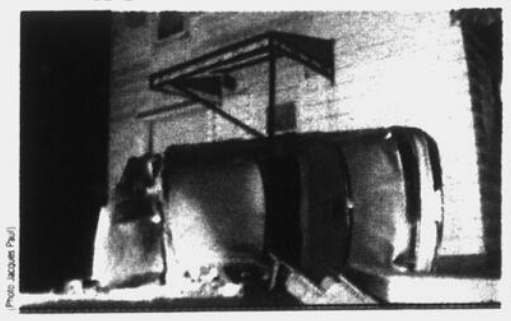


Photo Jacques Paul

Batterie Power créera 100 nouveaux emplois

Investissement de 8 M$ à Iberville

Gilles Bérubé

Batterie Power a le vent dans les voiles. Cette entreprise d'Iberville vient en effet d'entreprendre l'agrandissement de son usine pour en porter la superficie à 120 000 pieds carrés. Cette forte expansion implique des investissements de 8 M$ et se traduira par la création d'une centaine de nouveaux emplois d'ici un an.

Cette entreprise spécialisée dans la fabrication de batteries d'urgence pour l'éclairage et les équipements électroniques est littéralement portée par la vague d'Internet et par celle de la téléphonie sans fil.

Batterie Power en est à son cinquième agrandissement et caresse déjà d'autres projets pour l'avenir. Elle regarde déjà pour acheter un nouveau terrain. • B-1



La construction en cours vise à ajouter une surface de 40 000 pieds carrés.

Photo Jacques Paul

POUR ÉVITER TOUTE HAUSSE DE TAXE

Fusion: les villes réclament 4,2 M$ de plus à Harel

Marc-Olivier Trépanier

Pour éviter toute hausse de taxe, résultant de la fusion, les municipalités de Saint-Luc, Iberville, L'Acadie et Saint-Athanase demandent à la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, Louise Harel, 4,2 M$ pour réaliser la fusion. Ce besoin d'argent supplémentaire est uniquement requis pour couvrir les frais causés par le regroupement. • A-4



Photo Jacques Paul

JEUX DE SYDNEY

Le Haut-Richelieu retient son souffle pour Émilie

Richard Hamel

Du 15 septembre au 1er octobre, tous les yeux de la planète se tourneront vers Sydney, en Australie, où auront lieu les Jeux Olympiques 2000.

Dans la région du Haut-Richelieu, tous voudront suivre les performances de la gymnaste de Saint-Athanase, Émilie Fournier.

Cette dernière sera en action dès samedi, alors que débuteront les compétitions de gymnastique en équipe. • A-38



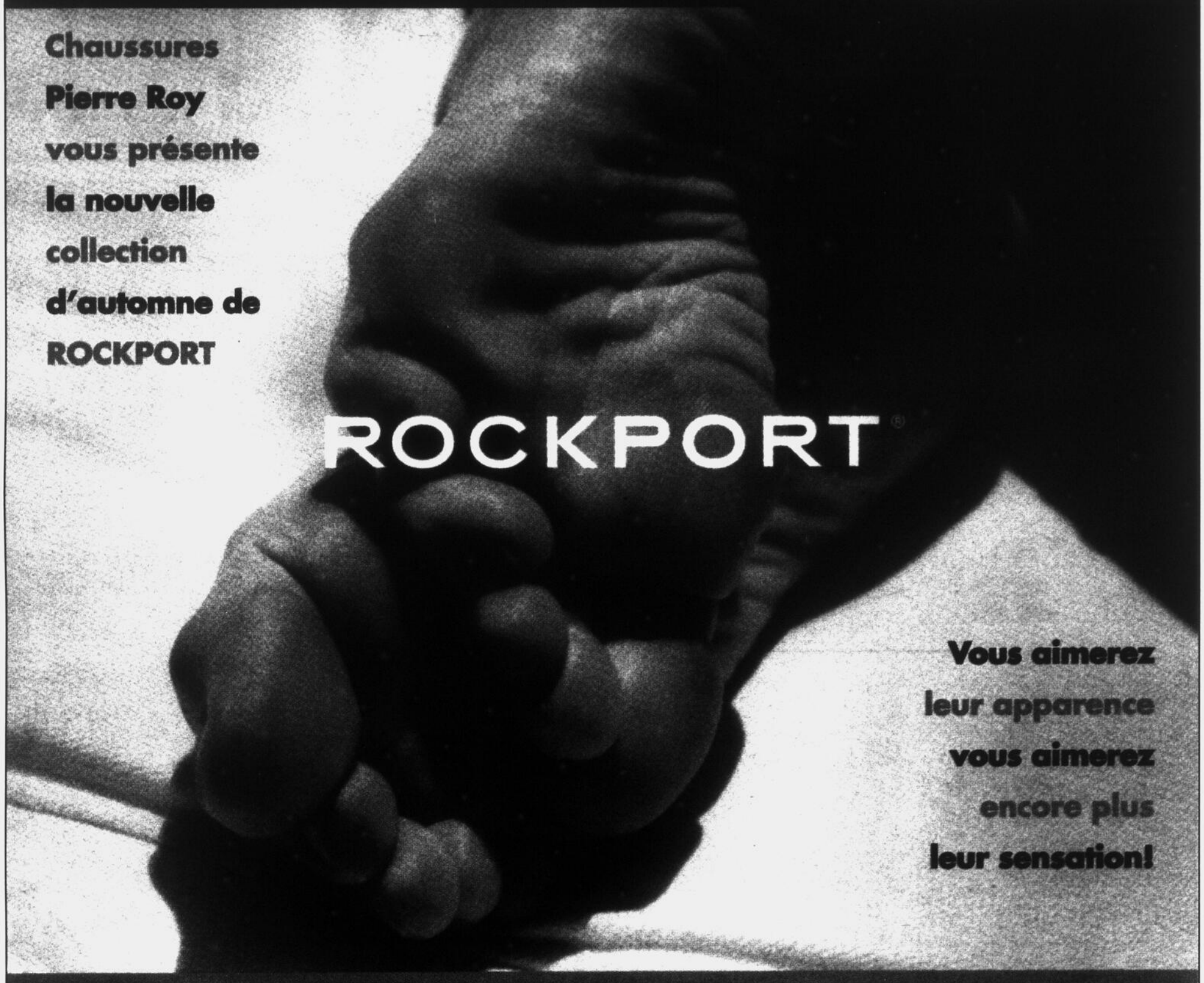
Photo Rémy Boily





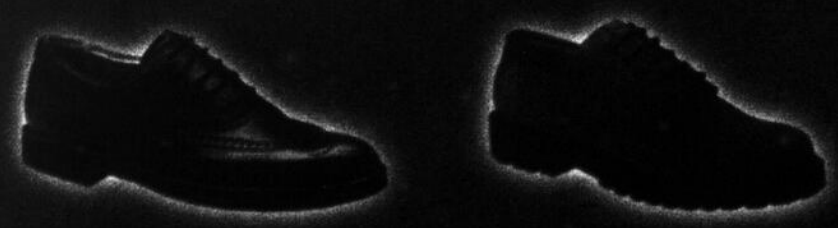
DORLOTER VOS PIEDS, CAJOLER VOTRE ÂME

Chaussures Pierre Roy vous présente la nouvelle collection d'automne de ROCKPORT

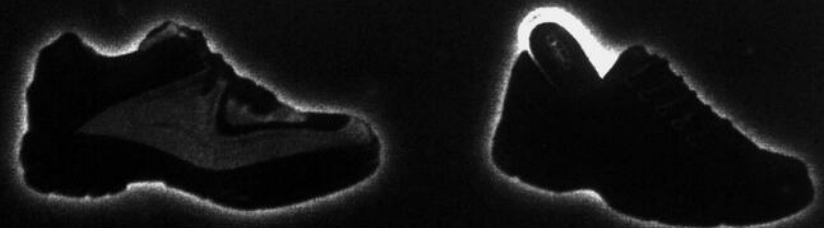


Vous aimerez leur apparence vous aimerez encore plus leur sensation!

Modèles pour hommes



Modèles pour femmes



UNE VISITE PAYANTE

Visitez Chaussures Pierre Roy et vous pourriez gagner instantanément * une paire de chaussures ROCKPORT ou un rabais de 10$ applicable sur votre prochain achat de chaussures ROCKPORT

ROCKPORT

* Détails en magasin. Le concours se termine le 06/10/00

CHAUSSURES Pierre Roy UN CHOIX QUI DURE...

252, RICHELIEU, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, (450) 346-9849

MÉTÉO

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ensoleillé avec passages nuageux.	Nuageux avec 60% de probabilités d'averses de pluie.	Nuageux avec quelques averses. 70% de probabilités de précipitations.
Maximum: 22°C	Minimum: 12°C Maximum: 22°C	Minimum: 12°C Maximum: 18°C

ACTUALITÉ

BMR le groupe au centre de la rénovation
359-1311
Afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle!
MERCREDI OUVERT jusqu'à 21 h
210, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
055086-051-1

Les vols d'autos font bondir les primes d'assurances de 15%



ISABELLE SIMARD

La hausse des vols d'autos dans la région du Haut-Richelieu a fait bondir de 15% les primes d'assurances automobile depuis à peine trois mois.

Rappelons qu'entre le 1er janvier et le 23 août 2000, pas moins de 265 vols de voitures et 73 tentatives ont été commis sur le territoire desservi par le Service de police du Haut-Richelieu, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à la même période l'an dernier.

Deux courtiers d'assurances de la région confirment qu'il y a bel et bien une augmentation des primes d'assurances.

«Je vous répondrai OUI, sans hésitation!», lance Roland Lescieux, de la compagnie *Assurances Émilien Paré*. «Les primes d'assurances automobile ont été révisées à la hausse il y a environ trois mois et il semble que le vol soit largement responsable de cette augmentation», constate-t-il.

Plusieurs compagnies d'assurances exigent l'installation du système *Boomerang* dans certains véhicules. Une puce installée à l'intérieur de l'automobile permet à la compagnie de retracer le véhicule en cas de vol. L'installation de ce système coûte plus ou moins 300 $ à l'assuré. À ce montant s'ajoutent des frais annuels de surveillance de 120 $ (soit 12 $ par mois) et des frais de recherche de 250 $ lorsque survient un vol. Ces frais de 250 $ sont généralement couverts par l'assureur.

«Certaines compagnies refusent d'assurer le véhicule s'il n'est pas équipé d'un *Boomerang*», précise

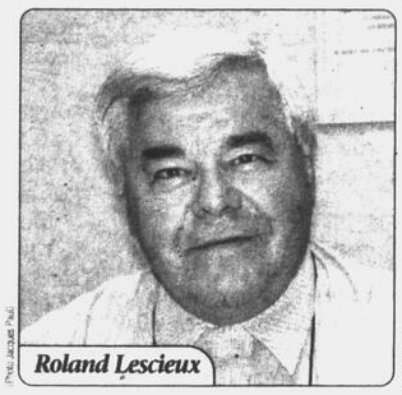


Photo Jacques Paul

Roland Lescieux



(Photo d'archives)

Michel Brault

Roland Lescieux. Ce dernier dresse la liste des véhicules: Dodge Caravan, Nissan Exterra, Mazda MPV, Lexus, JEEP Cherokee, Isuzu, Infinity, JMC, Explorer, Odissey, Passat, Toyota FR5, pour n'en nommer que quelques-uns.

«On exige le *Boomerang* dans la plupart des véhicules de luxe et camionnettes. Les gens commencent à connaître ce système, mais l'effet de surprise est toujours là. Ils appellent trois ou quatre courtiers pour se faire dire la même chose», explique M. Lescieux.

«La loi nous oblige à assurer le client. Si ce dernier refuse de respecter les exigences des compagnies d'assurances, il peut même arriver que nous l'assurions pour un minimum de 50 000 $ de responsabilité civile, sans toutefois l'assurer pour le reste, ni pour le vol, ni pour le feu et le vandalisme», enchaîne-t-il.

Le courtier d'assurances tient à spécifier que l'installation du système *Boomerang* réduit de 20 % la partie de la prime d'assurances associée au vol du véhicule.

Selon Michel Brault, président des *Assurances Brault*, les assureurs exigent de plus en plus de protection sur le véhicule. «Il y a cinq ans, ils demandaient que les véhicules neufs soient équipés d'un anti-démarreur. Les voleurs se sont ajustés à ce nouvel obstacle et c'est pourquoi plusieurs compagnies d'assurances exigent maintenant le système *Boomerang*», estime-t-il.

«Je déplore, toutefois, que la compagnie n'indique pas que le véhicule est doté d'un tel système. En bout de ligne, même si l'automobile est retrouvée, l'assuré doit faire une réclamation pour des bris de vitres ou autre dommage associé au vol», reprend Michel Brault.

Bien que les primes d'assurances automobile aient augmenté de façon significative depuis quelques mois, il n'en demeure pas moins, selon Roland Lescieux, qu'elles soient encore inférieures aux primes d'assurances payées dans la grande métropole.

«Il y a bien d'autres facteurs qui font augmenter les primes. Le dossier du conducteur est lui aussi à considérer», souligne M. Lescieux.

Aussi, les citoyens de Saint-Jean et Saint-Luc paieraient un peu plus cher leurs assurances automobile que les citoyens d'Iberville. Aux yeux des assureurs, Saint-Jean et Saint-Luc seraient considérés comme des villes et Iberville serait un territoire faisant partie de la catégorie «campagne». ■

SOMMAIRE

CAHIER A · *Actualité*



L'appel de la maman **du petit Arnaud**, un enfant trosomique, n'est pas resté sans réponse. Une vingtaine de bénévoles ont répondu à l'appel. **A-7**

Près de 450 personnes ont accueilli l'évêque anglican de Montréal et le Synode, dimanche, à Saint-Jean-sur-Richelieu. **A-20**

L'hôpital du Haut-Richelieu est à la recherche d'un «petit» million pour déposer un budget en équilibre. **A-6**

Le Trinity Church est abandonné aux mains de jeunes vandales. La ville d'Iberville réagit. **A-10**



CAHIER B · *Économie*

Le Centre d'aide aux entreprises se fait le promoteur d'un incubateur industriel à Iberville. **B-1**

La fusion des **Caisses populaires** de Saint-Jean et de Saint-Edmond a été approuvée par les membres. La nouvelle Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-sur-Richelieu verra le jour le 1er janvier. **B-3**





Premier Plymouth Chrysler devient l'un des rares concessionnaires d'automobiles du Québec à détenir la certification ISO 9002. **B-10**

CAHIER C · *Week-End*

Surnommée La Diva, **Natalie Choquette** se produira pour la première fois à Saint-Jean-sur-Richelieu le 22 octobre prochain. **C-3**

Marjo vient de plonger dans l'écriture d'un nouvel album dont la sortie est prévue pour le printemps 2001. **C-2**



Si les **Mecs Comics** étaient payés au kilomètre, ils seraient riches, nous dit Alex Perron, le beau blond de ce trio d'humoristes. **C-2**



Je rêvais de l'Afrique , un film mettant en vedette Kim Bassinger, propose de bien belles images, mais un scénario qui nous rappel un peu trop Out of Africa. **C-11**

LES DÉPANNEURS
JOUR & NUIT
Le choix des gens d'ici
Café et muffin 99¢
Beaucoup de variétés de sandwiches
Sous-marins, mini-pizzas et plats préparés
ICI a été vendu un billet gagnant de 1 million $
TENTEZ VOTRE CHANCE!
Kiosques de revues des plus variées
CARTOUCHE DE CIGARETTES
ou
3,09$ le paquet + taxes
à partir de 22,95$ + taxes
LAVE-AUTO sans contact laser Hi-tech
Shell
053654-0c15-g
230, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
(450) 349-6488

SAINT-LUC, IBERVILLE, SAINT-ATHANASE ET L'ACADIE DÉVOILENT LEUR MÉMOIRE

Fusion: le groupe des quatre municipalités réclame 4,2 millions de plus à Louise Harel

Pour éviter une hausse de taxes à L'Acadie, à Saint-Athanase et à Saint-Luc

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les quatre municipalités de Saint-Luc, d'Iberville, de L'Acadie et de Saint-Athanase demandent à la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, Louise Harel, de dégager une aide financière accrue de 4,2 millions pour réaliser la fusion sans hausser le compte de taxes.

En conférence de presse hier (mardi) midi à l'hôtel de ville d'Iberville, les maires Gilles Dolbec, Jean Rioux, Maurice Bergeron et Christiane Marcoux ont rendu public le mémoire déposé vendredi dernier à la ministre Louise Harel, exposant leur position commune sur le regroupement et leurs divergences avec la ville-centre, Saint-Jean-sur-Richelieu.

On sait que la ministre Harel sera appelée à trancher les différends entre Saint-Jean et sa périphérie et à décréter un protocole de fusion.

Le besoin d'argent supplémentaire de 4,2 millions est uniquement requis pour couvrir les frais causés par le regroupement, ont expliqué les maires.

Ils suggèrent à la ministre de prendre cette somme de 4,2 millions (plus exactement de 4 172 975 $) à même le fonds de 45 millions créé en juin dans le cadre de l'entente financière et fiscale signée à la fin de juin entre les unions municipales et le gouvernement, aux fins de favoriser les regroupements municipaux.

Ce montant additionnel de 4 172 975 $ s'ajouterait à la subvention au regroupement de 4 031 100 $, portant à un peu plus de 8,2 millions de dollars l'aide directe de Québec au regroupement.

Les quatre municipalités estiment que la première subvention de 4 031 100 $ devrait être attribuée uniquement aux villes défavorises, au prorata de l'effort fiscal accru causé par le regroupement.

«Nous avons cherché des solutions pour éviter des augmentations de taxes sur une période de quatre à cinq ans, au bénéfice des villes défavorisées par le regroupement», a expliqué la mairesse de L'Acadie, Christiane Marcoux.

Sans solution d'atténuation, le propriétaire d'un bungalow moyen verrait son compte de taxes augmenter de 202 $ à L'Acadie, de 272 $ à Saint-Athanase et de 86 $ à Saint-Luc tandis qu'il y aurait une diminution de taxes de 118 $ à Saint-Jean-sur-Richelieu et de 260 $ à Iberville.

Avec une distribution ciblée de l'aide au regroupement et une nouvelle subvention de 4,2 millions, le fardeau fiscal d'une résidence unifamiliale moyenne pourrait demeurer inchangé à L'Acadie (1308 $), à Saint-Athanase (1090 $) et à Saint-Luc (1450 $), font valoir les quatre municipalités de la périphérie. Le compte de taxes du bungalow moyen diminuerait de 74 $ à Saint-Jean (de 1745 $ à 1671 $) et de 216 $ à Iberville (de 1729 $ à 1513 $).

En ce qui a trait aux secteurs non desservis par les infrastructures (principalement en zone agricole), les maires de la périphérie demandent que le protocole de fusion permette à la nouvelle ville de décréter des taux de taxes foncières différents pour ces secteurs, dans une perspective d'équité fiscale.

Par ailleurs, les quatre municipalités considèrent que l'utilisation des surplus accumulés pour compenser les dépenses supplémentaires causées par le regroupement serait une erreur. Les surplus actuels appartiennent aux citoyens de chacune des villes et doivent retourner à ceux-ci sous forme de crédits de taxes ou pour la réalisation de projets qui seraient financés par ces ex-villes», a dit le maire Rioux.

GEL DE TROIS ANS DE LA TAXE INR

Les quatre maires préconisent d'autre part l'uniformisation dans l'application de la taxe sur les immeubles non résidentiels. «Le principe qui guide les élus est de standardiser le taux de la taxe sur les immeubles non résidentiels sur une période maximale de dix ans. Cette période n'est pas très longue considérant l'écart de taux qui sépare les quatre municipalités de celui de Saint-Jean-sur-Richelieu», explique le maire Rioux.

Les taux de taxe sur les INR sont de 25 cents du 100 $ d'évaluation foncière à L'Acadie, de 20 cents à Saint-Athanase, de 45 cents à Iberville, de 35 cents à Saint-Luc et de 1,40 $ à Saint-Jean.

Pour les trois prochaines années, les élus de la périphérie préfèrent toutefois le gel des taux actuellement en vigueur: «Cette décision vise à ne pas chambarder le fardeau fiscal actuel du secteur commercial et industriel et à favoriser la venue de nouvelles entreprises, tout en ne transférant pas le fardeau vers le secteur résidentiel.»

QUATRE DIFFÉRENDS AVEC SAINT-JEAN

Les maires ont par ailleurs rappelé que la négociation avait achoppé sur quatre éléments, soit le nom de la nouvelle ville, la création d'un conseil provisoire, la représentativité et la cour municipale.

Ils suggèrent que la nouvelle ville prenne le nom de Saint-Jean-Iberville, estimant que le seul nom de Saint-Jean-sur-Richelieu laisserait entrevoir un exercice d'annexion occultant le dynamisme des autres municipalités.

La périphérie propose la mise en place d'un conseil provisoire de 14 conseillers (dont 7 de Saint-Jean) et de 5 maires. Le conseil provisoire serait formé à la date d'émission du décret créant la nouvelle ville et prendrait fin à la première élection générale souhaitée en novembre 2003.

La périphérie répond non à la demande de Saint-Jean-sur-Richelieu de faire une élection «précipitée» en novembre 2001 et l'entrée en vigueur de la nouvelle ville le 1er janvier 2002. Des élections avant la création de la nouvelle ville serait contraire à la Loi sur les élections et les référendums, font-ils valoir.

«Il apparaît pour le moins problématique d'enclencher des élections générales pour une ville légalement inexistante et dont les districts électoraux n'ont pu être définis par un conseil provisoire ou un comité de transition», a insisté le maire Maurice Bergeron.

En ce qui a trait à la cour municipale, ils suggèrent de retenir celle de Saint-Luc et d'abolir les cours municipales de Saint-Jean et d'Iberville. «La cour municipale de Saint-Luc est la seule à ne pas avoir d'entente avec d'autres municipalités non impliquées dans le regroupement», a noté le maire Gilles Dolbec.

RÉFÉRENDUM?

Les quatre maires ont réitéré leur engagement de consulter la population, soit par référendum, soit par l'ouverture d'un registre ou par sondage.

La teneur et la nature de la consultation seront déterminées par le décret de fusion de la ministre Louise Harel.

DÉCISION EN OCTOBRE?

Le député de Saint-Jean, Roger Paquin, prévoit que la ministre Louise Harel devrait adopter son décret de fusion d'ici la mi-octobre et que la nouvelle ville devrait être créée pour le 1er janvier 2001.

M. Paquin ne se dit pas opposé à une période de transition d'une trentaine de mois, comme le préconisent les maires de Saint-Luc, d'Iberville, de L'Acadie et de Saint-Athanase.

Son collègue d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, a pour sa part invité le maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, à reconsidérer ses positions dans le dossier de la fusion.

«Je crois que les maires des quatre municipalités ont prouvé que leurs arguments sont solides. Ils n'agissent pas contre Saint-Jean-sur-Richelieu ni en faveur de l'une ou l'autre des municipalités mais ils prennent en considération les intérêts de tous les citoyens des cinq municipalités», a-t-il déclaré par voie de communiqué. ■

Fusion: l'Alliance appuie l'idée d'une longue transition

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Après avoir d'abord penché en faveur d'un processus rapide de fusion, l'Alliance du Haut-Richelieu appuie désormais l'idée d'une longue période de transition politique entre les anciennes municipalités et la nouvelle ville de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le président de l'Alliance, Roger Léger, explique que son groupe fait sienne l'approche de la mise en place d'un conseil municipal provisoire, une position défendue par les maires des municipalités de Saint-Luc, d'Iberville, de Saint-Athanase et de L'Acadie.

L'Alliance du Haut-Richelieu pense que le conseil municipal provisoire devrait entrer en fonctions dès le 1er janvier 2001 et que les élections générales ne devraient pas avoir lieu avant l'automne 2002, au plus tôt.

«Les élections pourraient même se dérouler à l'automne 2003, comme le demandent les maires Dolbec, Rioux, Bergeron et Marcoux, sans que cela soit préjudiciable à la bonne marche des affaires et sans qu'il y ait accroc à la démocratie. Bien au contraire, comme le disait De Gaulle, si l'on veut éduquer, il ne faut pas brusquer», précise M. Léger.

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, s'oppose à ce scénario. Il préconise une courte transition de trois mois, soit l'élection d'un nouveau conseil municipal en octobre 2001, dont le mandat serait de préparer le budget de l'an I de la nouvelle ville qui serait officiellement créée le 1er janvier 2002.

Selon l'Alliance, les citoyens souhaitent dans l'ensemble une nouvelle ville dans les plus brefs délais et une période de transition qui permette un passage en douceur vers la nouvelle ville, de même qu'un règlement financier équitable pour tous les contribuables qui seront désormais citoyen de la même ville.

Dans ce contexte, l'organisme pro-fusion considère qu'il est préférable de se «hâter lentement» de manière à ce qu'il y ait le moins de dérapage possible dans la marche de la fusion.

L'Alliance estime par ailleurs qu'un travail «colossal» a été fait par les maires, les membres du comité intermunicipal de fusion, les directeurs généraux et les autres fonctionnaires municipaux. Et elle se dit aussi consciente qu'un travail encore plus colossal attend les élus municipaux et les fonctionnaires de la nouvelle ville dans les prochaines années.

Enfin l'Alliance qualifie de «déplorable» l'attitude du maire de Saint- Jean-sur-Richelieu lorsqu'il dit ne pas être disposé à céder les subventions gouvernementales d'aide au regroupement municipal pour les distribuer à l'Acadie et à St-Athanase afin de réduire le fardeau fiscal des contribuables de ces municipalités, alors même que les contribuables de Saint-Jean-sur-Richelieu auraient à assumer les coûts de 1,9 million reliés à la fusion.

M. Smereka ne voit pas pourquoi les contribuables johannais auraient à se priver de cette subvention d'aide à la fusion pour ensuite en payer les coûts à même leurs taxes, eux qui assument déjà les coûts reliés à la ville-centre, précise-t-il. M. Smereka estime que c'est à la ministre Louise Harel de débloquer les fonds nécessaires pour favoriser le regroupement. ■

Président-éditeur Robert Paradis
Le Canada Français ☎ (450) 347-0323 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 · Télécopieur: (450) 347-4539
Les Petites annonces ☎ (450) 347-8555
Édition électronique www.canadafrancais.com

Directeur général Renel Bouchard
Directeur adjoint Charles Couture
RÉDACTION
Rédacteur en Chef Gilles Lévesque
Directeur de l'information Marc-O. Trépanier
Journalistes Michel Phaneuf, Gilles Bérubé, Louise Bédard, Isabelle Simard
Pigistes Gorette Linhares, Richard Hamel
Secrétaire Louise Ally Dubois
Caricaturiste Éric Bissonnette
Photographes Jacques Paul, Rémy Boily
Collaborateurs Gilles Jourdain, Richard Rousseau, Claudine Monette, Michel Ménard
André St-Pierre, André Turbide, Robert Terry, Daniel G. Hébert, Pascal Cloutier, Jean-François Guay, Frédéric Lapierre, Michèle Trahan, François Guillet, Jean-François Crépeau
Bertrand Blanchette, Jean-Yves Théberge, Christine Gonthier, Isabelle Brunelle, Nicole Garceau, Robert Filion Jr, Sylvie Laroche, Céline Éthier, Georges-Henri Arenstein, Martin Rondeau
PUBLICITÉ
Charles Couture *directeur*
Gabrielle Agarla, *adjointe au directeur*
Secrétariat Marjorie Langevin
Publicitaires Denis Jolin, André Corriveau
Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Michel Turgeon, Donat Serres, Sylvain Legault, Manon Lavigne, Nancy Leclerc, Francis Benoit
Télémarketing Céline Veilleux
Publicité nationale Hebdos Sélect
Annonces classées Danielle Robidoux, Diane Boyer, Francine Dubé
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent
PROJETS SPÉCIAUX
Normand Flageole *directeur*, Sylvain Latour, Bernard Paradis
Impression Imprimerie Quebecor St-Jean
Préimpression Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc. Rose Audette-Lemonde, *directrice*
Filmographie Quadro Couleur inc. Stéphane Gadbois *directeur*
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc. Christian Marleau *directeur*
Encartage Poly-Encarts inc. Pauline Morin-Boutin *directrice*

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - convention: 103357. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.).
L'exemplaire: $1.19
Au Canada abonnement 12 mois: $65.61, 6 mois: $33.31, 12 sem.: $17.16
Pays étrangers, abonnement 12 mois: $325.00, 6 mois: $165.00 (prix taxes inclues)
Édité par Les Éditions Le Canada Français ltée
Président: Robert Paradis
Vice-présidente: Maryse Racicot-Gagnon
Secrétaire: Renel Bouchard

Une vitrine technologique des mesures d'urgence sera mise en place à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

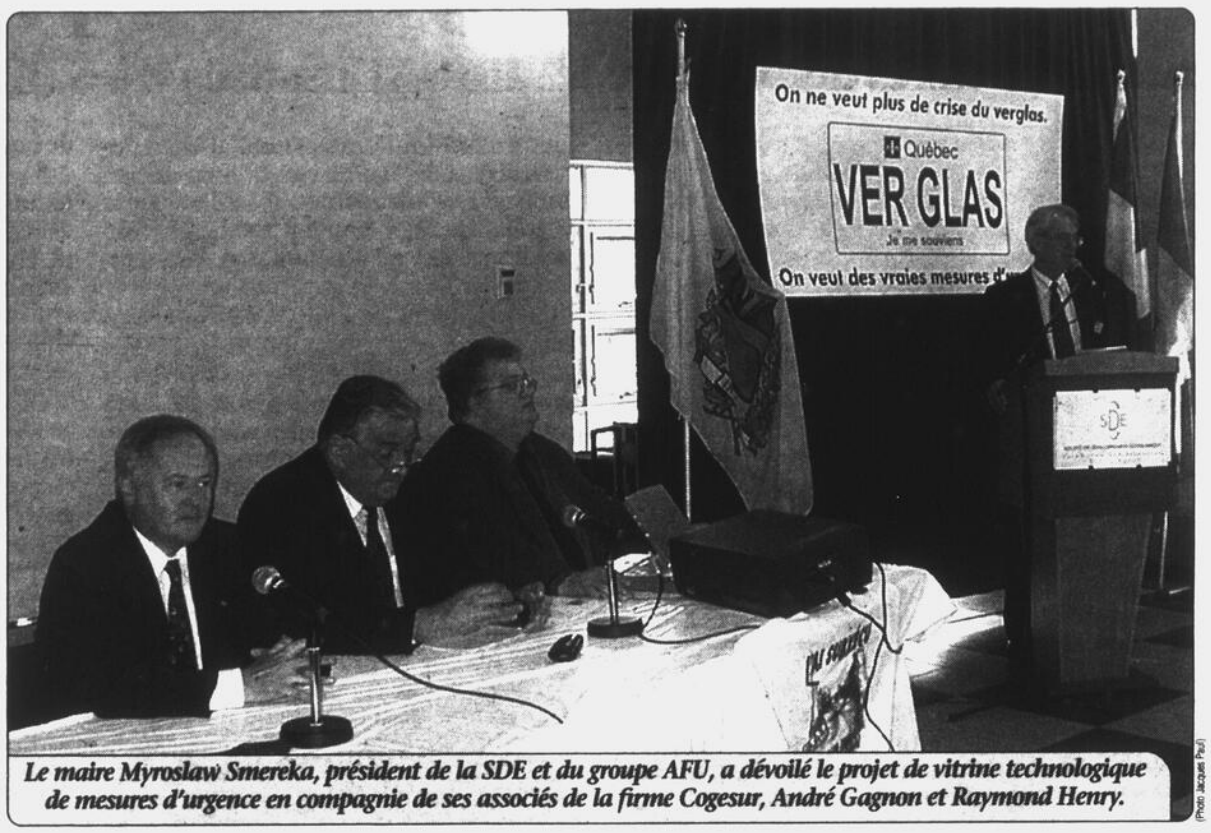
La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sera le théâtre de l'implantation d'un système informatisé et intégré de gestion municipale et de mesures d'urgence dès janvier 2001.

Un projet, a précisé le maire Myroslaw Smereka en conférence de presse mardi, qui s'inscrit dans sa volonté de trouver des solutions concrètes à la gestion quotidienne des situations d'urgence dans les municipalités.

«L'idée, c'est de ne plus considérer les situations d'urgence comme des cas d'exception. Il faut intégrer la culture de la sécurité publique au sein de l'administration afin d'être toujours en état de préparation et de réaction aux situations d'urgence», a expliqué celui qui se souvient du Grand Verglas.

Mardi, sur le site du campus du Fort Saint-Jean, le maire Myroslaw Smereka, président de la Société de développement économique de Saint-Jean-sur-Richelieu et président du Groupe AFU (Automatisation des forces d'urgence), a présenté ses partenaires dans le projet d'implantation d'une vitrine technologique des mesures d'urgence.

Le maître-d'oeuvre du projet de vitrine technologique sera le Groupe Cogesur, dirigé par M. André Gagnon, un spécialiste qui cumule 15 ans d'expérience en mesures d'urgence, et par M. Raymond Henry, qui a veillé à l'informatisation des systèmes de gestion en urgence.



Le maire Myroslaw Smereka, président de la SDE et du groupe AFU, a dévoilé le projet de vitrine technologique de mesures d'urgence en compagnie de ses associés de la firme Cogesur, André Gagnon et Raymond Henry. (Photo Jacques Paul)

Le Groupe Cogesur s'est entouré de plusieurs partenaires du monde informatique qui verront au déploiement de la vitrine des mesures d'urgence. Outre la SDE de Saint-Jean-sur-Richelieu, on retrouve les firmes K2 Communications Marketing, Mensys, Mobilair, Net Communications, Caris, DocImage et BIP Solutions.

Dépense de 500 000 $ par année

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sera l'hôte de la vitrine technologique des mesures d'urgence ou, si l'on veut, son terrain de démonstration.

Pour ce faire, elle prévoit orienter ses équipements informatiques vers la vitrine. La Ville passera d'une politique d'acquisition de matériel informatique à une politique de location, a indiqué le maire.

Bon an mal an, la Ville investit 500 000 $ en équipement et matériel informatique. Sur cinq ans, le projet de la vitrine technologique de Cogesur représente donc des dépenses de 2,5 millions de dollars pour l'administration municipale en frais de conversion informatique.

La Vitrine technologique, a-t-on précisé, déploiera une solution hybride intégrant plusieurs technologies de pointe et permettant au réseau local de supporter la circulation d'information de données de toutes natures: Internet, GPS, micro-ondes, vidéo, audio et autres.

«En situation d'urgence, explique-t-on, ces données seront accessibles à tous les intervenants, partout et en tout temps. Les services de police, d'incendie, de protection du territoire, les hôpitaux, les ambulances, les travaux publics, le personnel administratif, les ressources humaines, la bureautique, tous auront accès aux données essentielles pour leur permettre de prendre les décisions qui s'imposent.»

«En mettant en place un système informatisé et intégré de gestion municipale et de mesures d'urgence unique en son genre, la vitrine technologique permet de faire fonctionner toute la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de façon permanente selon des hauts standards propres aux mesures d'urgence, en utilisant et en intégrant les dernières technologies de l'informatique et des télécommunications selon un mode idéal d'interopérabilité et de fluidité avec tous les intervenants», lit-on dans un communiqué de la SDE.

La SDE ajoute «qu'en devenant la première ville au pays à se doter d'un système de gestion municipale aussi innovateur et à la fin pointe des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) mises au point par Cogesur et ses partenaires, Saint-Jean-sur-Richelieu offrirait un avantage décisif à ses industries et commerces et constituerait un atout concurrentiel de taille pour en attirer d'autres.» ■

Bingo 2000 Saint-Luc projette de construire une nouvelle salle de bingo

La Ville de Saint-Luc se porterait caution pour un emprunt de 1 350 000 $

ISABELLE SIMARD

L'organisme sans but lucratif *Bingo 2000 Saint-Luc* projette de construire une nouvelle salle de bingo sur un terrain situé à l'arrière des *Pétroles Maurice* et dont la façade donne sur la rue des Échevins.

Depuis quelques mois, la Ville de Saint-Luc envisageait de devenir elle-même propriétaire d'une nouvelle salle de bingo. Force est de constater que la municipalité a décidé de réajuster son tir en demandant l'autorisation au ministère des Affaires municipales et de la Métropole du Québec de se porter caution pour un emprunt de 1 350 000 $ afin de garantir le prêt de cet organisme.

Cette salle serait destinée aux organismes qui financent leurs activités par l'organisation de bingos, c'est-à-dire le Club Lions, les Ballets classiques du Haut-Richelieu, la Fondation Le Renfort, l'Association sportive de Saint-Luc, l'Association des handicapés de Saint-Luc, la Société luçoise des personnes handicapées actives, Action Jeunes et le Club de natation du Haut-Richelieu.

Rappelons qu'au printemps dernier, la Ville de Saint-Luc avait accepté d'accorder son support aux organismes dans l'élaboration d'une expertise de l'état du bâtiment abritant le Centre Saint-Luc. C'est à cet endroit que se tiennent actuellement les bingos.

À la suite de cette étude et après une évaluation des besoins en terme d'espace, il semble que les représentants de ces organismes aient décidé de ne pas acquérir le bâtiment situé au 191, boulevard Saint-Luc et de chercher un autre emplacement.

«Nous envisageons de construire une salle plus appropriée aux besoins de la clientèle et mieux adaptée aux perspectives d'avenir. Présentement, des bingos ont lieu à tous les soirs, sept jours sur sept. L'an dernier, 104 221 présences ont été enregistrées», a expliqué l'une des représentantes de ce projet, Cécile Tremblay, tout en refusant de dévoiler d'autres détails de crainte de compromettre le processus d'acquisition du terrain.

La Ville de Saint-Luc entend se rendre caution de l'organisme uniquement pour garantir le prêt hypothécaire en vue de permettre la réalisation du projet de construction d'une salle communautaire. Il faut savoir que les locaux pourraient être utilisés par d'autres organismes en dehors des heures réservées au bingo. ■



HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

Plus qu'un «petit» million à trouver pour déposer un budget en équilibre!

Aucune coupure de services n'est envisagée

GILLES LÉVESQUE

L'hôpital du Haut-Richelieu n'est toujours pas en mesure de déposer un budget équilibré pour l'année financière en cours. Ce pénible exercice s'avère toutefois moins ardu qu'il ne l'était le mois dernier. Le manque-à-gagner de l'Hôpital a été réduit à un million de dollars et tout laisse croire que cet établissement n'aura pas à sabrer dans ses services pour atteindre l'équilibre financier tant souhaité par Québec. Du moins l'espère-t-on!

Il n'en demeure pas moins que les administrateurs de l'Hôpital nagent toujours dans l'incertitude. Il y a encore beaucoup de «si», beaucoup d'engagements verbaux, beaucoup de projections.

C'est sans parler des rumeurs qui veulent que le ministère de la Santé et des Services sociaux s'apprête à passer aux actes à l'endroit de certains hôpitaux qui n'ont toujours pas atteint l'équilibre budgétaire tout en se proposant d'éteindre les feux dans le cas de quelques établissements performants qui ne peuvent pas faire plus.


Mme Lucie Lahaie, présidente du conseil d'administration de l'Hôpital.
(Photo: Jacques Paul)

Toujours est-il que les membres du conseil d'administration de l'hôpital du Haut-Richelieu, après avoir lavé leur linge sale en famille lors d'une réunion spéciale tenue le 23 août, ont adopté une nouvelle proposition budgétaire à l'unanimité, le 5 septembre dernier.

La présidente du conseil d'administration, Mme Lucie Lahaie, précise que cette proposition maintient dans un premier temps les demandes initiales de 87,2 M$ qui sont toujours nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Par conséquent, il existe toujours un écart de 6,9 M$ entre les revenus attendus et les dépenses.

«Il importe ici de préciser qu'à la suite d'informations obtenues auprès de dirigeants de la Régie régionale lors de discussions survenues en août dernier, il semble acquis qu'une portion du déficit, soit 4,3 M$, pourrait être comblée par le ministère. Cette somme tient compte de la hausse du volume de services et des coûts supplémentaires reliés par exemple à l'embauche d'infirmières auprès d'une agence. C'est ce que la ministre Pauline Marois qualifie de zone de fragilisation», explique Mme Lahaie.

Il resterait donc 2,5 M$ à trouver pour atteindre l'équilibre budgétaire. Pour y arriver, le conseil d'administration avait adopté, en juillet dernier, une proposition qui avait été à la source de profondes divisions. On se souviendra que cette proposition était assortie de diverses hypothèses de cibles de réduction de services.

Or, la Régie régionale en est dernièrement arrivée à la conclusion que de cette somme, un montant de 1,5 M$ est constitué de charges non récurrentes. Ces dépenses sont entre autres imputables à l'embauche de consultants et de spécialistes pour la mise en place d'un nouveau système informatique et l'élaboration de plans pour des travaux d'agrandissement à l'urgence, aux soins intensifs et aux laboratoires.

Comme ces dépenses ne reviendront pas l'an prochain, la Régie accepterait d'autoriser l'Hôpital à emprunter cette somme pour ensuite l'acquitter sur un certain nombre d'années. Dans un rapport qu'elle a fait parvenir au ministère, la Régie, dans un geste d'appui étonnant compte tenu de la position qu'elle avait adoptée jusqu'à maintenant, sollicite «une ouverture pour une situation exceptionnelle et la recherche d'une solution satisfaisante» pour l'hôpital du Haut-Richelieu.

Reste qu'en bout de cible, c'est cet établissement qui devra payer cet emprunt de 1,5 M$, plus les intérêts.

DISCUSSIONS

Il ne resterait donc plus qu'un tout «petit» million de dollars à trouver pour atteindre l'équilibre budgétaire. Dans ces conditions, aucune coupure de services n'est envisagée par la Régie. Le conseil d'administration mandate par conséquent le directeur général de l'Hôpital, M. Bernard Fortin, à poursuivre les discussions amorcées avec la Régie et le ministère pour trouver une solution satisfaisante pour le million de dollars de dépenses récurrentes.

À ce sujet, on laisse entendre que la Régie serait disposée à verser plus d'argent à l'hôpital du Haut-Richelieu en santé mentale, laquelle somme serait alors déduite du manque-à-gagner. Bref, diverses hypothèses sont sur la table.

Chose certaine, la préparation de ce budget équilibré tire à sa fin. Québec aurait manifesté le désir que cet exercice soit complété pour le 15 septembre dans le cas de tous les hôpitaux.

«Pour l'instant, nous continuons de travailler fort pour adopter un budget en équilibre qui tient compte de nos besoins. Nous ne savons pas ce qui va arriver au cours des prochains jours, mais nous gardons espoir de trouver une solution satisfaisante sans avoir à couper des services», conclut Mme Lahaie.

Il est à noter que le conseil d'administration de l'Hôpital se réunira à nouveau le 21 septembre prochain. ■

Une nouvelle signalisation sème la confusion à Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

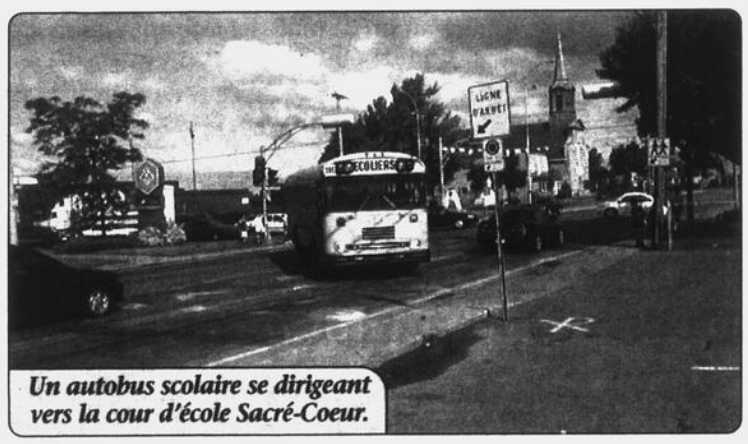
La nouvelle signalisation en vigueur devant l'école Sacré-Coeur à Saint-Luc sème la confusion chez certains automobilistes.

Depuis le printemps dernier, les automobiles doivent respecter une nouvelle signalisation afin de faciliter la circulation des autobus dans le secteur, tout en assurant la sécurité des piétons.

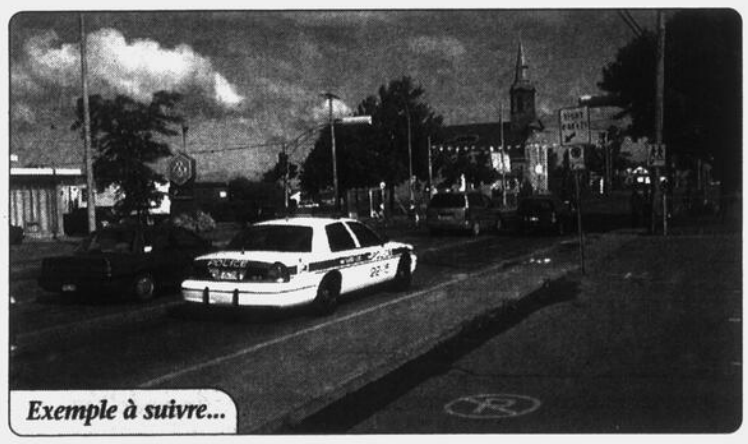
Un panneau indiquant «ligne d'arrêt» a été installé juste en face de l'école Sacré-Coeur, voisine de l'hôtel de ville. Aux feux de circulation, les automobilistes ne doivent en aucun temps immobiliser leur véhicule sur la section hachurée de la chaussée.

La réalisation du projet d'urbanisation du boulevard Saint-Luc, qui prévoit notamment le prolongement de la rue Courville, ferait en sorte de régulariser la circulation à cette intersection en améliorant la sécurité piétonnière des écoliers des deux écoles localisées dans ce secteur, c'est-à-dire Sacré-Coeur et Providence.

Or, ce projet a été mis sur la glace depuis plusieurs mois. La Ville de Saint-Luc tente de récupérer son rôle de maître d'oeuvre dans ce dossier auprès du ministère des Transports du Québec. ■



Un autobus scolaire se dirigeant vers la cour d'école Sacré-Coeur.


Exemple à suivre...



À ne pas faire...

DIVORCE & SÉPARATION

Me Michel Bédard
AVOCAT ET MÉDIATEUR
MÉDIATION FAMILIALE
GRATUITE
(payée par le Ministère de la Justice du Québec)
NÉGOCIATION DE :
• Pension alimentaire
• Partage des biens
• Garde d'enfant
• Révision d'entente
CENTRE DE MÉDIATION VALLÉE DU RICHELIEU
347-8220
188, rue Longueuil, Saint-Jean
250526-065-1

Soirée de renseignements sur fermeture de votre piscine le lundi 18 septembre 2000 à 19 h
Auberge Relais Gouverneur
725, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
ENTRÉE GRATUITE
café, jus et biscuits maisons servis
On vous attend en grand nombre
Prix de présence
piscines Caron
(450) 348-6905
(514) 990-9240
Prop. Sylvain Giard
19, rue Moreau, Saint-Luc
Préparez votre piscine pour l'hiver.
Préparez votre piscine pour l'hiver dès maintenant et évitez les mauvaises surprises au printemps prochain.

BioGuard
060231-0c15-1

ENFANT TRISOMIQUE

Vingt bénévoles pour aider le petit Arnaud

ISABELLE SIMARD

Bonjour, ici Brigitte Lemaire. Je suis la maman du petit Arnaud. Vous souvenez-vous de moi? L'an dernier, je suis allée vous rencontrer pour vous parler de mon enfant trisomique...

Il n'en fallait pas davantage pour que le souvenir de cette entrevue ressurgisse. Comment oublier cette femme dynamique et débordante d'énergie qui, lors de notre premier entretien, nous avait expliqué à quel point il était important pour elle et pour son conjoint d'offrir à Arnaud toutes les chances de se développer au maximum de ses capacités.

À l'époque, le couple d'Iberville, qui vit maintenant à L'Acadie, avait besoin d'aide afin de poursuivre le programme d'exercices Pinocchio. Il lançait un appel à la population dans le but de recruter des bénévoles.

La réponse a été immédiate. Aujourd'hui, 20 bénévoles viennent à la maison sur une base régulière. J'aimerais les remercier. Seriez-vous intéressé à venir les rencontrer?

Acquiesçant à cette demande, LE CANADA FRANÇAIS s'est rendu au domicile de Brigitte Lemaire et Mario Lemay jeudi matin. Quatre bénévoles ont accepté de nous parler de leur expérience avec le petit Arnaud, aujourd'hui âgé de deux ans et demi.



Le patterning constitue la pierre angulaire du programme Pinocchio. Il s'agit d'un mouvement qui reproduit la reptation.



(Photos Jacques Paul)

Brigitte Lemaire et Mario Lemay en compagnie de quatre bénévoles et du petit Arnaud, 2 1/2 ans .

Par la même occasion, la maman du bambin a fait le point sur le cheminement de son enfant à travers le programme Pinocchio.

C'est au mois de septembre 1999 que les parents d'Arnaud ont visité pour la première fois le Centre d'épanouissement de l'enfant Pinocchio.

Ce programme comporte différents exercices de gymnastique et touche les volets intellectuel, sensoriel et vestibulaire. Une place prépondérante est accordée à la nutrition. Un suivi en naturopathie et en oxygénothérapie est nécessaire.

Le *patterning* constitue la pierre angulaire du programme Pinocchio. Il s'agit d'un mouvement qui reproduit la reptation. La présence de deux personnes est requise pour assister Brigitte et Mario dans l'exécution de ce mouvement.

«Il est reconnu depuis longtemps dans les livres de médecine que le fait de ramper et de marcher à quatre pattes sont des étapes extrêmement importantes dans le développement du cerveau chez l'enfant dit *normal*. Chez les enfants trisomiques, on doit non seulement insister sur ces étapes, mais aussi y revenir de façon systématique», nous avait expliqué Mme Lemaire lors d'une première entrevue.

UNE RÉPONSE IMMÉDIATE

«Dans les jours qui ont suivi la publication du reportage, 20 personnes ont répondu à l'appel et je les ai toutes gardées», explique Brigitte, en riant.

Depuis un an, une vingtaine de femmes dont plusieurs retraitées et des étudiantes à l'université, accordent chaque semaine quelques heures de leur temps à Brigitte et Mario. Les parents d'Arnaud applique le programme Pinocchio à raison de six jours par semaine.

«Mes bénévoles sont des gens dynamiques et relativement en forme puisque les exercices comprennent des mouvements qui demandent certaines capacités physiques. J'ai formé des équipes. Le matin, les bénévoles arrivent à 9h15 et terminent à 11h15 et l'après-midi, l'horaire est de 15h30 à 17h30», précise Brigitte.



Brigitte a décidé de se consacrer entièrement à son fils pour l'aider à se développer au maximum de ses capacités.

À peine Arnaud vient-il de se lever que, déjà, les exercices commencent. Il est stimulé continuellement. «Pour certains parents, notre démarche peut paraître exigeante envers l'enfant. Aujourd'hui, le programme Pinocchio fait partie du quotidien d'Arnaud. C'est un peu sa routine, sa gymnastique quotidienne. Il y est habitué», ajoute la maman.

DES RÉSULTATS?

La santé du petit Arnaud, contrairement à d'autres enfants trisomiques, est excellente sur tous les points. «Il n'a aucune déviation cervicale, rien au coeur, ce qui lui permet de faire les exercices sans difficulté», affirme Brigitte.

Des résultats positifs ont-ils été observés depuis un an? «C'est à long terme que nous saurons si le programme est réellement efficace. Nous y croyons énormément. Le programme Pinocchio est controversé, voire même critiqué. Certains spécialistes affirment qu'il ne sert qu'à vendre du rêve aux parents. Les résultats ne sont pas cliniquement prouvés. Je compare cette technique à de l'homéopathie. C'est une science parallèle. Chose certaine, depuis que nous l'appliquons, Arnaud est archi-éveillé», constate-t-elle.

Les parents d'Arnaud se sont fixé un objectif: permettre à leur fils d'être le plus autonome possible. «Je ne cache pas que j'aimerais qu'il évolue à l'école normale. Après tout, certains trisomiques ont fait l'université. Cela dit, je ne suis pas bornée. Je m'ajusterai en cours de route», admet-elle.

UN TRAVAIL À TEMPS PLEIN

Brigitte a décidé de se consacrer entièrement à son fils. «Personne ne nous oblige à faire cela, mais lorsque notre fils aura sept ans, je n'aurai aucun remord. J'aurai alors tout fait pour qu'il puisse se développer au maximum de ses capacités. Notre rythme de vie peut paraître infernal aux yeux de bien des gens, mais nous avons réussi à trouver un équilibre familial. L'aspect des bénévoles est très important. Tous ces gens nous sont d'une aide précieuse», termine-t-elle.

Du même souffle, Brigitte Lemaire invite les personnes intéressées à joindre l'équipe à composer le numéro de téléphone suivant: 358-3688. ■

«Arnaud est notre petit rayon de soleil»

- L'équipe de bénévoles

ISABELLE SIMARD

«Arnaud est notre petit rayon de soleil. Je compte bien être là lorsqu'il va se marier. Je me suis beaucoup attachée à lui», confie Francine Souligny, une bénévole de Saint-Luc.

«Je travaille dans le milieu médical entre 15h30 et 21 heures. Un bon matin, j'ai lu dans le journal le témoignage de Brigitte. Elle avait besoin de bénévoles. J'essayais de raisonner. Je me disais: j'ai du temps à donner. Pourquoi ne pas lui offrir mon aide», enchaîne-t-elle.

Lors d'une première rencontre, Mme Souligny a été séduite par le petit Arnaud et par la simplicité et la spontanéité de sa mère. «J'ai su que c'était ma place. Je viens ici deux heures par semaine et j'observe une évolution chez Arnaud», dit-elle.

Une autre bénévole, Lise Gagné, se rend chez Brigitte Lemaire et Mario Lemay à raison de quatre fois par semaine. «Elle m'aide à faire le ménage, le lavage. Je la considère comme mon bras gauche», décrit Mme Lemaire.

Mme Gagné travaille auprès des personnes âgées. C'est par le biais d'une connaissance qu'elle a appris que les parents d'Arnaud recherchaient des bénévoles.



Lise Gagné, une bénévole de Saint-Luc.



Francine Souligny, une bénévole de Saint-Luc.



Denise Trudel, une bénévole de Saint-Blaise.



(Photos Jacques Paul)

Marie-Andrée Gamache, une bénévole d'Iberville.

«Je suis toujours entourée de personnes âgées. Travailler avec Arnaud constitue pour moi un complément. Je trouve extraordinaire de voir tout le travail que font ses parents pour l'aider dans son développement», admet-elle.

De son côté, Denise Trudel connaissait le programme Pinocchio. «Je l'avoue, j'étais très septique quant à son efficacité et je le suis encore. Je pense que c'est la foi et l'énergie que les parents d'Arnaud investissent pour l'aider qui le font évoluer. Je crois que d'autres mouvements seraient aussi efficaces. Le secret réside dans la stimulation», estime-t-elle.

Marie-Andrée Gamache est elle aussi engagée comme bénévole dans cette famille depuis un an.

«Il y a un an, j'ai reçu la visite d'une amie. Je venais de prendre ma retraite et j'essayais de trouver un travail de bénévole. Cette amie avait un frère trisomique et elle regrettait qu'il n'ait pas eu tout le bagage qu'on était en train de donner à Arnaud. J'ai décidé de contacter Brigitte, je l'ai rencontrée et j'ai tout de suite commencé à travailler pour elle», raconte-t-elle.

«Arnaud a une très grande capacité d'attention. Il est capable de feuilleter des livres. Je trouve que sur certains plans, il est plus avancé que certains enfants normaux», affirme-t-elle.

Les bénévoles de Brigitte Lemaire et Mario Lemay ont tissé des liens d'amitié entre eux. «Ce n'est pas tout le monde qui laisserait 20 personnes circuler dans la maison tous les jours et qui pourrait se permettre d'investir autant de temps et d'énergie pour faire ce que nous faisons Mario et moi. Je pense que c'est un choix que nous avons fait qui, à notre avis, ne pourra qu'être bénéfique pour notre enfant», résume Mme Lemaire. ■







Deux suspects recherchés

Les policiers de Saint-Jean recherchent deux individus en rapport avec une introduction avec effraction commise à la station-service Crevier située au 655, Jacques-Cartier Sud entre 23 heures et 7 heures durant la nuit du 10 septembre. Les suspects ont été filmés sur bande vidéo. Ils se sont enfuis avec des cigarettes et un montant d'argent. Les personnes croyant détenir de l'information sur ces deux individus sont priées de communiquer avec le sergent-détective Daniel Sylvain au 357-2020 ou avec l'agent Pierre Rémillard au 357-2045. ■

Un vol d'auto se termine en un accident spectaculaire

ISABELLE SIMARD

Un vol d'auto s'est terminé en un accident spectaculaire vers 21 heures le mardi 5 septembre sur la route 104.

Selon le sergent Gilles L'Écuyer du Service de police du Haut-Richelieu, les deux suspects se sont présentés au *Garage Michel Bergeron* où ils ont volé une automobile de marque Intrepid.

«Le système d'alarme du garage s'est déclenché et un témoin a vu une voiture quitter les lieux en trombe», relate le sergent L'Écuyer.

Quelques minutes plus tard, le véhicule volé a heurté un poteau d'Hydro-Québec pour terminer sa course dans la galerie d'une résidence de la route 104. Les deux suspects ont pris la fuite à pied.

L'un d'entre eux a été intercepté par les policiers dans la même soirée. L'enquête se poursuit pour retracer le deuxième suspect. ■



Le véhicule volé a terminé sa course dans la galerie de cette résidence de la route 104.



Les suspects ont heurté violemment un poteau d'Hydro-Québec.

Un Ibervillois meurt dans un accident de la route

ISABELLE SIMARD

Un accident de la route a coûté la vie à un Ibervillois de 42 ans, Daniel Granger, durant la nuit du 5 au 6 septembre à Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'automobiliste, qui circulait sur l'autoroute 35, a emprunté la sortie Séminaire Nord. Son véhicule a heurté de plein fouet un lampadaire. L'impact a été fatal pour le conducteur, un résident d'Iberville et employé du restaurant *Le Cactus*.

«Il semble que son véhicule ait dérapé dans la courbe. Le conducteur s'est-il endormi? Ou peut-être la vitesse est-elle en cause? Difficile à déterminer», rapporte Pierre Rémillard, responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu.



(Photos Jacques Paul)

L'automobile a heurté de plein fouet un lampadaire. L'impact a été fatal pour le conducteur.



Les pompiers de Saint-Jean ont dégagé la victime en utilisant les pinces de décarcération.

Le conducteur prenait place à bord d'une automobile de marque Oldsmobile 1988. D'après les policiers, il avait terminé son quart de travail à 23 heures. L'accident mortel s'est produit à 3h35.

Les pompiers de Saint-Jean ont été dépêchés sur les lieux pour dégager la victime du véhicule en utilisant les pinces de décarcération. Le conducteur a été transporté à l'hôpital du Haut-Richelieu où son décès a été constaté. ■

Vague de hold-up: la police cherche un suspect

ISABELLE SIMARD

Les policiers de Saint-Jean sont présentement à la recherche d'un individu qu'il soupçonne être l'auteur d'une vague de hold-up perpétrés sur le territoire depuis quelques semaines.

L'événement le plus récent remonte à lundi soir. Vers 22h45, le suspect a fait irruption au dépanneur situé au 225, Industriel à Saint-Jean-sur-Richelieu. Armé d'un couteau, il a sommé le commis de lui remettre l'argent de la caisse avant de prendre la fuite avec le magot.

La veille, le dimanche 10 septembre à 22 heures, un vol qualifié est survenu dans un dépanneur situé au 629, Dorchester. Le samedi 9 septembre, un autre hold-up a été commis dans un dépanneur de la route 104 à Iberville. Tout porte à croire, selon les policiers, que ces trois vols ont été perpétrés par le même individu.

Le suspect serait relié à d'autres vols qualifiés, dont deux commis les 3 et 4 septembre dans un dépanneur de la rue Honoré-Mercier à Iberville.

Les enquêteurs du Service de police du Haut-Richelieu sont à la recherche d'un homme au teint foncé, aux cheveux bruns, mesurant approximativement 1,70 mètre et pesant environ 64 kilos. Il porte généralement un pantalon d'exercice et un chandail kangourou pour commettre ses vols.

Les personnes croyant détenir des informations sur le suspect sont priées de communiquer dans les plus brefs délais au 357-2045. Une récompense pourrait leur être accordée et les informations seront traitées dans l'anonymat. ■

SPÉCIAL ANTIROUILLE
Protection antirouille à l'huile coagulante
*Seulement jusqu'au 23 septembre 2000
54,95$*
Vidange d'huile, changement de filtre et inspection en 20 points 19,95$
TRANSMISSION P&G RONDEAU inc.
864, boul. d'Iberville, Iberville (450) 347-7287
060232-0c15-gr



L'accident s'est produit au passage à niveau situé à l'angle de Grand-Bernier et Lanoue.

Un train heurte un camion-remorque

ISABELLE SIMARD

Un accident impliquant une locomotive et un camion-remorque s'est produit au passage à niveau situé à l'angle de Grand-Bernier et Lanoue vers 14h15 jeudi dernier.

Le conducteur du camion-remorque, un employé de la compagnie *Les pneus Robert Bernard*, circulait vers Saint-Luc sur Grand-Bernier. Il semble selon des témoins que les signaux sonores et lumineux étaient en fonction peu avant l'accident.

«Tout porte à croire qu'il s'agit d'un moment d'inattention de la part du conducteur. L'homme de 43 ans de Rougemont a subi un violent choc nerveux», rapporte le constable Robert Iler, du Service de police du Haut-Richelieu.

La locomotive a heurté de plein fouet l'arrière du véhicule. Le conducteur, qui n'a subi que des blessures légères, a été conduit à l'hôpital du Haut-Richelieu. Son camion était dans un piteux état. ■



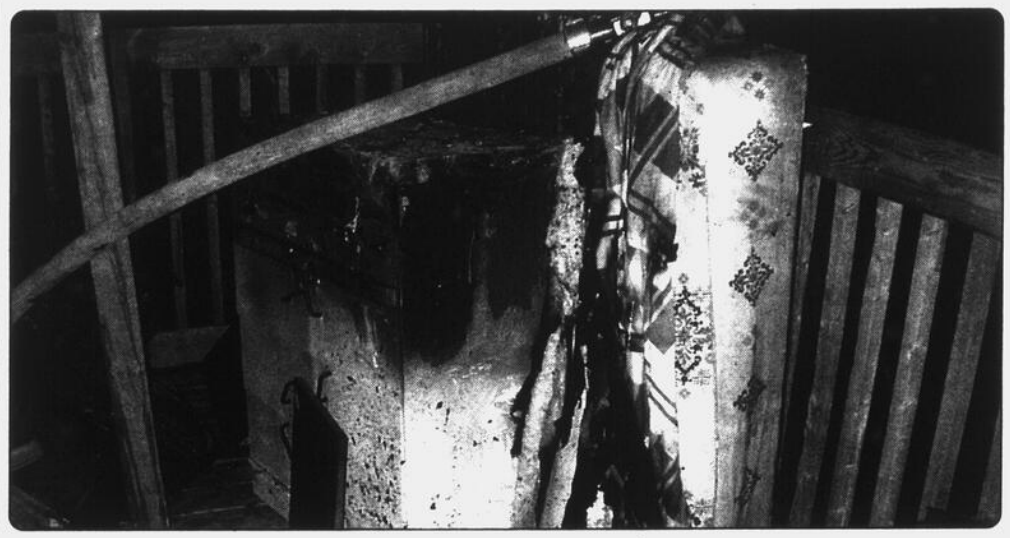
Le train a heurté l'arrière du véhicule. Le conducteur n'a subi que des blessures légères.



(Photo Jacques Paul)

Un homme sauvé des flammes

Un article de fumeur pourrait être à l'origine d'un incendie survenu dans un logement de la rue Collin vendredi vers 19h30. Dès leur arrivée sur les lieux, les pompiers ont débuté les recherches pour localiser le foyer d'incendie. Un nuage de fumée avait envahi le logement. Les sapeurs ont fait la découverte d'un homme gisant sur le sol, inconscient. Ils ont sorti la victime à l'extérieur. Celle-ci repose présentement dans un état stable au centre des Grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal. L'équipe du lieutenant intérimaire André Bourassa a terminé son intervention vers 21 heures. ■



Pensée de la semaine

Il faut gouverner la fortune comme la santé: en jouir quand elle est bonne et prendre patience quand elle est mauvaise.
(F. de la Rochefoucauld)

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

MAILLOUX ET ROCHON Courtiers d'assurance

331, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

Tél.: (450) 359-0000

047493-0c15-g

NOUVELLE ADRESSE

F. FARHAT

1050 boul. du Séminaire Nord (voisin de Servideo)
Saint-Jean-sur-Richelieu



3 pour 1

1 À l'achat d'une paire de lunettes complète

2 recevez la deuxième paire sans frais

3 Une paires de verres de contact (souples, sphériques, clairs, simple vision)

RIEN À PAYER AVANT 6 MOIS*

* Sur approbation du service de crédit

348-8651

Le Trinity Church laissé entre les mains des vandales

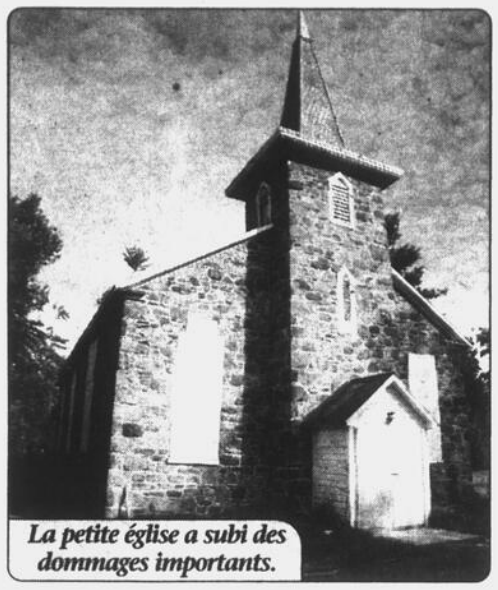
La ville d'Iberville réagit

GILLES LÉVESQUE

Ceux qui s'intéressent à l'histoire et à notre patrimoine en auraient des maux de coeur s'ils s'avisaient d'aller visiter le Trinity Church, sur la rue McGuinnis, à Iberville. Abandonnés depuis près d'un an par les propriétaires actuels, les lieux sont devenus la cible de jeunes vandales qui y ont mis le feu il y a deux semaines. Des voisins prétendent même que l'église aurait été transformée en piquerie!

Chose certaine, le voisinage est très inquiet. Ceux qui veillent sur la protection de notre patrimoine aussi. Consciénte que cette situation ne pourra pas perdurer encore très longtemps, la ville d'Iberville a pris la décision de barricader les lieux une fois de plus la semaine dernière tout en invitant les policiers à s'y rendre plus souvent pour tenir éloignés les vandales qui voudraient poursuivre leurs travaux de démolition!

Rencontré sur place, M. Michel Marcel, inspecteur en bâtiment à la ville d'Iberville, nous a dans un premier temps fait visiter les lieux tout en nous montrant



La petite église a subi des dommages importants.

une série de photographies prises à l'intérieur de l'église et du presbytère construits vers les années 1835, par les mêmes propriétaires que le Manoir Christie.

Pas de doute possible: les vandales ont été très actifs! La présence de matelas témoigne aussi du fait que plusieurs d'entre eux y ont passé des nuits agitées, dont une qui a bien failli réduire le presbytère et son annexe en cendres. C'est l'ex-policier Yvan Huard qui a alerté les pompiers après avoir vu de la fumée s'échapper de l'endroit.



Les jeunes auraient couché sur ces matelas durant leur séjour à l'intérieur du Trinity Church.

«Ce n'est pas compliqué, les policiers ont dû intervenir à cet endroit à au moins onze reprises au cours de la dernière année, raconte M. Marcil. Les voisins sont inquiets et ils ont raison de l'être. Ça n'a pas de bon sens de voir d'aussi beaux bâtiments être laissés à l'abandon de la sorte.»

Effectivement, ça n'a aucun bon sens. La ville d'Iberville entend d'ailleurs durcir le ton pour que les propriétaires actuels assument leurs responsabilités. Ils ont à nouveau été avisés de barricader l'endroit peu après l'incendie, mais devant leur inaction, la municipalité a décidé d'agir. Des panneaux ont été installés pour en fermer complètement l'accès et un constat d'infraction a été émis à l'intention des propriétaires. On leur refilera aussi la note de 2000 $ reliés aux travaux.

Les créanciers seraient aussi à bout de patience et on s'attend à ce que certains d'entre eux passent bientôt aux actes avant qu'il ne reste plus rien de ce bien patrimonial d'une valeur exceptionnelle.



Il s'en est fallu de peu pour que ce presbytère soit réduit en cendres.

PROJETS

Sans entrer dans les détails, rappelons simplement que le Trinity Church a été vendu par les pasteurs de cette communauté religieuse à des particuliers qui avaient manifesté le désir de transformer les lieux tout en respectant l'aspect patrimonial de l'endroit.

Ces derniers voulaient transformer l'église en résidence unifamiliale, le presbytère en maison de répit et l'annexe en centre d'hébergement pour personnes âgées. Des permis ont été délivrés et de menus travaux de restauration ont été entrepris. Durant toutes ces années, aucun des propriétaires actuels n'a habité l'un ou l'autre des bâtiments.

Depuis un an, les lieux sont désertés, d'où la présence marquée de vandales. L'église et le presbytère dépérissent à un rythme inquiétant. Tant et si bien qu'il n'est pas loin le jour où il faudra recourir aux pics des démolisseurs si rien n'est fait pour mettre un terme à ce laisser-faire.

«Honnêtement, je ne sais pas ce que la ville va faire avec ça, commente M. Marcil. Elle tente d'assurer la sécurité des lieux présentement, mais il faudra sans doute faire plus pour sauver cet emplacement d'une très grande valeur.»

Se doutant bien que les propriétaires refuseront d'acquitter le constat d'infraction et la facture de 2000 $, la ville d'Iberville s'attend à devoir se présenter devant les tribunaux dans un avenir rapproché. Les créanciers pourraient en faire autant. ■

Travaux de 393 000 $ sur le boulevard Industriel

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

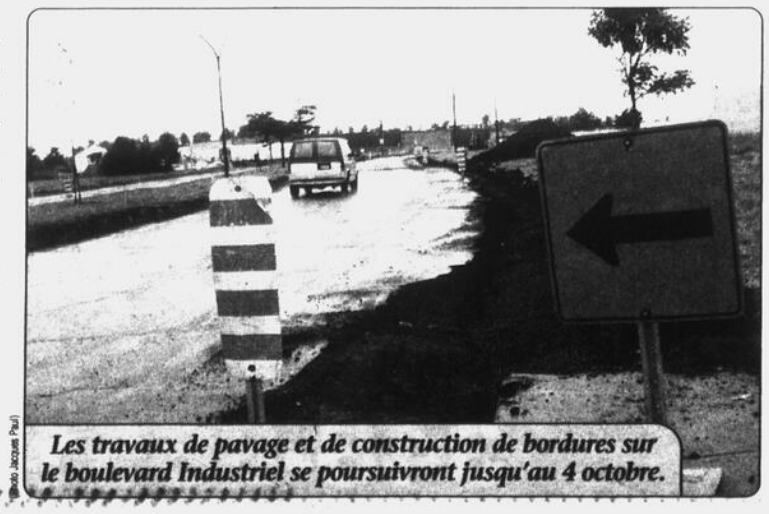
En cours depuis mercredi dernier, les travaux de réfection sur le boulevard Industriel, entre la rue Saint-Jacques et la voie ferrée du Canadien Pacifique, se poursuivront jusqu'au 4 octobre.

Sous la responsabilité de l'entrepreneur Carrière Bernier Ltée, le chantier représente un investissement public que 393 000 $.

Les travaux consistent à la construction de bordures le long du terreplein et à l'amélioration de la chaussée par pulvérisation et pose de deux couches d'asphalte.

Durant les travaux, les automobilistes prendront note qu'il y aura fermeture partielle ou complète du boulevard et la circulation détournée.

D'une manière générale, une travée sera complètement fermée et la circulation se fera sur l'autre travée, à contresens. ■



Les travaux de pavage et de construction de bordures sur le boulevard Industriel se poursuivront jusqu'au 4 octobre.

June Galipeau exige un débat sur la répartition des coûts d'infrastructures

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La conseillère de Saint-Eugène, June Galipeau, estime qu'il y a présentement trop de flottement dans la façon avec laquelle la Ville de Saint-Jean répartit les coûts des travaux d'infrastructures.

«Il y a des fois où les coûts sont complètement répartis aux propriétaires riverains et d'autres fois où les coûts sont répartis selon des pourcentages variables, allant de 50% à 100%. Il me semble y avoir beaucoup d'arbitraire dans notre façon de fonctionner», déplore-t-elle.



June Galipeau

Elle signale qu'à certaines occasions, le conseil municipal a décidé de faire payer des travaux de réfection par le fonds général (l'ensemble de contribuables) sans avoir la certitude que les riverains avaient déjà acquitté une première fois le coût des travaux.

Officiellement, la politique de répartition des coûts appliquée à Saint-Jean-sur-Richelieu est à l'effet que les propriétaires riverains acquittent la première facture d'installation des infrastructures de rue (aqueduc, égouts, éclairage, trottoirs, etc.). Les travaux de réfection subséquents sont par la suite entièrement à la charge du fonds général. En d'autres termes, on ne paye qu'une fois ses infrastructures de rue, à condition qu'ils aient été construits une première fois selon les normes et les critères de la Ville, ce qui n'est pas le cas dans plusieurs secteurs des quartiers Saint-Eugène et Notre-Dame-de-Lourdes, deux quartiers qui appartenaient autrefois à la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste, annexée à Saint-Jean-sur-Richelieu le 11 mars 1970.

«Je demande un débat sur la répartition des coûts des infrastructures de nos rues. Je trouve que ça urge», a-t-elle dit en précisant que cela faisait déjà plusieurs mois que le conseil municipal abordait le sujet durant ses réunions en caucus sans jamais avoir fait le débat de fond.

«EXASPÉRÉE»

En séance publique, Mme Galipeau a indiqué que si cela traînait encore au caucus, elle allait proposer une résolution en bonne et due forme au début d'octobre pour que la question soit tranchée par le conseil municipal.

«Je suis exaspérée des dossiers qui dorment à la ville. Sur ce sujet des infrastructures, je veux qu'il y ait un débat une fois pour toutes afin qu'on établisse une politique franche, honnête et équitable de répartition du coût des infrastructures», nous a-t-elle déclarée.

Lors de la séance du mardi 5 septembre, son collègue de Notre-Dame-de-Lourdes, Germain Poissant, a abondé dans le même sens: «La répartition, c'est réellement une urgence».

Le conseiller de Saint-Gérard, Germain Granger, a renchéri, se disant disponible «24 heures sur 24» pour régler une fois pour toutes cette question de la politique de répartition des infrastructures. ■

Un projet de nettoyage d'un cours d'eau est contesté à St-Jean

Branche 3 de la Rivière Bernier

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Un projet de nettoyage du cours d'eau de la branche 3 de la rivière Bernier fait face à l'opposition majoritaire des propriétaires riverains dans la campagne de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'une partie de L'Acadie.

«À l'exception d'une petite partie, sur la terre de Claude Lanciault, près du Grand-Bernier, ces travaux de nettoyage, sur une longueur de 4,7 kilomètres, ne sont pas nécessaires. Actuellement, l'eau s'écoule très bien», déclare Claude Farley, cadre retraité de la Ville de Saint-Jean et résident du Petit-Bernier.

Le 30 mai dernier, à la salle des loisirs de NDL, M. Farley et la majorité des propriétaires intéressés ont participé à une réunion d'information sur ce projet pour lequel 77% des travaux se déroulent sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu et 27% sur celui de L'Acadie.

«Nous n'avons jamais été consultés. On a cherché à nous mettre devant le fait accompli avec une MRC qui était prête à engager des frais et à nous facturer. Ce n'est pas très démocratique comme procédure», déplore-t-il à propos de ces travaux de plus de quelque 48 000 $.

Pour M. Farley, il y a là ingérence de la MRC du Haut-Richelieu dans une affaire qui devrait uniquement concerner les conseils municipaux de Saint-Jean et de L'Acadie.



(Photo: Jacques Paul)

Claude Farley et plusieurs de ses voisins du Petit-Bernier à Saint-Jean contestent un projet de travaux de nettoyage de la branche 3 de la petite rivière Bernier.

Ce citoyen et les autres riverains concernés par le projet, résume-t-il, estiment que la facture, si jamais la MRC décide d'aller de l'avant avec ces travaux, devrait être assumée par les municipalités de Saint-Jean et de L'Acadie, à même le fonds général (ensemble des contribuables) et non par les propriétaires du bassin versant.

«Je paie le même compte de taxes générales que les citoyens demeurant en ville, sans aucun service de travaux publics (aqueduc, égouts, assainissement et éclairage)», explique M. Farley. Si les autorités politiques décidaient tout de même d'aller de l'avant avec ce projet, il considère qu'il serait alors légitime que la Ville de Saint-Jean en défraie les coûts sur son territoire. ■

IMPORTANT CHANTIER À SAINT-JEAN

Installation des feux de circulation sur Séminaire, Berthier et Laberge

Travaux jusqu'au 27 octobre

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les automobilistes circulant sur le boulevard du Séminaire, à la hauteur des rues Berthier et Laberge, dans le nord de Saint-Jean-sur-Richelieu, devront faire preuve de vigilance d'ici la fin octobre.

D'importants travaux d'installation de nouveaux feux de circulation débutent aujourd'hui (mercredi) devant la nouvelle grande surface de Canadian Tire.

Le chantier de 122 600 $, sous la responsabilité de la firme Néolect Inc., se poursuivra jusqu'au 27 octobre dans ce secteur névralgique de la circulation routière, non loin des bretelles d'accès et de sortie vers l'autoroute 35, où la circulation est habituellement assez lourde.

Les automobilistes devront donc être attentifs pour ne pas nuire au bon déroulement du chantier tout en s'assurant que leur conduite ne causera pas problème à la sécurité des travailleurs.

C'est un système de feux de circulation à cinq branches, à l'intersection de Séminaire et Berthier, de même qu'à l'intersection de Laberge et Berthier, qui sera installé.

Ces feux de circulation auront en principe pour effet d'éliminer la zone conflictuelle de trafic à l'intersection des rues Laberge et Berthier, où les automobilistes doivent présentement s'auto-discipliner et faire preuve de courtoisie les uns envers les autres pour assurer à la fois la fluidité du trafic dans toutes les directions ainsi que leur propre sécurité, notamment pour le virage à gauche sur Laberge en provenance de Séminaire.

HUIT POTEAUX

Les nouveaux feux de circulation nécessitent l'installation de huit fûts (poteaux) sur base de béton, de «lanternes» horizontales et verticales, de «lanternes» pour piétons, de conduits électriques, de boucles de détection et d'un appareil électronique de commande.

Les feux de circulation opéreront en synchronisation avec les autres feux de circulation du boulevard du Séminaire, précise Chantal Boudreau, ingénieure municipale à la direction des Travaux publics.

DÉROULEMENT

Les travaux s'effectueront sur une voie de circulation à la fois, de sorte que le trafic sera possible dans tous les sens en tout temps durant le chantier.

Des arrêts temporaires seront ajoutés sur le boulevard du Séminaire pour la durée des travaux.

Aucune fermeture de rue n'est prévue, sauf à une seule occasion où la rampe de l'autoroute 35 en provenance d'Iberville vers le boulevard du Séminaire devra être fermée pour une durée de quatre heures afin de permettre l'installation d'une boucle de détection. ■

DE LAFONTAINE À SÉMINAIRE

Travaux d'asphaltage annulés sur Gouin

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les travaux d'asphaltage qui devaient avoir lieu sur le boulevard Gouin, entre la rue Lafontaine et le boulevard du Séminaire Nord, ont été annulés par la direction des Travaux publics de la Ville de Saint-Jean.

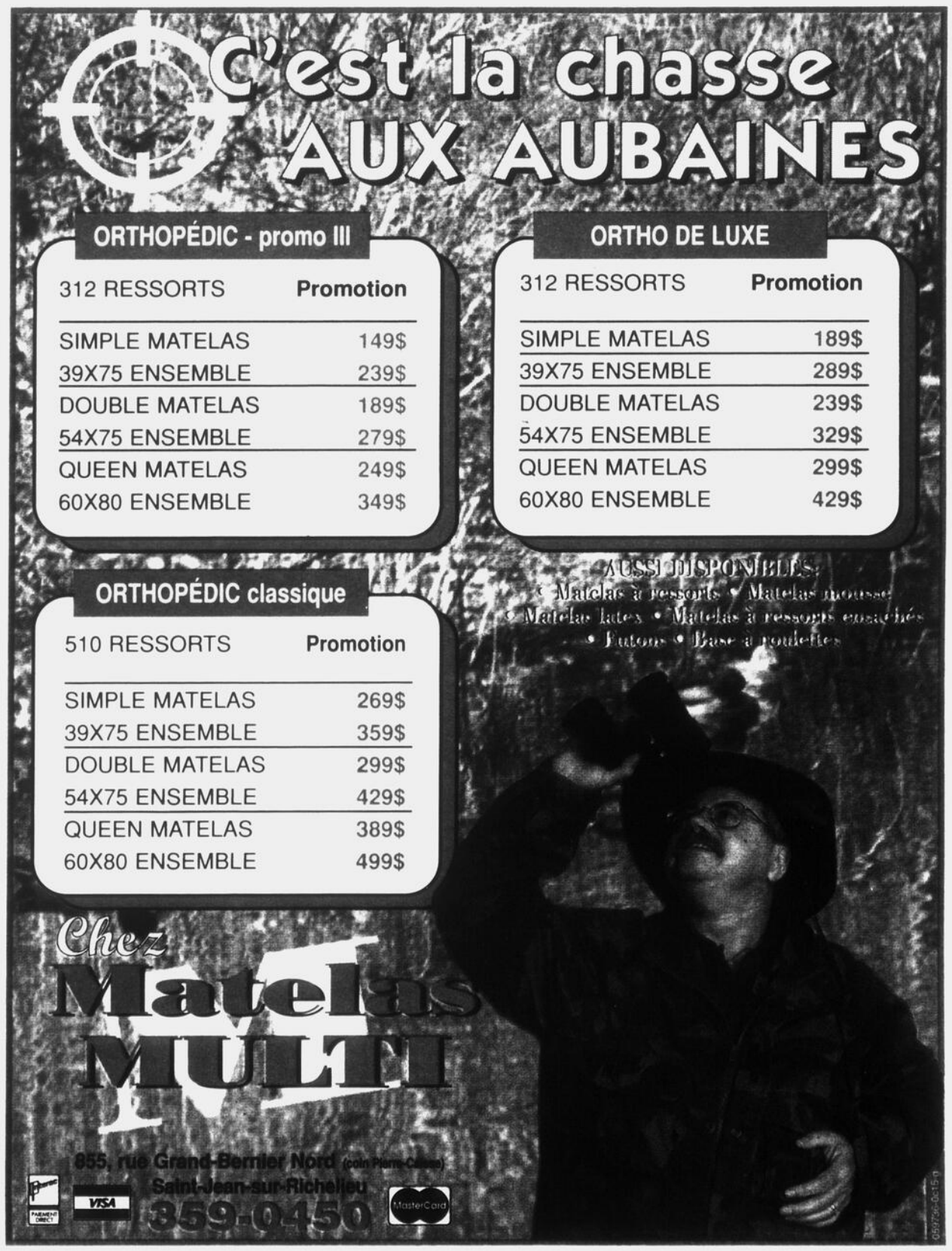
L'ingénieure Chantal Boudreau explique que les travaux ont été retirés du contrat en raison de la mauvaise qualité de la fondation de la rue.

Les expertises préalables à l'octroi du contrat se sont révélées insuffisantes pour évaluer adéquatement la qualité de la fondation de rue qui a réservé de mauvaises surprises.

Les travaux, qui avaient été confiés à l'entrepreneur Carrière Bernier Ltée, consistaient à pulvériser le pavage existant et à poser un nouveau pavage en deux couches.

En conséquence, la Ville a décidé de reporter cette portion des travaux à l'an prochain, alors qu'il faudra refaire la fondation de la rue avant d'asphalter.

Le présent chantier, principalement la réfection de trottoirs, se terminera le 15 septembre plutôt que le 20 septembre. ■



Avantages du Festival aux élus: Smereka est irrité par un article

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le maire Myroslaw Smereka n'a manifestement pas apprécié que *Le Canada Français* publie, dans son édition du 23 août, la liste complète des avantages offerts aux élus johannais (accréditations VIP, coupons de consommation, envolées, manèges, etc.) dans le cadre de l'entente de partenariat entre la Ville et sa créature, la Corporation du festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, un organisme para-municipal.

C'est une question du citoyen Gaston Dupuis qui a permis au maire de Saint-Jean d'étaler publiquement sa frustration sur cet article informant citoyens, électeurs et contribuables sur un des multiples aspects du Festival.

«J'ai lu un article de M. Trépanier citant ce que vous recevez du Festival de montgolfières. J'ai trouvé ça formidable, merveilleux, extraordinaire puis je me suis demandé comment, en votre âme et conscience, vous pouviez critiquer le Festival de montgolfières?», lui a demandé le citoyen Dupuis.

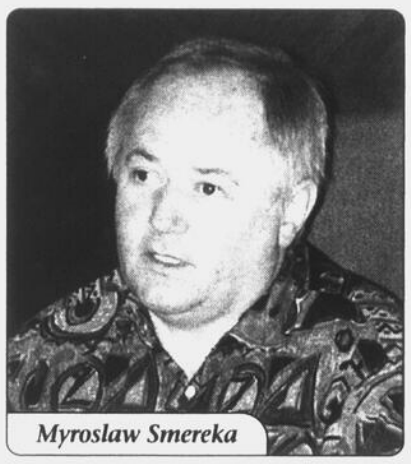
Le maire a alors cherché à banaliser le contenu de l'article en ces termes: «Je n'ai pas trouvé ça tellement innovateur comme article, je vous avoue, parce que ça fait des années que ça marche de même. Alors, tout d'un coup, on se réveille et puis on écrit un article sur quelque chose qui est dit. Ça, j'avoue que ça ne m'a pas épaté. Je connais la qualité des articles de M. Trépanier pis celle-là ne fait pas partie des A+.»

Il a enchaîné en répondant à M. Dupuis que «ce n'est pas parce qu'on reçoit qu'on ne peut pas critiquer. N'oubliez pas qu'on donne de l'argent et qu'on a deux conseillers qui siègent sur le conseil d'administration, qui gèrent.»

À sa manière colorée, le citoyen a insisté en demandant au maire si ces bénéfices étaient une «gratification» du festival ou «une façon déguisée de récompenser les bons amis». «Non», a répondu le maire.

PROPOS «ACCUSATEURS»

Puis, la discussion a dégénéré lorsque M. Dupuis, porté



Myroslaw Smereka

quelque fois à l'inflation verbale et caricaturale, a demandé si cela ne ressemblait pas à des «pots-de-vin». Le maire lui a rétorqué que les avantages offerts aux conseillers servaient à la promotion de la ville.

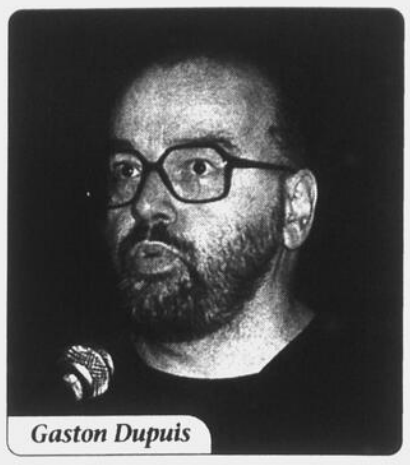
«Ça ressemble à des propos accusateurs», est intervenu le directeur général, Roger Theriault, ce qui a amené le maire à conclure que la question du citoyen était «accusatrice» et devait être »enregistrée» ainsi au procès-verbal de la réunion du conseil municipal.

Le président du Festival, le conseiller Yves Denis, a pris la parole pour calmer le jeu en soulignant que M. Dupuis est l'un des «bons bénévoles» du Festival et ne cherchait pas à être un détracteur du Festival.

M. Denis a répété que les avantages offerts aux conseillers ne sont pas des cadeaux mais des outils de promotion. Il a cependant fait une mise en garde à ses collègues.

«Si le conseiller l'utilise à bon escient. C'est la ville qui va en bénéficier», a dit le conseiller Yves Denis. Ce dernier prend même ses vacances annuelles sur le site du Festival qu'il préside et précise qu'il sort de l'argent de sa poche durant l'événement.

Le greffier, Me Jacques Jutras, qui siège à la Corporation du festival, a précisé que la Ville reçoit une série d'avantages au même titre



Gaston Dupuis

que les autres commanditaires du Festival.

Ces remarques et quelques autres n'ont cependant pas convaincu le citoyen Gaston Dupuis qui a estimé que la question principale était de savoir quels ont été les invités des conseillers durant le Festival pour voir si les avantages offerts ont servi d'outil de propagande politique ou d'outil de promotion de la ville. ■

À LA M.R.C.

Commission municipale

Les municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Valentin se sont vues refuser des amendements à leur réglementation de zonage. Leurs modifications ne seraient pas conformes au schéma d'aménagement. Elles ont décidé de demander l'avis de la Commission municipale du Québec.

Henryville

La Régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise veut construire une usine de traitement des eaux. Ces installations seront en zone agricole. La MRC a formulé l'avis à la Commission de protection du territoire agricole que ce projet est conforme au schéma d'aménagement.

Enfouissement

Le conseil des maires a autorisé la préparation d'un document qui sera distribué dans la population pour expliquer le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de déchets de Saint-Athanase sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire.

On sait par ailleurs que Saint-Athanase a demandé d'annexer la partie du territoire de Mont-Saint-Grégoire correspondant au lieu d'enfouissement. Ce projet est conforme au schéma d'aménagement, a conclu la MRC.

Politique de tarification

Le conseil des maires a reçu un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement établissant la politique de tarification de la MRC. On sait notamment que la MRC se sert de cet argument pour repousser à une date ultérieure les réponses formulées par l'Association pour une gestion écologique des déchets. On ne sait toutefois pas sur quoi exactement la politique portera. En recevant l'avis de motion, les maires ont aussi reçu une demande de dispense de lecture du projet de règlement, au moment de son adoption.

Piste cyclable

La MRC a versé la deuxième tranche d'une subvention de 5000 $ à la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel pour la construction d'un kiosque le long de la piste cyclable qui traverse son territoire.

Passages à niveau

La MRC s'inquiétait du remboursement des frais d'entretien des passages à niveau. Le ministère des Affaires municipales lui a confirmé que le ministère des Transports continuera de rembourser ces frais. ■





Bienvenue aux messieurs !

Métamorphose

OUVERT 5 SOIRS ET 7 JOURS

Nos spéciaux

TOUS
LES **LUNDIS, MARDIS** ET **MERCREDIS**

- PERMANENTE -
tout compris
44,95$*

- TEINTURE -
15$*

- MÈCHES -
24,95$*

* *Léger supplément pour cheveux longs*

Ouvert jusqu'à 21 h du lundi au vendredi

L'équipe Métamorphose compte deux nouveaux membres
Bienvenue !



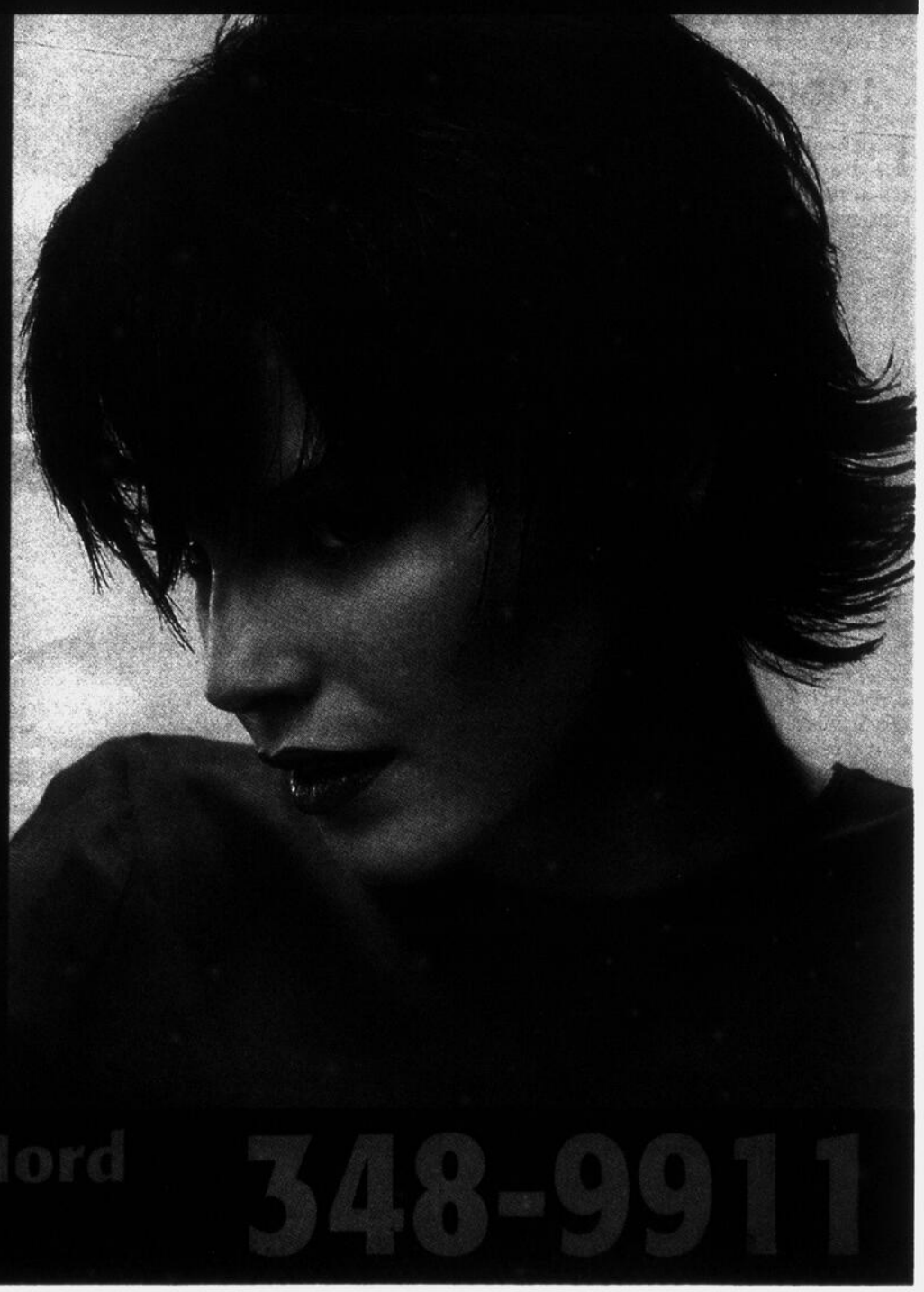
Patricia Giguère



Nathalie Dion



Nous utilisons les produits et la coloration de « Wella »



943, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

348-9911

FARNHAM

Épinglettes à vendre

Les épinglettes de Farnham 2001 sont présentement en vente dans plusieurs commerces de la ville. Cet article promotionnel souligne à la fois le 150e de la paroisse Saint-Romuald, le 125e de la Ville de Farnham et le 50e de la Caisse populaire de Farnham. Un millier d'épinglettes ont été produites et sont disponibles au coût unitaire de 5 $. L'épinglette a été conçue à la suite d'un concours de dessin organisé au printemps dernier. Le dessin gagnant avait été réalisé par Didier Dubois. La vente d'épinglettes constitue une activité de levée de fonds dans le cadre des fêtes de Farnham 2001. Un album souvenir marquant ces trois anniversaires est actuellement en production. Cet ouvrage historique regroupe des textes et photos de familles, d'entreprises et d'événements qui ont fait l'histoire. Plus de 235 familles ont acheté une page dans cet album. Le livre, qui contiendra autour de 440 pages, devrait être publié au début de l'année 2001.

BEDFORD

Regroupement des gens d'affaires

L'assemblée générale du Regroupement des gens d'affaires de Bedford et région aura lieu le lundi 18 septembre à 19 heures, au Centre communautaire Georges-Perron. L'assemblée sera suivie d'une formation gratuite en marketing. Confirmez votre présence au 248-0550.

HENRYVILLE

Loisirs: inscriptions

Le Comité des sports d'Henryville tiendra une session d'inscriptions pour ses activités automnales le vendredi 22 septembre, de 19 heures à 21 heures, et le samedi 23 septembre, de 9h30 à 12 heures, au Centre communautaire situé au 109, rue Saint-Jean-Baptiste à Henryville. Les cours de ballet-jazz seront offerts les vendredis en soirée à compter du 6 octobre pour une durée de 24 semaines, et l'aérobie pour les 18 ans et plus les lundis en soirée à compter du 2 octobre pour une durée de 11 semaines. Des frais de retard de 15 $ seront perçus pour les inscriptions reçues après les deux journées d'inscription. Ceux qui ont payé la carte de la Société Saint-Jean-Baptiste lors de l'inscription estivale 2000 sont priés de l'apporter. Aucune inscription ne sera prise par téléphone avant les deux journées d'inscription officielle. Pour information (ballet jazz), contactez Marie-Claude Lareau au 299-2641, Sylvie Breton au 299-2030, Marie Butler au 299-2765 ou Guylaine Goyette au 299-2054. Pour information (aérobie), contactez Caroline Benjamin au 299-2356 ou Johanne Quintin au 299-9753.

PIKE RIVER

Fête champêtre

Une fête champêtre aura lieu le samedi 16 septembre sur le terrain de l'hôtel de ville de Pike-River. Des activités sont prévues tout au long de la journée. Un souper au cochon braisé sera servi de 16h30 à 19h30. À 19h30, le repas sera suivi du spectacle de la formation folklorique *Laridé*. Pour information, contactez Julie Fontaine au 248-0611 ou Nadyne Noël au 244-6157.

SAINT-SÉBASTIEN

Maison de quartier: 1er anniversaire

La population est invitée à prendre part au premier anniversaire de la Maison de quartier de Saint-Sébastien, le dimanche 17 septembre, de 11 heures à 17 heures. La Maison de quartier est située au 589, rue Principale à Saint-Sébastien (voisine de la Caisse populaire). Au programme: mini fête gourmande «Les petits délices»; démonstrations de peinture, de montage de bijoux, de bouquet de fleurs séchées et de lettres créatives; dévoilement officiel du nouveau nom de la Maison de quartier; et autres surprises. Pour information, contactez Louise Thibodeau, coordonnatrice, au 244-5817. ■

Bail du campus: Bachand est rendu à l'accès à l'information

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

D'avis que le Conseil économique (CLD) du Haut-Richelieu et le ministère de la Défense nationale sont de connivence pour cacher le bail relatif aux conditions d'utilisation du site du Fort-Saint-Jean, le député bloquiste du comté de Saint-Jean, Claude Bachand, a décidé d'utiliser les moyens légaux pour avoir sa copie du contrat.

Lundi, en vertu de la Loi d'accès à l'information, le député a écrit à la Direction générale de l'accès à l'information au quartier général de la Défense nationale à Ottawa pour réclamer officiellement sa copie du bail.

«Je désire par la présente obtenir, en vertu de la loi d'accès à l'information, le bail signé le 14 août 2000 entre le ministère de la Défense et le Conseil économique (CLD) du Haut-Richelieu, concernant l'utilisation du site du Fort-Saint-Jean (ex-collège militaire)», lit-on dans sa lettre accompagnée d'un chèque de cinq dollars.

«Je ne lâcherai pas. Je trouve cette affaire-là de plus en plus louche. Qu'est-ce qu'ils ont tant à cacher», questionne le député fédéral. ■

Stores et toiles de notre manufacture !

LE MARCHÉ DU STORE DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE !

C'EST SI FACILE ! VASTE Choix • BAS Prix • Service RAPIDE !



Attrayants et abordables !
Sélection imposante avec lamelles 1 po et 2 po. Galons décoratifs en tissu disponibles. Belle palette de teintures et finitions en bois.



Aident à économiser l'énergie !
Stores cellulaires simples ou doubles en « nid d'abeille » qui protègent votre intimité en beauté.



Choix incomparable !
Stores verticaux à lamelles 2 po ou 3 1/2 po. Des milliers de styles et de couleurs à partir de 19,99 $. Modèles en tissu, vinyle texturé... et plus encore !



Élégance à bons prix !
Notre collection « Parfait Plis » est magnifique ! Les cordons sont dissimulés, donc aucun trous pour laisser passer la lumière.



En aluminium ou vinyle !
Le plus grand choix de styles et de couleurs en Amérique du Nord ! Lamelles 1/2 po, 1po, 1 3/8 po et 2 po.



Agencez-les à vos tentures !
Toiles en vinyle classique ou tissus décoratifs. Options « Sunweave » et « Sidewinder^MD » disponibles.



Pour un décor exceptionnel !
Serenity^MD pivote comme un store vénitien et monte comme une toile de fenêtre. Venez voir notre collection de stores romains !

St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-0990
1050, boul Du Seminaire N.
Près du Wal-Mart, voisin d'Au Vieux Duluth

Le choix des consommateurs du service de l'excellence

LE MARCHÉ DU STORE DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE !

Composez le 1-800-234-6377
pour le supermagasin le plus près de chez vous. Visitez notre site Internet au www.lemarchédustore.com

20$ de rabais
SUR TOUT ACHAT DE 100 $ CHEZ LE MARCHÉ DU STORE
Expire le: 24 September, 2000 code: 1854
Veuillez présenter le coupon lors de votre commande. Ne peut être jumelé à d'autres offres. Non applicable sur achats antérieurs. Un coupon par maisonnée.

50$ de rabais
SUR TOUT ACHAT DE 250 $ CHEZ LE MARCHÉ DU STORE
Expire le: 24 September, 2000 code: 1854
Veuillez présenter le coupon lors de votre commande. Ne peut être jumelé à d'autres offres. Non applicable sur achats antérieurs. Un coupon par maisonnée.

100$ de rabais
SUR TOUT ACHAT DE 500 $ CHEZ LE MARCHÉ DU STORE
Expire le: 24 September, 2000 code: 1854
Veuillez présenter le coupon lors de votre commande. Ne peut être jumelé à d'autres offres. Non applicable sur achats antérieurs. Un coupon par maisonnée.

MD Marques déposées de Blinds To Go Inc
* Voir détails en magasin

262085-0c15-g

FESTIVAL DE MONTGOLFIÈRES

Elles s'envoleront vers le pays de Fidel!

GILLES LÉVESQUE

Fidel Castro aura de la visite prochainement! Sur son île, il recevra la visite de Jacinthe Patenaude, de Napierville, et de Nathalie Quintin, de Saint-Jean-sur-Richelieu, lesquelles sont les heureuses gagnantes du concours organisé dans le cadre de la vente des passeports du Festival de montgolfières M. Christie de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Cette promotion dont le tirage a eu lieu le 18 août dernier était organisée en collaboration avec Le Canada Français, Z-104 et l'Office du tourisme de Cuba. Les deux gagnantes ont pris possession de leurs prix aux bureaux du Festival, le 1er septembre dernier.



Dans l'ordre habituel: Charles Couture, du Canada Français, Jacinthe Patenaude, Jacques Jutras, du conseil d'administration du Festival, Nathalie Quintin et Nathalie Lussier, de Z-104.

Il est à noter qu'un peu plus de 12 000 personnes ont fait l'achat d'un passeport cette année, lequel donnait droit à d'importants rabais. ■

«AUCUNE LEÇON À RECEVOIR DE BACHAND»

Khoury déclare que la rencontre avec Allan Rock était apolitique

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le candidat déclaré à l'investiture libérale fédérale du comté Saint-Jean, Joseph Khoury, affirme que c'est une rencontre «apolitique» qu'il avait voulu organiser à sa résidence entre des décideurs régionaux et le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, lors du récent passage de ce dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu.

«L'objectif de cette réunion était purement médical. Tout le monde reconnaît que le fédéral doit avoir un droit de regard sur la santé et nous voulions sensibiliser le ministre à l'état de la situation dans notre région», déclare M. Khoury.

On se souviendra que la rencontre avec le ministre Allan Rock a été annulée, notamment à la suite de pressions exercées auprès des autorités du parti par la présidente de l'Association, Diane MacDonald. M. Rock avait été remplacé par son adjoint parlementaire, le député Yvon Charbonneau.

«Plutôt que de faire de la politicaillerie, le député Claude Bachand ferait mieux de s'occuper des malades de sa région. Durant les sept dernières années, j'aurais mieux aimé l'entendre parler de nos malades que des autochtones», ajoute M. Khoury.

Il affirme d'autre part ne pas avoir à recevoir de leçon de fidélité politique de la part du député bloquiste de Saint-Jean, lui soulignant que le ministre Allan Rock est le «bras droit» du premier ministre Jean Chrétien.

Enfin, M. Khoury note que les troupes libérales du comté de Saint-Jean sont unies dans l'objectif de donner enfin un député du parti au pouvoir au comté de Saint-Jean. «J'annonce déjà qu'en cas de défaite à l'investiture, je me rallierai au vainqueur pour atteindre cet objectif», a-t-il conclu. ■

ACTION COMMUNAUTAIRE

Cajolais déposera un mémoire devant la Commission Larose

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le président du Regroupement des usagers du transport adapté du Haut-Richelieu (RUTAHR), Pierre Cajolais, déposera un mémoire lors de la consultation publique présidée par l'ancien président de la CSN, Gérald Larose, sur une proposition de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire.

Cette Commission est en tournée du Québec depuis le 24 août et terminera ses audiences le 22 septembre à Montréal. Elle sera de passage en Montérégie le 14 septembre.

Lancée en avril part le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, la consultation porte sur un projet de politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire dans lequel on retrouve une cinquantaine de propositions concernant les grands enjeux soulevés par le mouvement des organismes communautaires autonomes.

Dans son mémoire, le président du RUTAHR, Pierre Cajolais, se déclare «perplexe» sur une orientation ministérielle relative à l'abolition du financement d'organisations militant pour l'égalité, la protection et la défense des droits.



Pierre Cajolais

«Ceci est une flagrante tentative de bâillonnement des associations les moins puissantes de notre société», déplore M. Cajolais en demandant notamment au gouvernement du Québec d'affecter les fonds nécessaires pour que ces associations dédiées à la protection et à la promotion des droits de la personne puissent accomplir leur travail. ■

Sortez l'esprit en paix !

Avec

SécuritéLink d'Ameritech

un nouveau partenaire Alliance de Bell, vous êtes en lieu sûr.

Bell Partenaire Alliance

Le système de SécurityLink d'Ameritech vous est offert à partir de

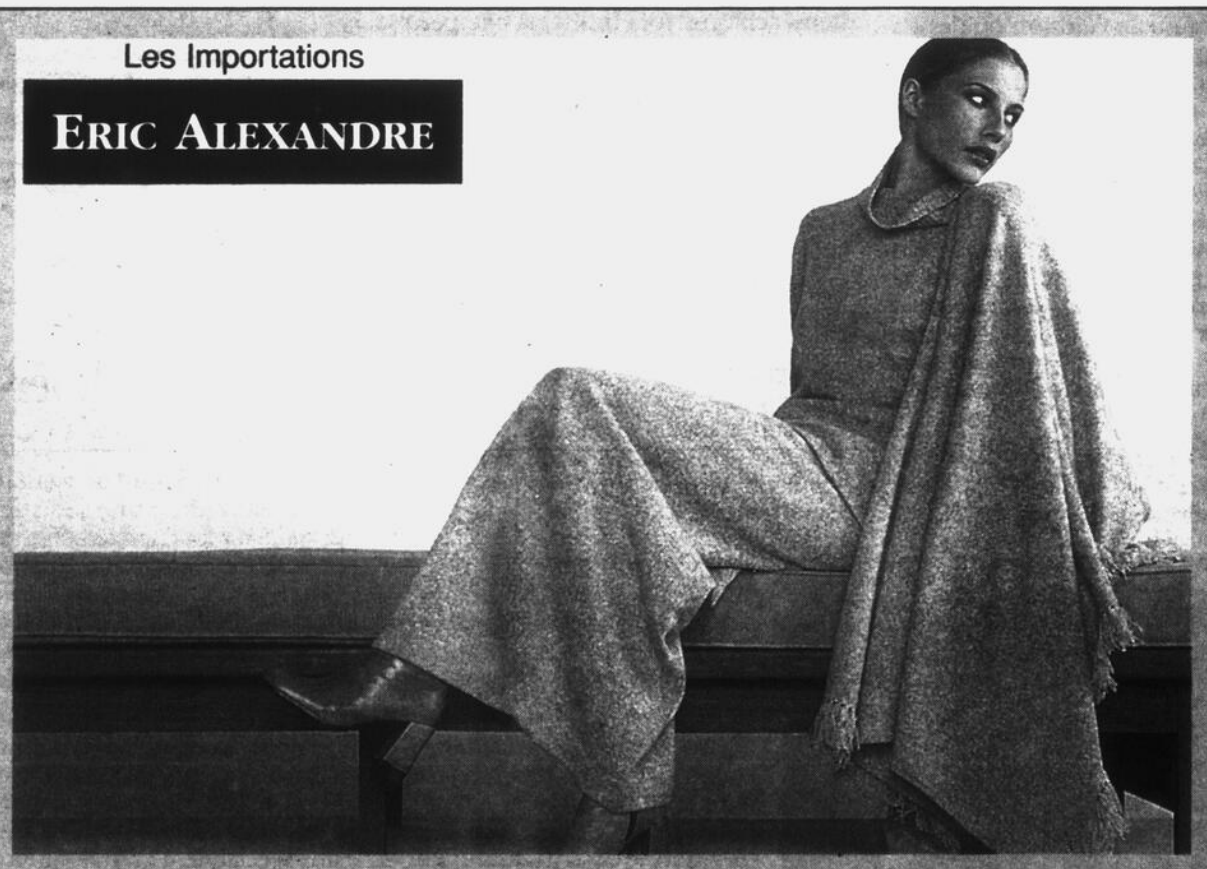
26,95$

par mois/36 mois

Pour une évaluation GRATUITE et pour connaître notre promotion en cours, appelez Mme Chantale Vézina au 1-877-944-4436, poste 5211.

Les Importations

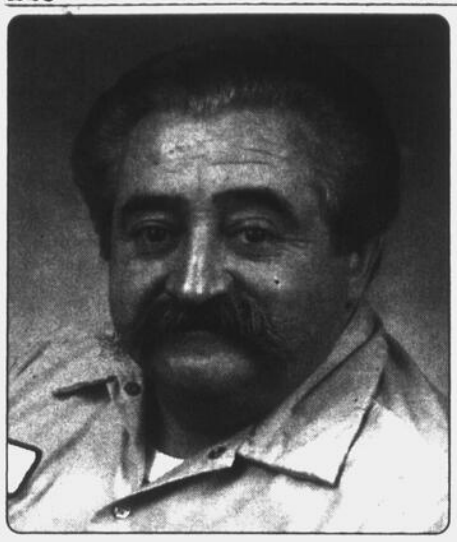
ERIC ALEXANDRE



Le Tandem

2001, rue Victoria
Saint-Lambert
(450) 465-9249

555, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-1790



Saint-Luc rend hommage à Serge Vivier

La Ville de Saint-Luc tient à informer sa population et principalement ses bénévoles du décès de M. Serge Vivier à l'âge de 58 ans. M. Vivier a été proposé dans les parcs et bâtiments durant plus de 15 ans. Guidé par sa générosité et son dévouement, il a côtoyé et rendu de nombreux services à des centaines de bénévoles et participants. Il sera exposé à la résidence funéraire Le Sieur, 95, boulevard Saint-Luc le mercredi 13 septembre de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures ainsi que jeudi matin à compter de 11 heures. Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Luc le jeudi 14 septembre à 14 heures. ■

RÉFECTION D'UN PONCEAU

Sainte-Brigide au front contre les compagnies ferroviaires

GILLES BÉRUBÉ

La municipalité de Sainte-Brigide s'apprête à aller au front contre les compagnies ferroviaires. Ce sera contre CP Rail ou la Compagnie de chemin de fer Québec-Sud. Une histoire de cours d'eau, un petit chantier de 17000 $, mais une importante question de principe qui oppose les compagnies ferroviaires au monde municipal.

C'est peut-être une question de culture développée au début du siècle dernier, quand les municipalités déroulaient le tapis rouge aux chemins de fer. Il semble que les sociétés ferroviaires soient un peu condescendantes, quand vient le temps de discuter de travaux autour des voies ferrées. Pas facile de leur faire payer leur part ou même simplement d'obtenir leur coopération pour exécuter des travaux.

À Sainte-Brigide, la municipalité est aux prises avec un problème semblable depuis plusieurs années. Une branche de la rivière Sud-Ouest vient traverser la voie ferrée du Chemin de fer Québec-Sud. Historiquement, le cours d'eau empruntait un petit tunnel qui passait sous la voie ferrée.

Peut-être à cause de l'érosion ou des travaux d'hydraulique agricole réalisés il y a une couple de décennies, le lit de la rivière a été abaissé par rapport au plancher du tunnel. Ce dernier est devenu un obstacle à l'écoulement de l'eau. Pour compenser, un tuyau a été enfoui sous la voie ferrée, à quelques mètres du tunnel. L'ennui, c'est qu'il est trop petit. Au printemps et quand il survient de forte pluie, il ne suffit pas à la tâche. La solution technique la moins coûteuse est de tailler une tranchée dans le plancher du tunnel et d'y enfouir un deuxième tuyau. Ensemble, les deux tuyaux absorberont le débit du cours d'eau.

Il y a quatre ou cinq ans que le sujet revient à la table de la MRC du Haut-Richelieu. Les agriculteurs demandaient des travaux de réfection du cours d'eau. La partie la plus à l'amont a été refaite, mais ça ne donne pas grand chose de recreuser s'il y a un bouchon plus bas. Lors de la réunion d'information sur le projet, il y a quelques semaines, le surintendant du projet, Lucien Méthé, a raconté qu'au départ, la compagnie ferroviaire s'était montrée prête à payer. Par la suite, elle a donné son accord aux travaux, mais elle ne veut plus payer. Le code municipal prévoit pourtant qu'un propriétaire doit assurer l'écoulement des eaux à l'amont.

Cette année, avec l'appui de la MRC et de la Fédération québécoise des municipalités, Sainte-Brigide a décidé de faire les travaux et de prendre les procédures pour se faire payer. Au total, le chantier coûtera 47 513 $. 30 263 $ serviront à payer le creusage du cours d'eau. Cette somme sera répartie entre les propriétaires riverains selon la superficie égouttante. Les travaux sous le chemin de fer sont évalués à 17 250 $.

C'est ce montant que la municipalité tentera de récupérer de la compagnie ferroviaire. Laquelle? On n'est pas encore sûr, puisque Québec-Sud louerait sa voie du Canadien Pacifique. À la limite, si elle perd sa cause, la facture de 17 250 $ sera répartie entre les riverains. Cependant, ils n'auront pas à payer les frais juridiques, a assuré le maire, Jean-Martin Van Rossum. La municipalité bénéficiera de l'appui du fonds de défense de la Fédération québécoise des municipalités.

En somme, pour un enjeu de 17 250 $, Sainte-Brigide pourrait permettre d'établir une jurisprudence que les autres municipalités pourraient utiliser contre les sociétés ferroviaires. À Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, par exemple, il y a une dizaine d'années que la municipalité demande au CN d'effectuer des travaux. On peut penser que le principe pourrait s'appliquer à d'autres types de travaux. ■

PIERRE PAQUETTE DE PASSAGE À SAINT-LUC

Le logement social préoccupe les organismes consultés par le Bloc

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le logement social dans toutes ses formes, non seulement les HLM mais aussi l'aide aux coopératives et les mesures de soutien au loyer, préoccupe les groupes socio-économiques du comté de Saint-Jean, constate le vice-président du Bloc québécois, Pierre Paquette.

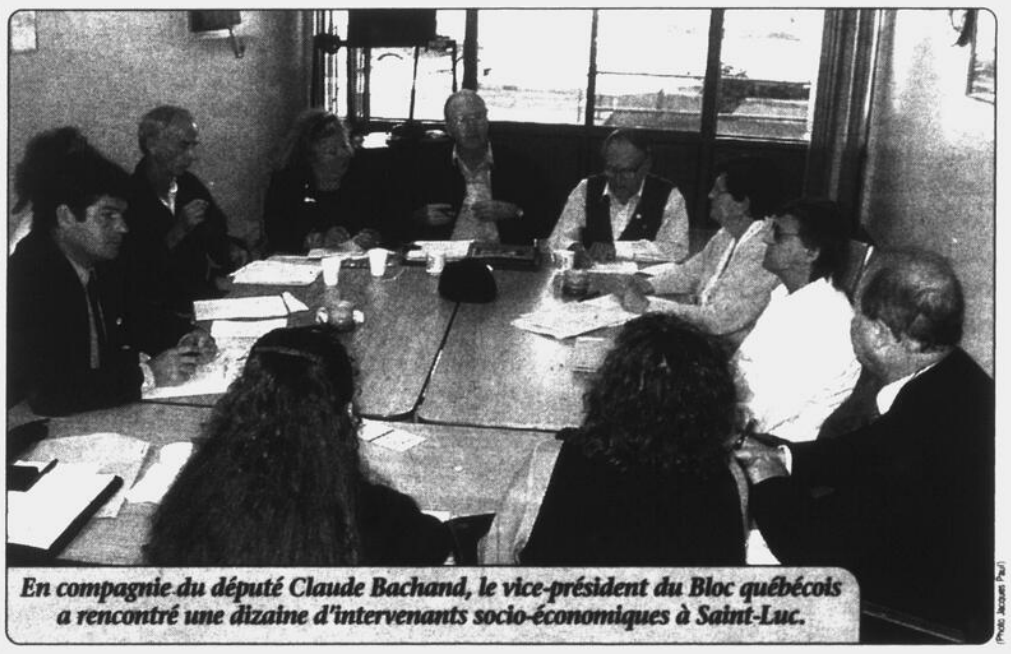
Ce dernier était de passage à Saint-Luc au lendemain de la Fête du travail, le mardi 5 septembre, dans le cadre de la tournée de consultation du Bloc québécois sur la plate-forme électorale. Dans les locaux du groupe Handi-Logements, en compagnie du député Claude Bachand, il a rencontré une dizaine d'intervenants communautaires de la région.

Six grands thèmes sont à l'ordre du jour de cette consultation, soit le réinvestissement en santé et en éducation, la mondialisation, la création d'emplois, le refus global de la pauvreté, le soutien aux régions et le droit du Québec à décider librement de son avenir.

Outre la question du logement social, M. Paquette a souligné en entrevue téléphonique que les intervenants qu'il a rencontrés dans le comté de Saint-Jean lui ont particulièrement fait part de leurs préoccupations en matière d'aide à la sécurité de la vieillesse, dont les prestations n'ont pas été sérieusement revues à la hausse depuis plusieurs années.

Le vice-président du Bloc québécois a pour sa part insisté sur l'engagement solennel de son parti, adopté en janvier dernier, dans la lutte a la pauvreté. Il a notamment souligné l'importance d'inclure dans la Charte canadienne des droits de la personne une clause de protection des individus contre la discrimination sociale afin de protéger les plus démunis face, par exemple, aux difficultés d'accès au logement ou aux comptes de banque.

Le député Claude Bachand s'est dit heureux de la teneur de cette rencontre de consultation en soulignant l'importance de rencontrer les groupes et les organismes socio-économiques régionaux à l'approche d'une élection fédérale au cours de laquelle son parti entend défendre et promouvoir leurs intérêts. ■



En compagnie du député Claude Bachand, le vice-président du Bloc québécois a rencontré une dizaine d'intervenants socio-économiques à Saint-Luc.

(Photo: Jacques Paul)

À SAINT-LUC

Boulevard Omer-Marcil

ISABELLE SIMARD

La Ville de Saint-Luc vient de procéder à l'adoption d'une série de règlements portant sur les changements de zonage qui permettront le redressement du boulevard Omer-Marcil. Une assemblée de consultation publique avait d'abord eu lieu le 14 août dernier et aucune demande d'approbation référendaire valide n'a été reçue à l'égard de ces règlements.

Rappelons que Wal-Mart pourrait venir s'installer à Saint-Luc, à l'arrière du magasin Maxi et Cie. Ce projet important inclura également l'implantation d'autres magasins spécialisés à grande surface. Pour sa réalisation, il sera nécessaire de déplacer le boulevard Omer-Marcil.

Assurances générales

La Ville de Saint-Luc a retenu les services de la firme lavalloise *Guy Turcot & associés, conseillers en assurances* pour le service de négociation en vue du renouvellement des contrats d'assurances de la municipalité pour la période du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2001.

Cette firme aura pour mandat la révision des risques et besoins en assurances de la municipalité, la formulation de la demande révisée au courtier, l'analyse des termes proposés, l'expertise et la recommandation relatives à la proposition déposée, l'audition et la vérification des contrats d'assurances produits suite à l'adjudication, et ce, pour la somme forfaitaire de 1800 $ excluant les taxes fédérale et provinciale.

Diane Raymond, maire suppléant

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc a procédé à la nomination de Diane Raymond, conseillère du district numéro 5, à titre de maire suppléant pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2000 ainsi que pour le mois de janvier 2001. Durant ce mandat, Mme Raymond sera autorisée à représenter la Ville de Saint-Luc au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu en cas d'absence du maire Gilles Dolbec. ■



Paquin poursuit sa convalescence

Atteint d'une forte cellulite à la jambe gauche le 26 août dernier, durant le Conseil national de son parti à Trois-Rivières, le député péquiste de Saint-Jean, Roger Paquin, qui a été brièvement hospitalisé, poursuit toujours sa convalescence à domicile. Tous ses rendez-vous ont été annulés jusqu'au lundi 25 septembre. Il fera par la suite un retour progressif au travail jusqu'à l'ouverture de la session, le 17 octobre, où il espère avoir repris toutes ses forces.. ■

Les Jardins du columbarium officiellement inaugurés

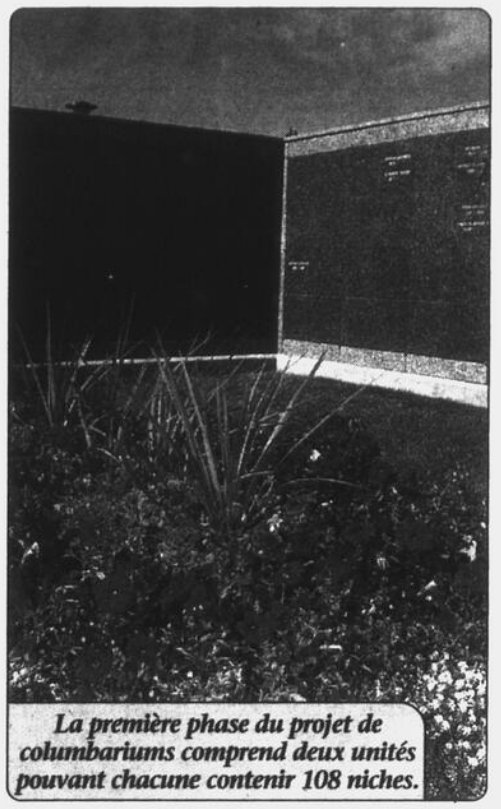
La Corporation du cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu a procédé, le dimanche 10 septembre dernier, à l'inauguration officielle de la première phase de son projet «Les Jardins du columbarium».

Environ une cinquantaine de personnes ont assisté à cette cérémonie inaugurale qui s'est déroulée immédiatement après la traditionnelle fête du cimetière.

Après la présentation des membres du conseil d'administration, à savoir M. André Foisy, président, Mme Danielle Deland, administratrice et secrétaire, Mme Louise Godin, administratrice, et M. Fernand Trahan, administrateur, Mme Deland a décrit le projet de columbariums sur le terrain du cimetière. La coupe symbolique du ruban ainsi qu'un vin d'honneur ont conclu la cérémonie. Mme Francine Gélineau, secrétaire du bureau d'affaires, assurait la présentation des différents intervenants.



M. André Foisy, curé de la Cathédrale et président de la Corporation du cimetière de Saint-Jean.



La première phase du projet de columbariums comprend deux unités pouvant chacune contenir 108 niches.



Mme Danielle Deland, administratrice, a présenté et décrit le projet de columbariums sur le terrain du cimetière.

(Photos Stéphane Lachance)

Les Jardins du columbarium

Entrepris dans le but de répondre à un besoin de plus en plus pressant de la population, les travaux des Jardins du columbarium ont débuté en août 1999.

«Au Québec, plus de la moitié des familles choisissent l'incinération comme mode d'inhumation, indique une porte-parole de la Corporation du cimetière. Les columbariums sont la solution actuelle à l'enseigne d'une tradition de respect».

Chacun des deux columbariums érigés actuellement au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu abrite 108 niches, chacune conçue pour recevoir deux urnes cinéraires. Chaque niche est scellée par une plaque de granit ornée d'une inscription gravée. L'ensemble est conçu en vue d'un développement équilibré, harmonieux et progressif de 18 unités.

Selon le président de la Corporation, M. André Foisy, il devenait pressant depuis les dernières années, d'aller au devant de la demande d'une clientèle de plus en plus sélective et donc de mettre sur pied ce projet d'envergure.

La population de notre région semble d'ailleurs apprécier cette nouvelle alternative puisque plusieurs niches sont déjà vendues, souligne-t-on. Ajoutons que les personnes qui désireraient obtenir plus de renseignements peuvent composer le (450) 357-0043. ■

Pour souligner le 100e anniversaire de son décès

Messe et cérémonie en mémoire de Félix-Gabriel Marchand dimanche à St-Jean

Michel Phaneuf

La mémoire de Félix-Gabriel Marchand et de son père, Gabriel Marchand, sera honorée de façon spéciale le 17 septembre prochain à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dans le cadre des manifestations entourant le centenaire du décès de Félix-Gabriel Marchand (1832-1900), une messe commémorative sera célébrée le dimanche 17 septembre à 15 heures à la Cathédrale de Saint-Jean sous la présidence de l'évêque du diocèse, Mgr Jacques Berthelet.

Cette cérémonie qui se tiendra à l'instigation de la Société d'histoire du Haut-Richelieu est ouverte à l'ensemble de la population. Elle sera marquée par la présence de plusieurs dignitaires, membres de l'Assemblée nationale du Québec, de la Chambre des communes du Canada, élus municipaux et scolaires, membres du clergé et descendants de Félix-Gabriel Marchand, sans oublier des représentants d'organismes tels la Chambre des notaires du Québec, la Société nationale des Québécois Richelieu/Saint-Laurent et la Chambre de commerce du Haut-Richelieu.

Le Choeur du Richelieu sera lui aussi présent et assurera l'animation musicale de l'événement. Sous la direction de M. Gilles Roy, le Choeur interprétera notamment des oeuvres de Handel, de Vivaldi (extraits du *Gloria*), de Gounod (extrait de la *Messe de Sainte-Cécile*) et de Fauré (*Cantique de Jean Racine*).

Pour sa part Lionel Fortin, vice-président de la Société d'histoire et auteur d'un ouvrage sur Félix-Gabriel Marchand, présentera les biographies de Félix Gabriel, notaire, auteur, journaliste, député provincial du comté de Saint-Jean de 1867 à 1900 et premier ministre du Québec de 1897à 1900, et de son père, Gabriel (1780-1852), fondateur de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste.

À la suite de cette messe, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sera l'hôte d'une cérémonie protocolaire à 16 heures à l'hôtel de ville. Après la signature du livre d'or, le maire, M. Myroslaw Smereka, offrira le vin du souvenir et de la fierté aux invités. ■

La paroisse Saint-Luc organise une soirée-bénéfice

Gorette Linhares

La paroisse Saint-Luc organisera une soirée-bénéfice sous le thème C'est la fête au village, le samedi 30 septembre, à l'école Providence, situé au 207, rue Courville à Saint-Luc.

Le repas sera servi à compter de 18 heures. Au menu, il y aura du boeuf et du cochon braisé à volonté. Suivra une soirée dansante au son d'une discothèque mobile. Des surprises sont prévues ainsi que des tirages de prix de présence.

Il s'agit d'une invitation de Marcel Trudeau, curé de la paroisse et président du conseil de Fabrique, ainsi que des marguilliers Lucien Marmen, Roger McNicoll, Daniel Robitaille, Thérèse Valiquette, Marcel Viau et Clément Couture.

Au total, 300 billets sont à vendre, moyennant 25 $ chacun, ce qui inclus le repas, une consommation et la soirée de danse. Pour s'en procurer, on s'adresse aux marguilliers ou on téléphone au presbytère au (450) 359-8181, entre 13 heures et 16h30. ■



ROYAL PHOTO
CARREFOUR RICHELIEU
Tél. : (450) 359-9188

PENTAX PENTAX



INCLUS
piles - étui



MZ-30
28-80 mm
499,99$

Garantie 4 ans

105G
Compact zoom
229,99$

Vente de fin de bail
Nous déménageons au Mail Champlain
261716-0c13-L

ÉDUCATION

ÉCOLE DES PRÉS-VERTS À SAINT-LUC

Les parents font le point sur la réforme de l'éducation



ISABELLE SIMARD

La réforme de l'éducation enclenchée depuis le début septembre dans les classes de maternelle, 1re et 2e année a suscité de multiples interrogations chez les parents. Une centaine de personnes se sont réunies à l'école des Prés-Verts, lundi soir, pour en savoir davantage sur le virage scolaire qui s'amorce à l'échelle de la province.

La réforme de l'éducation, c'est quoi? Nos enfants seront-ils des cobayes? Le nouveau système a-t-il fait ses preuves ailleurs? Que feront les enfants s'ils ne redoublent plus? Comment seront-ils évalués? Pourquoi tant de changements?

Une foule de questions ont été abordées tout au long de cette soirée animée par Donald Guertin, conseiller pédagogique à la Commission scolaire des Hautes-Rivières et Louis Richer, directeur de l'école des Prés-Verts.

À deux reprises, les parents ont été invités à former des groupes pour participer à des ateliers. Le travail en atelier, précisons-le, fait partie intégrante du nouveau programme scolaire qui sera appliqué dans les classes.

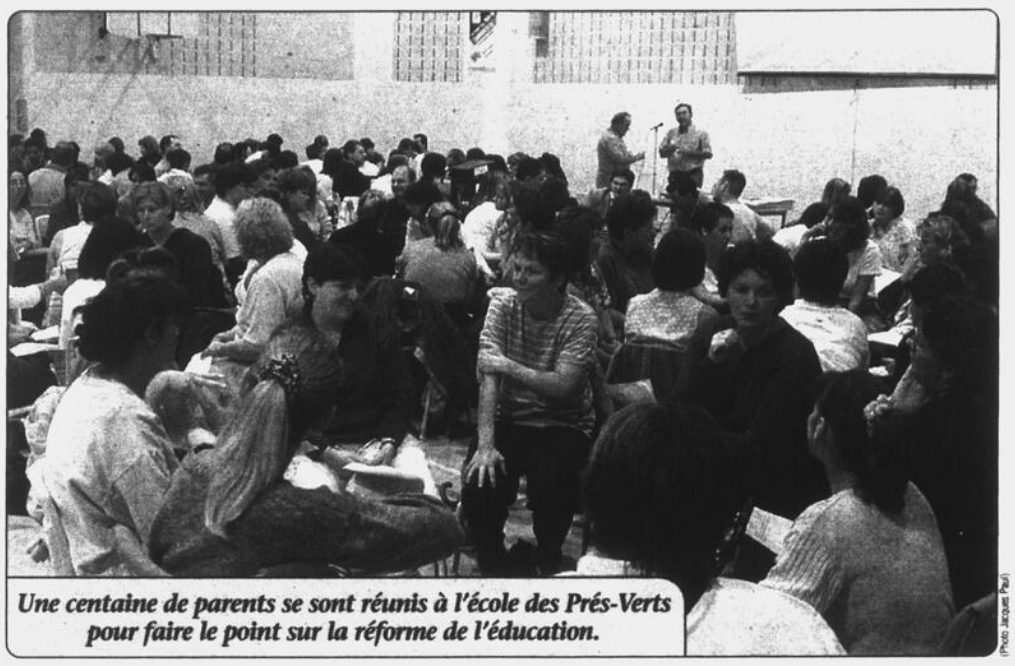
Dans un premier temps, les parents ont formulé une vingtaine de questions ayant trait à la réforme de l'éducation. Toutes ces interrogations ont été notées par le conférencier, Donald Guertin, qui a ensuite promis de couvrir l'ensemble de ces questions durant son exposé.

Dans un deuxième temps, toujours en équipe, les parents ont participé à un second atelier articulé autour de quatre thèmes. Ils ont énuméré les qualités d'un bon professionnel, les motifs pour lesquels les enfants décrochent, les moments de leur enfance où ils ont appris quelque chose et tout ce qu'un élève devrait apprendre à l'école.

Durant sa conférence, Donald Guertin a mis en relief les données recueillies auprès des parents, leurs multiples questions, leurs attentes et le contenu de la réforme.

LA RÉFORME

Pourquoi changer le curriculum? «C'est un processus qui a duré environ sept ans. Le nouveau curriculum est appliqué dans d'autres pays comme la Suisse, la Belgique, les États-Unis. Les résultats révèlent une plus grande réussite chez les élèves et un taux de décrochage plus bas», d'expliquer M. Guertin.



Une centaine de parents se sont réunis à l'école des Prés-Verts pour faire le point sur la réforme de l'éducation.

(Photo Jacques Paul)

Le contenu du programme ne subira aucun changement majeur, prévient-il. «C'est la manière d'enseigner qui subira des changements et non le contenu», dit-il.

L'élève deviendra le principal acteur dans ses apprentissages. «On ne peut apprendre ce qu'on connaît déjà... L'élève doit avoir en mémoire à long terme des connaissances qui lui permettent d'établir des liens avec les nouvelles informations qui lui sont fournies, sinon il ne peut les traiter d'une façon significative», ajoute-t-il.

De cette façon, l'enfant identifie par lui-même des trucs pour retenir certaines informations. «Par exemple, j'ai demandé à un enfant comment il s'y prenait pour se rappeler l'orthographe du mot *hippopotame*. Il m'a répondu: *facile, l'hippopotame a deux narines, alors c'est pour cela qu'il y a deux* p *au début du mot*. Si cet enfant a trouvé ce truc pour se rappeler l'orthographe de ce mot, tant mieux. Peut-être n'arriverait-il pas à assimiler cette information si un autre truc lui était imposé par l'enseignant», estime M. Guertin.

Aussi, les élèves travailleront-ils plus fréquemment en ateliers et en équipes afin de développer l'ensemble de leurs compétences.

«L'enfant construit lorsqu'il est placé en projets qu'il choisit avec ses pairs pour apprendre. C'est un défi. En réalisant des tâches scolaires, il fait des liens, il développe des compétences, car il mobilise ses connaissances, ses savoirs, ses habiletés pour réaliser la tâche», précise le conférencier.

L'enfant ne sera pas laissé à lui-même sans encadrement, assure M. Guertin. «Il y aura toujours un code de vie dans la classe. L'élève ne sera pas toujours en atelier. Il y aura encore de la place pour l'apprentissage individuel», soulève-t-il.

Sur la question du redoublement, le conférencier rappelle qu'il a été prouvé que ce moyen est le moins efficace dans l'apprentissage d'un enfant.

Le Programme de formation de l'école québécoise établit de façon précise les compétences que les élèves doivent développer. Il est également conçu pour que les enseignants puissent enrichir au besoin les contenus à l'intention des élèves les plus doués ou encore approfondir les apprentissages de base pour les élèves aux prises avec des difficultés.

«L'évaluation finale de l'élève se fera à la fin du cycle de deux ans. À quatre reprises chaque année, l'enseignant devra entrer en communication avec les parents pour faire le point sur le cheminement scolaire de l'enfant», mentionne-t-il.

M. Guertin juge inadmissible qu'un enfant en 1re année soit considéré en échec parce qu'il ne sait pas lire après quatre mois.

Les apprentissages seront donc étalés sur deux ans. Les enseignants travailleront en cycle pour soutenir l'apprentissage des compétences établies par le programme scolaire.

«En somme, le virage se situe surtout sur le plan des mentalités, sur la façon d'enseigner et, dans l'ensemble, les professeurs accueillent avec enthousiasme cette réforme qui placera l'enfant au coeur de ses apprentissages», termine M. Guertin. ■

Éducation aux adultes: kiosque d'information

Le Service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières tiendra un kiosque d'information au Carrefour Richelieu les 14, 15 et 16 septembre.

Les visiteurs pourront y obtenir des informations sur les services «formation de base» et «compétences de base».

Des représentants de la commission scolaire seront sur place pour répondre aux questions de la population les jeudi et vendredi (14 et 15 septembre) entre 13 heures et 20 heures et le samedi (16 septembre) entre 11 heures et 15 heures. ■

Salon PIERRE
Clinique capillaire
• Prothèse capillaire sur mesure pour hommes et femmes
• Perruques pour hommes, femmes et enfants
• Volumateur (sur mesure)
• «Bounding»
• Greffe capillaire
• Cas médicaux
• Vente - Service Entretien - Réparation
Cabinet privé pour votre confort
1460, rue Bernier
(angle France) Saint-Luc
348-8032
059038-0C15-G

VERGER & CIDRERIE DC DENIS CHARBONNEAU
NOUVEAU
Crêperie et repas champêtre
Ouvert tous les jours
Cueilleur(se)s demandé(e)s
Venez cueillir vous-mêmes vos pommes
Balades en chevaux et tracteur
Nouveau Maison entrée de la citrouille
Denis Charbonneau
575, rang de la Montagne
Mont Saint-Grégoire
Téléphone: (450) 347-9184
Téléc.: (450) 347-2788
059117-0c15-g

Nouveau service destiné à une clientèle faiblement scolarisée

ISABELLE SIMARD

La Commision scolaire des Hautes-Rivières lance un nouveau service destiné aux adultes qui désirent parfaire leur formation de base afin d'être mieux outillés pour faire leur entrée sur le marché du travail.



(Photo: Jacques Paul)

Les deux enseignantes responsables du nouveau service, Lise Courville et Nicole Potvin en compagnie de Frédéric Pozzoli, conseiller pédagogique.

Le programme «Compétences de base» comporte quatre volets: l'alphabétisation, la formation présecondaire, le savoir et le travail ainsi que le service de formation à l'intégration sociale.

«Les compétences de base s'adressent à une clientèle faiblement scolarisée. Ce nouveau service permettra à l'adulte de se prendre en main et d'acquérir les compétences de base pour être en mesure de faire son entrée sur le marché du travail», explique Frédéric Pozzoli, conseiller pédagogique.

Par le biais de ce nouveau programme, certains adultes apprendront à mieux lire, écrire et calculer. D'autres qui n'éprouvent aucun problème de cet ordre suivront les cours de français et de mathématiques indispensables aux études de niveau secondaire.

Le volet «savoir et travail» favorisera un retour au travail par l'acquisition scolaire en alphabétisation, en présecondaire et l'équivalence d'un troisième secondaire.

Les enseignantes offriront une démarche d'orientation, une formation de base liée au secteur de travail choisi et l'acquisition des compétences professionnelles spécifiques. Ils aideront certains élèves à choisir un emploi n'exigeant pas de qualifications professionnelles.

Deux enseignantes ont été dégagées par les Centres de formation du service d'éducation aux adultes pour réaliser ce projet. Il s'agit de Lise Courville et Nicole Potvin.

Leur mandat consistera à développer des activités d'animation et de sensibilisation dans la communauté et à effectuer une expansion de la formation générale de base dans les centres destinés aux adultes faiblement scolarisés.

Aussi développeront-elles des services de formation externes aux entreprises et complémentaires aux entreprises, aux organismes du milieu et aux adultes faiblement scolarisés.

«Toutes ces formations visent un développement personnel facilitant un retour au travail. Les cours seront dispensés selon un horaire flexible et dans des lieux diversifiés», précise Lise Courville.

La formation sera donc axée sur l'emploi et basée sur les besoins de chaque individu.

«Chaque adulte sera évalué de manière à ce que nous adaptions la formation selon ses besoins. Les compétences de base ne sont aucunement axées sur une approche académique et ne constituent pas non plus un tremplin pour des études professionnelles ou autres», tient à spécifier M. Pozzoli.

Pour obtenir de l'information supplémentaire ou pour s'inscrire à ce nouveau service, il suffit de communiquer avec Nicole Potvin (359-6411 poste 2264) ou Lise Courville (359-6411 poste 2287). ■

LE MONDE SCOLAIRE

Élection partielle

On le sait, Michelle Laporte a quitté, pour cause de déménagement, le poste de commissaire qu'elle occupait à la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Elle représentait la circonscription no 18, à Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est-à-dire une partie des parents du secteur Sainte-Marie-de-la-Visitation, et ceux du secteur Saint-Gérard. S'ouvre en conséquence une période de mise en candidature.

La déclaration de candidature est disponible au bureau Ghislaine Chartier, présidente d'élection. Son bureau est situé au 210, rue Notre-Dame, à Saint-Jean. Toute déclaration de candidature devra être produite au bureau de Mme Chartier aux jours et aux heures suivant: le mercredi 1er novembre et le jeudi 2 novembre, de 8h30 à 11h45 et de 13 à 16 heures, ainsi que le vendredi 3 novembre, de 13 à 20 heures.

S'il y a une élection, elle se tiendra le dimanche 19 novembre tandis que le vote par anticipation est prévu le dimanche 12 novembre.

Suzanne Tremblay

Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, a été nommée membre de la Commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'éducation.

Salon Éducation

La Commission scolaire des Hautes-Rivières aura son kiosque lors de la 5e édition du Salon Éducation Formation Emploi, qui aura lieu du 12 au 15 octobre, à la Place Bonaventure de Montréal. Pour obtenir plus de détails sur ce salon: www.saloneducation.com.

Gilles Ménard

Gilles Ménard, directeur du Service des ressources humaines de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, a annoncé son départ à la retraite lors de l'assemblée de conseil tenue le lundi 11 septembre. M. Ménard a manifesté son désir de «passer à autre chose» et ce, après 34 années de service. Son dernier jour de travail sera le 22 décembre 2000.

Erratum

Nous avons commis une erreur de calcul dans notre édition du mercredi 30 août, en page A25, dans l'article portant sur la rémunération des membres du conseil scolaire des Hautes-Rivières. Nous écrivions: «Pour ce qui est du salaire des commissaires, il passe de 3780,40 $ à 4889,85 $. On parle ici d'une hausse de 29,35%.» Nous aurions dû écrire: «il passe de 4178,33 $ à 5404,57 $.» Nos excuses. ■





La procession a été accompagnée par les joueurs de cornemuse du régiment Black Watch Pipes and Drums.



Quelque 450 personnes ont pris part à l'événement.

(Photos Mary Bohn)

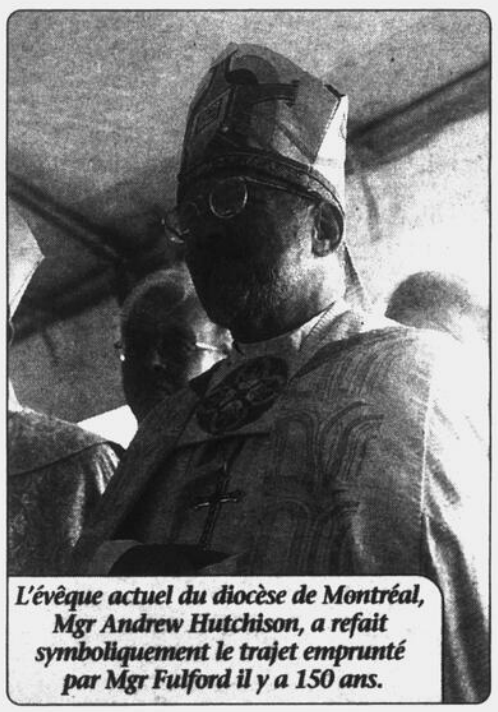
Près de 450 personnes ont accueilli l'évêque anglican de Montréal et le Synode

MICHEL PHANEUF

C'est en présence d'une foule considérable que se sont déroulées, le dimanche 10 septembre dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu, les cérémonies marquant l'ouverture du 141e Synode du diocèse anglican de Montréal, en même temps que la commémoration de l'arrivée de son premier évêque, Mgr Francis Fulford.

Quelque 450 personnes ont en effet assisté à ces cérémonies qui s'inscrivaient dans le cadre du 150e anniversaire du diocèse de Montréal; des gens de Saint-Jean-sur-Richelieu, bien sûr, mais aussi des personnes en provenance de tous les coins du vaste diocèse qui, en plus de l'île de Montréal, englobe une partie du nord de la métropole et des Cantons-de-l'Est.

L'événement a entre autres été marqué par la reconstitution de l'arrivée de Mgr Fulford, le 11 septembre 1850 à Saint-Jean.



L'évêque actuel du diocèse de Montréal, Mgr Andrew Hutchison, a refait symboliquement le trajet emprunté par Mgr Fulford il y a 150 ans.



La plupart des paroisses du diocèse étaient représentées.

Parti d'Angleterre, Mgr Fulford a tout d'abord débarqué à Boston pour ensuite se rendre à Burlington au Vermont, puis à Saint-Jean par le bateau *Steamer Burlington* avant de se diriger vers Montréal.

Lors de la cérémonie commémorative de dimanche, le dixième et actuel évêque de Montréal, Mgr Andrew Hutchison, est lui aussi arrivé à Saint-Jean par bateau, mais cette fois en provenance de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix sur le «Fort Saint-Jean II». Il a été accueilli par l'actuel évêque de Québec, Mgr Bruce Stavert.

Accompagnés des joueurs de cornemuse du régiment *Black Watch Pipes and Drums*, les participants se sont ensuite rendus de la Place du Quai jusqu'à l'église St-James pour l'ouverture du Synode. Ils ont été accueillis par des délégués venant des mêmes paroisses qui accueillirent autrefois Mgr Fulford il y a 150 ans, en l'occurrence le recteur de l'église St-James, le Révérend Andrew Sandilands, et la Révérende Linda Chaulk, recteur de l'église de Clarenceville.

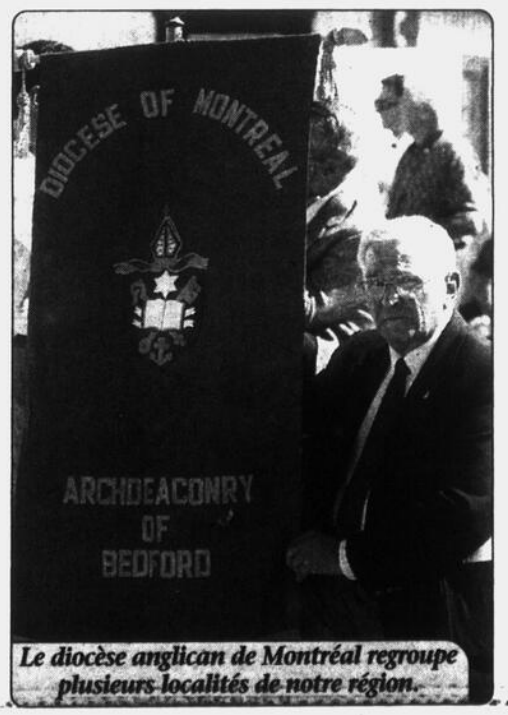
L'église St-James étant trop petite pour loger tous les participants, la procession s'est par la suite dirigée vers le Centre des aînés où s'est tenue une célébration eucharistique dans le cadre du Synode. Une réception a conclu l'événement. ■



Le Cardinal Turcotte, le maire de Saint-Jean, M. Myroslaw Smereka, et sa compagne, Mme Monique Stever, comptaient parmi les invités d'honneur.



Un visage que plusieurs Johannais reconnaîtront sans doute, celui de David Oliver, qui fut pasteur à l'église St-James à la fin des années 1970.



Le diocèse anglican de Montréal regroupe plusieurs localités de notre région.



L'évêque de Québec, Mgr Bruce Stavert.

Le Club Richelieu et Voxapella s'associent pour un spectacle

Bourses d'études remises à des étudiants en musique

GILLES LÉVESQUE

Le Club Richelieu Saint-Jean et l'ensemble vocal Voxapella viennent de s'associer pour la présentation d'un spectacle musical qui aura lieu au Théâtre des Deux Rives, le 17 février prochain. Les profits réalisés à cette occasion seront remis sous forme de bourses d'études à des étudiants inscrits en musique.

C'est dans le cadre d'une rencontre tenue à nos bureaux vendredi dernier qu'ont été dévoilées les grandes lignes de cet événement qui constituerait une première au Québec relativement à l'objectif visé.

Étaient présents à cette rencontre Luc Poirier et Éric Lazure, du Club Richelieu Saint-Jean, ainsi que Claude Gonthier et Daniel Hébert, de Voxapella. À tour de rôle, ils ont vanté les mérites de cette activité de financement qui profitera à de jeunes étudiants de niveaux collégial et universitaire inscrits en musique à temps plein.

«Nous voulions diversifier nos activités de financement depuis quelques années et c'est comme ça que nous est venue l'idée d'organiser cette soirée avec Voxapella. Nous sommes très heureux que cet ensemble vocal ait accepté notre invitation», commente M. Lazure, président du Club.



Dans l'ordre habituel: Luc Poirier, Claude Gonthier, Éric Lazure et Daniel Hébert.

(Photo Rémy Boily)

En fait, c'est Luc Poirier qui a eu l'idée de cette association après avoir entendu Voxapella en spectacle. Il dit avoir été impressionné par la richesse des voix de cet ensemble. «Je me suis alors dit qu'il fallait absolument faire quelques chose ensemble», commente-t-il.

Ce quelque chose, le président du conseil d'administration de Voxapella, Claude Gonthier, a accepté avec empressement d'y donner suite.

«J'avoue avoir été emballé par cette idée, confesse-t-il. C'est évident que Voxapella est heureux d'être associé à un organisme comme le Club Richelieu. Du même souffle, nous sommes contents de savoir que les profits générés à cette occasion seront versés à de jeunes étudiants inscrits en musique. Il va sans dire aussi que le fait de pouvoir nous produire au Théâtre des Deux Rives est un défi emballant.»

La remise des bourses aura lieu dans les semaines qui suivront la présentation du spectacle, le 17 février prochain. Un comité de sélection verra à évaluer la qualité des candidatures après une présélection et une audition formelle des finalistes. Le nombre de bourses d'une valeur de 1500 $ chacune variera en fonction des profits réalisés lors de l'événement. À cet effet, précisons que Voxapella décernera sa propre bourse à cette occasion.

La plupart des maisons d'enseignement de niveaux collégial et universitaire seront sensibilisées à l'existence de ces bourses de façon à ce que leurs étudiants puissent tenter d'en obtenir une.

SPECTACLE

Pour ce qui est de la soirée comme tel, le directeur musical de Voxapella, Daniel Hébert, précise que cet ensemble offrira, à quelques exceptions près, le spectacle présenté l'an dernier au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean et qui était intitulé Rhapsody.

«C'est bien évident que nous ne nous voulons pas entrer en concurrence avec notre spectacle annuel du mois de mai, souligne M. Hébert. Nous allons donc présenter Rhapsody tout en ajoutant quelques pièces de notre nouveau répertoire. Quatre musiciens nous accompagnerons sur scène.»

Il est à noter que les billets pour ce spectacle seront mis en vente au cours du mois de décembre. ■

Nouvelle garderie à L'Acadie: inscription le 19 septembre

ISABELLE SIMARD

En prévision de l'ouverture d'une nouvelle installation pour les enfants de 3 mois à 5 ans, le Centre de la petite enfance Les Poussineaux tiendra une soirée d'inscription le mardi 19 septembre à 19 heures, au 1322, chemin du Clocher à L'Acadie.

Située au 101, rue Pierre-Brault, la nouvelle installation ouvrira ses portes vers le 15 octobre. Elle pourra accueillir 80 enfants. Le projet d'investissement est évalué à 850 000 $.

La nouvelle garderie sera aménagée derrière l'hôtel de ville de L'Acadie. Rappelons que la municipalité a offert ce terrain au C.P.E. Les Poussineaux pour la construction de cette seconde installation. Une autre installation est située sur le boulevard Industriel à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce projet portera à 138 le nombre d'enfants accueillis en garderie. Le C.P.E. Les Poussineaux offre également 50 places en milieu familial.

La soirée d'inscription s'adresse uniquement aux résidents. Ceux-ci devront fournir sur place un certificat de naissance de l'enfant et celui d'un des parents. Les frais d'ouverture du dossier de 20 $ par enfant ainsi qu'un dépôt d'une semaine seront exigés pour confirmer l'inscription, ce qui portera le total à 45 $. ■

Le Carrefour Richelieu fait plus de 100 GAGNANTS lors de son vingtième anniversaire

20 ans CARREFOUR RICHELIEU Branché sur mes goûts !

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 31 août 2000. Du 3 au 13 août dernier se déroulait au Carrefour Richelieu la promotion «20 ans de vie et d'aventures !» avec plus de 25 000$ en prix à gagner.

Le Centre a couronné 44 gagnants lors des jeux QUIZ à la cour centrale, 50 gagnants de 200$ en certificats-cadeaux de divers marchands lors des tirages quotidiens et finalement 12 gagnants le 13 août lors de la journée «Anniversaire» du Centre.

Le Carrefour Richelieu tient à remercier tous ses partenaires, marchands et clients qui ont permis que cet événement soit un franc succès. Félicitations à toutes les gagnantes et à tous les gagnants.



Madame Danielle Cyr de Saint-Luc, gagnante de l'aménagement paysager de 5 000$.



Madame Marguerite Tougas de Pike River, gagnante du Crédit voyage de 2 000$.



Madame Annie Samoisette de L'Acadie, gagnante de 2 000$ en certificats-cadeaux du Carrefour Richelieu.

Toutes les gagnantes sont accompagnées de Madame Nancy Chaput, directrice de la promotion au Carrefour Richelieu.

Publicité

060273-0c15-6gn1

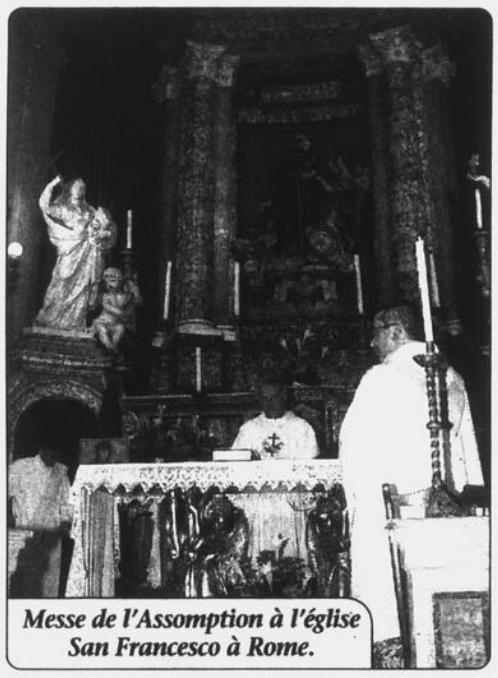
JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE

Le Pape Jean-Paul II salue les jeunes pèlerins

600 000 jeunes réunis à la Place Saint-Pierre

ISABELLE SIMARD

N.D.L.R LE CANADA FRANÇAIS présente cette semaine le deuxième d'une série de reportages portant sur les Journées mondiales de la jeunesse. Rappelons que notre journaliste Isabelle Simard accompagnait les 40 jeunes pèlerins du groupe Rome 2000 Foi lors de leur pèlerinage en Italie du 10 au 21 août. Voici la suite d'un récit de voyages ponctué d'anecdotes et d'images croquées sur le vif par notre photographe Rémy Boily.



Messe de l'Assomption à l'église San Francesco à Rome.



Ce cher Émile Fleury, l'un des encadreurs du groupe Rome 2000 Foi, est devenu un point de repère pour les jeunes pèlerins de la région!

Pour donner le coup d'envoi aux Journées mondiales de la jeunesse, le Pape Jean-Paul II a salué tous les jeunes réunis à Rome à l'occasion d'une célébration d'accueil sur la Place Saint-Pierre. Les 40 jeunes pèlerins du groupe Rome 2000 Foi n'auraient manqué pour rien au monde ce rendez-vous avec le Saint Père.

Reportons-nous donc au mardi 15 août. Après avoir assisté à la Sainte Messe de l'Assomption durant laquelle les prêtres ont lavé les pieds de certains pèlerins en signe de bienvenue, les jeunes quittent leur lieu d'hébergement en direction de la Place Saint-Pierre où 600 000 pèlerins ont rendez-vous.

La chaleur est intense. Le thermomètre marque les 40 degrés Celsius. Une véritable marée humaine a envahi la Place Saint-Pierre où l'espace est limité. Des centaines de milliers de personnes attendent l'arrivée du Pape sous un soleil ardent.

Les heures s'écoulent et on annonce enfin l'arrivée du Saint Père. L'ambiance est fébrile devant la Basilique Saint-Pierre. Deux membres de l'organisation des Journées mondiales de la jeunesse agitent un énorme boyau d'arrosage pour permettre aux pèlerins de se rafraîchir. Cette douche froide fournit à tous la force nécessaire pour surmonter l'attente.



L'émotion est à son comble alors que le Saint Père avance lentement sur la place Saint-Pierre.



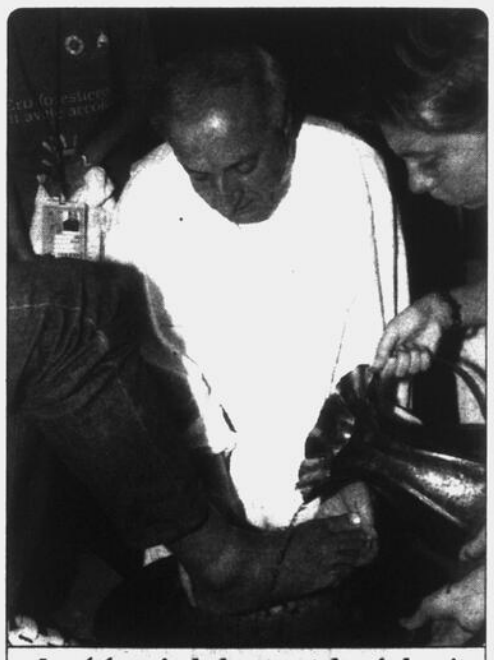
À Rome, l'eau qui coule des fontaines est bonne à boire. La jeune Marie-Claude Leduc court faire le plein pour ses compagnons de voyage.

Des écrans géants sont dispersés sur le site afin de permettre à la foule d'assister à la cérémonie. Quelques heures plus tôt, le Pape a présidé une première cérémonie sur la Place St.Jean de Latran. Pour faire patienter les gens, on rediffuse la cérémonie sur grand écran.

ARRIVÉE DU SAINT PÈRE

L'émotion est à son comble alors que le Saint Père avance lentement sur la place Saint-Pierre. Les pèlerins attendent ce moment depuis bientôt cinq heures. Des jeunes agitent des drapeaux des quatre coins du monde. «Nous t'aimons Jean-Paul II», crient les pèlerins à l'unisson et en plusieurs langues.

Des centaines de personnes courent derrière le cortège en espérant avoir la chance de serrer la main du Saint-Père ou, du moins, d'attirer son regard. Le Pape s'adresse à la foule. Il remercie les jeunes qui ont répondu à son invitation en venant à Rome pour célébrer leur foi. Durant quelques heures, les pèlerins écouteront attentivement le discours d'ouverture du Pape Jean-Paul II. ■



La cérémonie du lavement des pieds suit une tradition établie par Saint Philippe de Neri, qui lavait les pieds des pèlerins qui se rendaient à Rome pendant l'Année Sainte.



Un peu d'eau pour permettre à la foule de tenir le coup! Le thermomètre marque les 40 degrés Celsius.



Quelque 600 000 jeunes ont envahi la Place Saint-Pierre pour assister à la cérémonie d'ouverture

Prenez le temps de vous dépêcher...

... prend fin le 30 septembre 2000,

chez le concessionnaire le plus «hot» en ville

LA SUPER VENTE



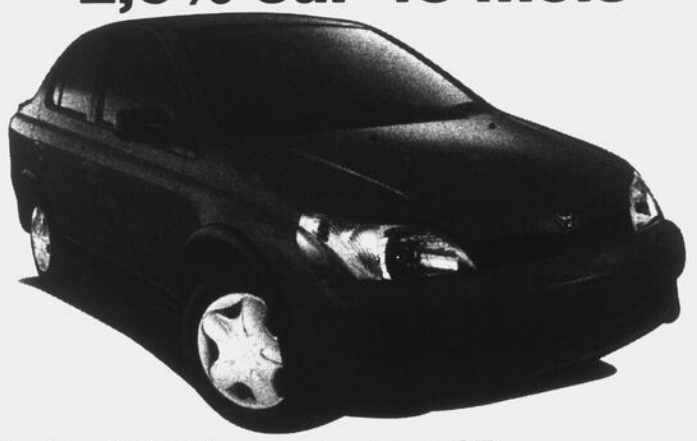
Hâtez-vous. Il ne vous reste que 12 jours

0% sur 36 mois

Financement à l'achat sur tous les modèles 2000

Exemples de financement 36 mois		
Taux d'intérêt 8,75% versus 0,9%	Emprunt 15 000$	Emprunt 20 000$
Économie	1 900$	2 533$

2,9% sur 48 mois



Cette offre est aussi disponible sur tous les modèles 2000 en inventaire.

echo 4 portes

199$ /48 mois location

Comptant 1 025$
Transport et préparation inclus.
Kilométrage annuel de 24 000 km.
Taxes en sus

- **Radio AM/FM avec lecteur CD**
- **Roues de 14 po**
- **Enjoliveurs complets**
- **Pare-chocs de couleur assortie**
- **Essuie-glace à balayage intermittent**
- **Rétroviseurs à télécommande manuelle**

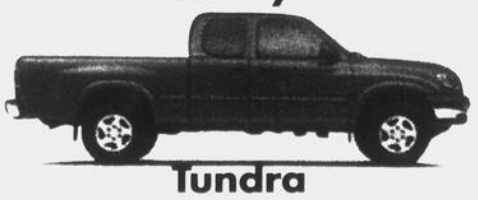

Corolla


Camry


Solara


Rav-4


Tacoma


Tundra


4 Runner


Sienna

Venez choisir la vôtre dès maintenant!

DERY TOYOTA

359-9000

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

RABAIS EN ARGENT jusqu'à 1 000$



1055, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

L'Haut Parcours Richelieu

060255-0c15-dj

JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE

Rome envahie par deux millions de jeunes!

ISABELLE SIMARD

Pendant cinq jours, deux millions de pèlerins ont séjourné à Rome à l'occasion des Journées mondiales de la jeunesse. Les rues, les autobus, le métro et le tramway ont été littéralement envahis par tous ces jeunes issus des quatre coins du monde. Patience, tolérance et respect des autres étaient de mise!

Ils se sont armés de courage pour surmonter leur fatigue. Ils ont ri, pleuré, prié, dansé... Les 40 pèlerins du groupe Rome 2000 Foi ont tenu bon, malgré la chaleur, la fatigue et l'attente qui se voulait parfois interminable.

Ils étaient là pour une raison: vivre une démarche spirituelle et collective de recherche de foi, d'espérance et d'engagement. Ils ont, par la même occasion, développé leur écoute des autres en offrant du réconfort à ceux et celles qui en avaient le plus besoin, tout en respectant leurs propres limites.

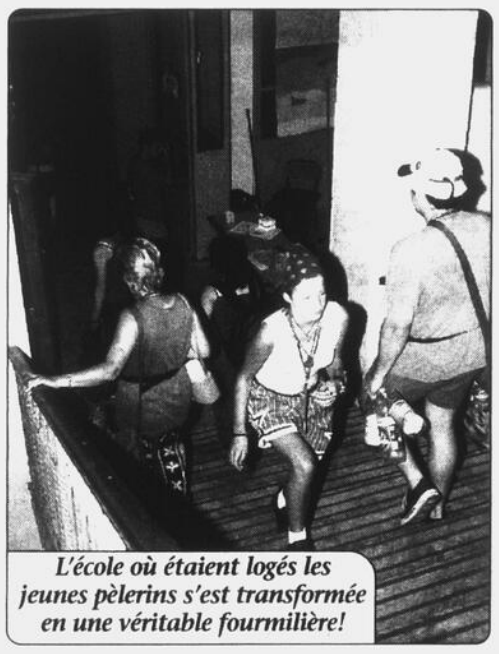


À leur arrivée à Rome, le groupe Rome 2000 Foi expérimente son premier bain de foule!

HÉBERGEMENT

C'est donc à Rome, dans une petite école où nous logions en compagnie de 250 jeunes des quatre coins du monde, que le mot «promiscuité» a pris tout son sens!

Nous étions prévenus: «Chaque lieu d'hébergement sera équipé de façon adéquate pour pouvoir bien t'accueillir, mais il faudra organiser des tours pour les douches et, surtout, veiller à la propreté des locaux mis à ta disposition, en ne laissant pas de déchets n'importe où. Nous te demandons aussi de ne pas gaspiller l'eau. Tu dois utiliser le maillot de bain pour prendre la douche...»



L'école où étaient logés les jeunes pèlerins s'est transformée en une véritable fourmilière!

Arrivés les premiers à notre lieu d'hébergement, nous avons sélectionné quelques classes pour en faire des dortoirs: les garçons d'un côté, les filles de l'autre.

Le lendemain, quelque 200 jeunes se sont installés à la même adresse, dans les classes et les corridors. L'établissement s'est vite transformé en une véritable fourmilière. À deux reprises, le groupe Rome 2000 Foi a été forcé à déménager ses pénates dans une autre école parce que l'eau était contaminée. Heureusement pour tous, personne n'a été malade...

REPAS

L'heure des repas favorisait les échanges entre les pèlerins de diverses nationalités. Midi et soir, les jeunes devaient former des groupes de six pour obtenir leur repas. Le Comité Italien pour les Journées mondiales de la jeunesse désirait, de cette façon, susciter un contact entre les jeunes.

TRANSPORT EN COMMUN

Le laissez-passer qui a été remis aux pèlerins dès leur arrivée à Rome donnait droit à l'utilisation gratuite de tous les transports en commun de Rome et des diocèses limitrophes, du 14 au 20 août.

Les jeunes ont pu utiliser les autobus, les tramways, le métro, les chemins de fer locaux et les chemins de fer nationaux durant leur séjour. De cette façon, des visites ont été organisées dans plusieurs sites et attraits touristiques de Rome et ses environs. ■



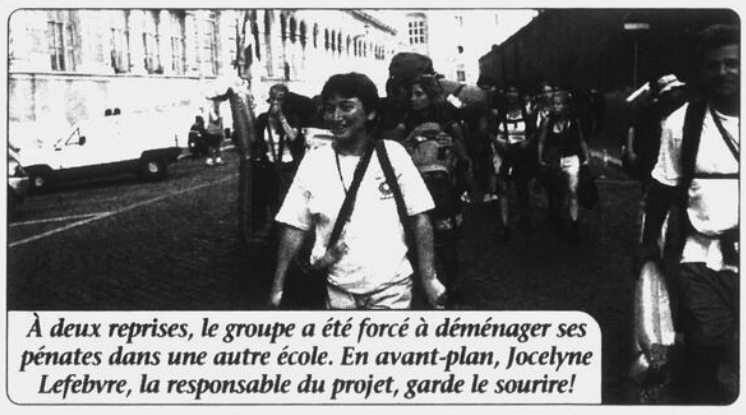
Les pèlerins ont tenu bon, malgré la chaleur, la fatigue et l'attente qui se voulait parfois interminable.



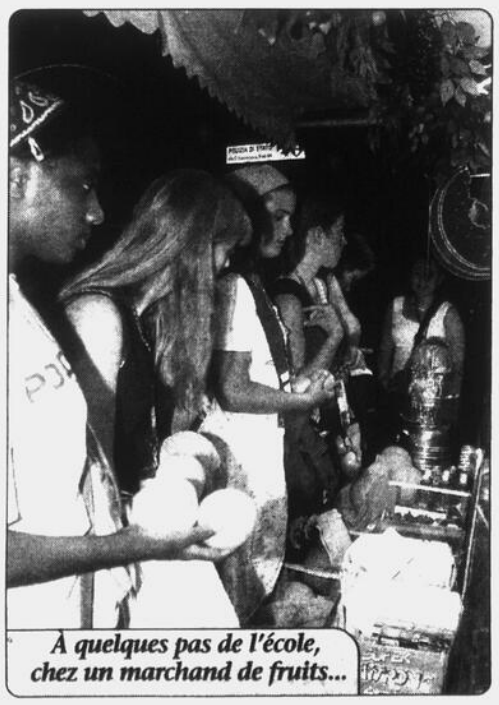
Réunis dans une classe, les jeunes pèlerins du groupe Rome 2000 Foi participent à une période de recueillement.



À quelques pas des douches, les jeunes ont improvisé... des cordes à linge!

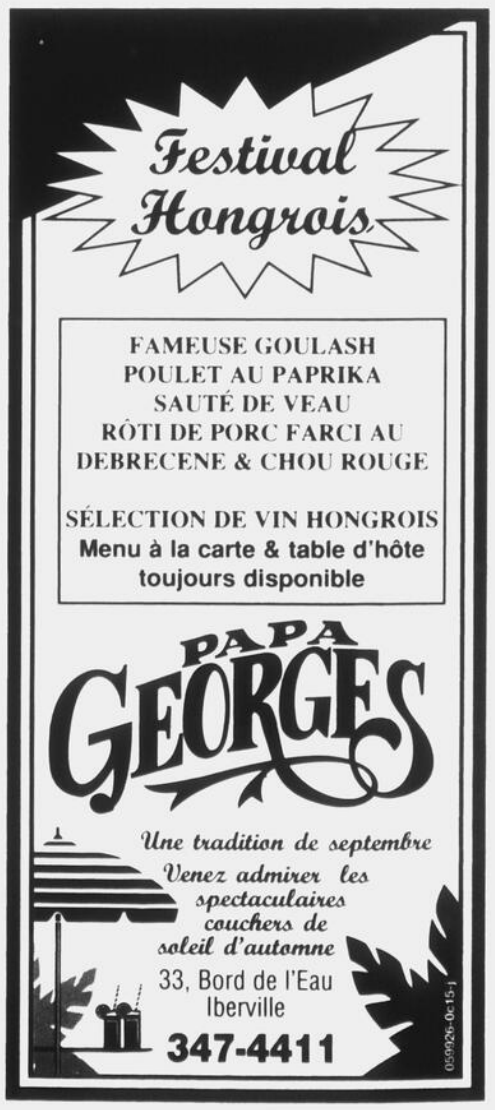


À deux reprises, le groupe a été forcé à déménager ses pénates dans une autre école. En avant-plan, Jocelyne Lefebvre, la responsable du projet, garde le sourire!



À quelques pas de l'école, chez un marchand de fruits...





Création d'un Réseau contre les OGM

GILLES LÉVESQUE

Une coalition de groupes environnementaux, de consommateurs, de syndicats et de citoyens vient de procéder au lancement officiel du Réseau québécois contre les OGM (RqcOGM) avec la ferme volonté de faire campagne contre les organismes génétiquement modifiés à travers tout le Québec.

Le lancement de ce nouvel organisme a eu lieu hier, mardi, dans cinq villes du Québec, à savoir Saint-Jean-sur-Richelieu, Montréal, Québec, Sherbrooke et La Pocatière.

L'objectif principal de ce regroupement est de mettre fin à la pollution génétique engendrée par la culture de plantes contenant des OGM comme le maïs, le soya, le canola et la pomme de terre. «Plus de 60% des aliments transformés et mis en vente libre contiennent déjà des OGM malgré le fait qu'on ne connaisse pas l'ensemble des conséquences à moyen et long terme pour l'environnement et la santé humaine», affirme Stéphane Groleau, des AmiEs de la Terre de Québec.

«Il est urgent que le mouvement syndical prenne conscience des enjeux très importants liés aux OGM. Nous invitons l'ensemble de la population québécoise à entamer une réflexion critique à ce sujet», affirme de son côté Arthur Sansborn, président du Conseil central du Montréal métropolitain.

Le RqcOGM est une organisation souple qui permettra à un nombre croissant de gens de s'opposer aux OGM dans l'alimentation. «Comme il existe de multiples raisons pour s'opposer aux OGM, il est important de mettre sur pied une organisation qui puisse contrecarrer efficacement le puissant lobby des industries biotechnologiques», explique Éric Darier, de Greenpeace.

Outre les nombreuses actions prévues par chacun des groupes, le RqcOGM lance une pétition en faveur de l'interdiction des OGM qui sera remise au gouvernement fédéral. Cet organisme demande par ailleurs une rencontre avec le ministre Rémy Trudel, ministre de l'Agriculture du Québec, afin d'exiger une politique gouvernementale cohérente en matière.

Tous les citoyens du Haut-Richelieu ainsi que les groupes communautaires, syndicats et municipalités qui désirent s'opposer aux OGM sont invités à contacter le RqcOGM section du Haut-Richelieu pour participer à des actions concrètes d'opposition à la vente libre de ces produits. Pour ce faire, on communique avec la responsable de cet organisme pour le Haut-Richelieu, Danielle Mazurette, au numéro (450) 346-8764. ■

CONÇU PAR DES LUÇOIS

Un tandem motorisé pour les personnes handicapées

ISABELLE SIMARD

À 18 ans, David est atteint d'un retard global de développement sur le plan musculaire, ce qui ne l'empêche pas pour autant de faire de la bicyclette. Ses parents, Linda Lanoue et Daniel Marcil, ont développé pour lui un nouveau modèle de vélo: un tandem motorisé.

«David est un enfant autiste. Son retard de développement sur le plan physique affecte son sens de l'équilibre. Dès son jeune âge, nous avons cherché différents moyens de l'intéresser à l'activité physique. La natation et la bicyclette sont les seuls sports auxquels David peut s'adonner», explique Linda Lanoue.



Linda Lanoue et son fils David sur leur tandem motorisé!

Depuis plusieurs années, les Marcil utilisent un tandem pour permettre à leur fils de les accompagner lors de leurs sorties familiales à vélo.

«Il pédale à son rythme. Lorsqu'il est fatigué, nous devons prendre la relève et pédaler pour deux», ajoute la mère.

David n'est plus un enfant. À 18 ans, il pèse tout près de 140 livres. Par le fait même, les sorties en tandem se sont légèrement compliquées.

«Nous avons acheté un tandem à 21 vitesses, mais nous avions toujours le même problème. Lorsque David arrêtait de pédaler, il nous fallait traîner son poids en plus du nôtre et affronter les côtes. Ce n'était pas toujours évident», décrit Mme Lanoue.

L'été dernier, lors d'une sortie familiale sur l'Estriade à Granby, les Marcil ont découvert un modèle de vélo électrique. «Ce vélo à moteur, conçu par la compagnie CCM, ne pouvait propulser qu'une seule personne. Aucun tandem motorisé n'était encore disponible sur le marché», raconte Mme Lanoue.

«Nous avons été référés à une compagnie américaine, Zapworld, qui fabrique des vélos et des moteurs. Cette entreprise ne conçoit pas de tandem, mais elle nous a tout de même invités à lui faire parvenir nos spécifications», enchaîne-t-elle.

Les démarches ont débuté en novembre dernier. Plusieurs discussions ont eu lieu entre des représentants de la compagnie et la famille Marcil jusqu'à ce que le bon modèle de moteur leur parvienne enfin.

«Nous avions déjà le tandem, que nous avions payé 1250 $. Le moteur a coûté 450 $ US. Le moteur à batterie 12 volts a été installé à l'arrière du vélo. Nous avons demandé l'aide d'un ami qui s'y connaît en mécanique pour son installation», souligne-t-elle.

Leur problème est résolu! Les Marcil peuvent désormais poursuivre leur activité sportive en famille et parcourir les pistes cyclables de la région.

«Notre tandem est capable de propulser ses deux passagers à une vitesse d'environ 25 kilomètres à l'heure. Bien entendu, ce n'est pas un scooter. Nous utilisons le moteur le moins possible. Notre but est de faire du sport», précise Mme Lanoue.

Les parents de David n'ont plus aucune raison de lui refuser sa petite randonnée à vélo. «Chaque jour, en rentrant de l'école, mon fils espère avoir droit à son petit tour de tandem», termine-t-elle, en riant. ■



La directrice du CPE l'Univers des Petits, Maryse Dufour, tenait à remercier le président de la ligne de soccer mineur de Saint-Jean, François Moreau, en compagnie des éducatrices et des jeunes joueurs.

L'Univers des Petits joue au soccer!

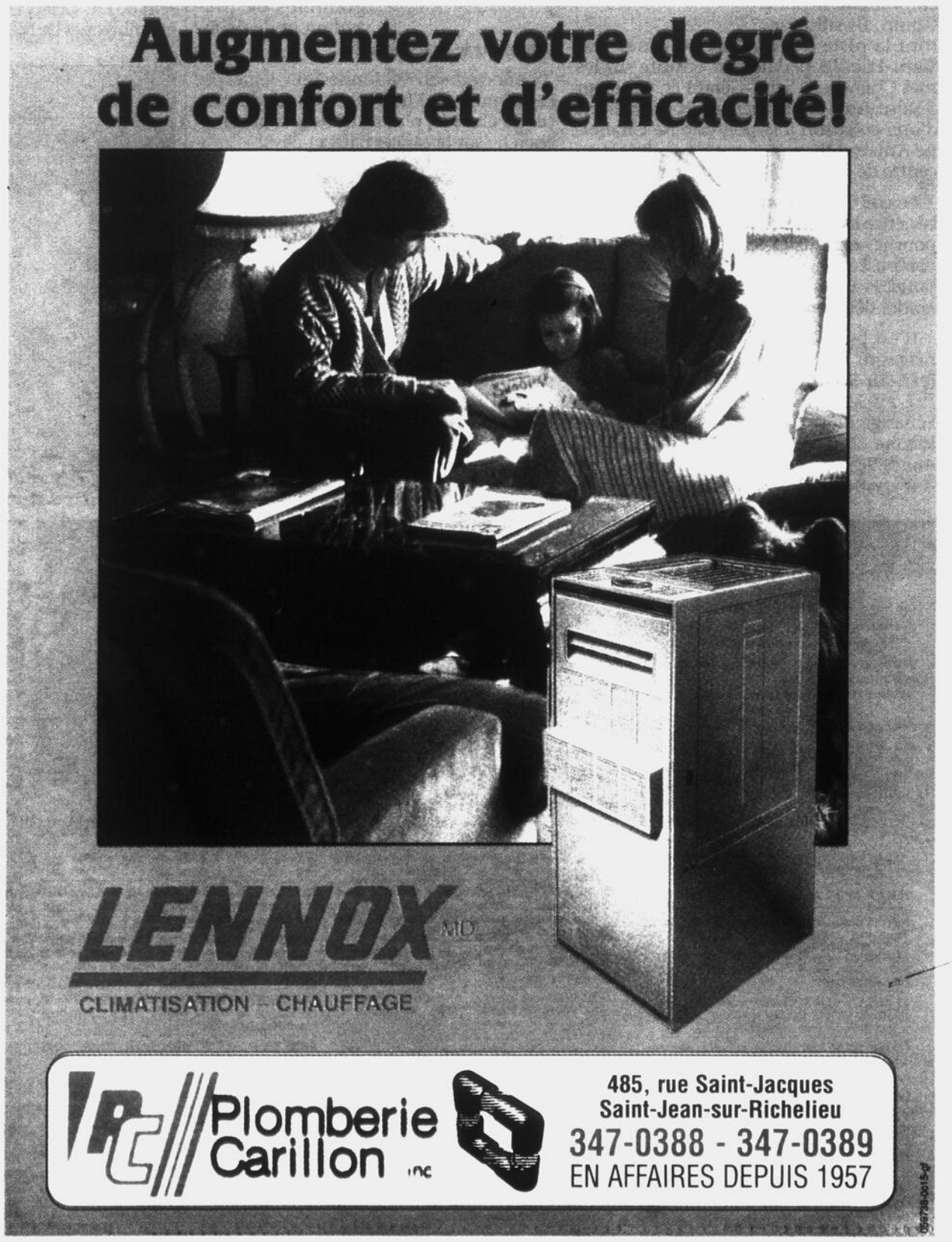
Pendant tout l'été, les amis du Centre de la petite enfance l'Univers des Petits ont appris à jouer au soccer.

En effet, grâce à la proximité des terrains ainsi qu'à la grande participation des éducatrices, les petits ont eu la possibilité de pratiquer ce sport de façon régulière.

La ligne de soccer de Saint-Jean a accepté de faire le prêt d'équipement, notamment des ballons, des cerceaux, des cônes et des dossards. ■



Les enfants du CPE en pleine action!



AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

On vous attend dimanche au Cyclothon Richard-Lafontaine

GORETTE LINHARES

La 9e édition du Cyclothon Richard-Lafontaine aura lieu dimanche. Tous les profits de cette journée familiale iront à la Société canadienne du cancer, section du Haut-Richelieu.

Le départ sera donné à 9 heures au Centre de plein air Ronald-Beauregard, situé au 93, rue Towner, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les cyclistes, via la rue Jacques-Cartier Sud, se dirigeront vers le pont Gouin et traverseront à Iberville pour se rendre à la polyvalente Marcel-Landry.

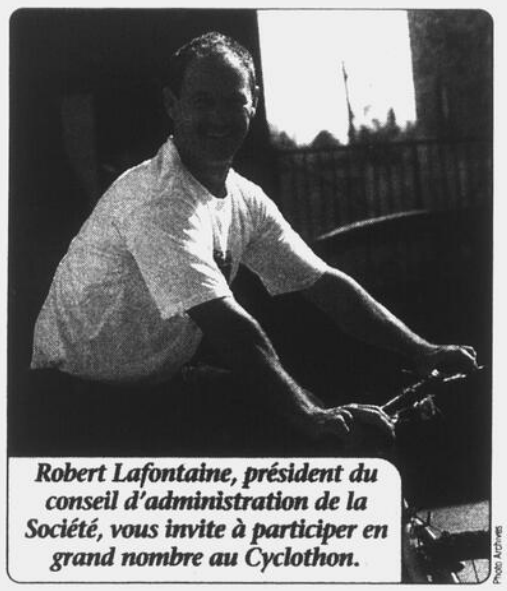
De là, toujours en empruntant le pont Gouin, ils sillonneront la piste de la bande du canal vers Saint-Luc. Ils pédaleront ensuite sur les rues Chênevert, Saint-Gérard et, de retour à Saint-Jean-sur-Richelieu, ils profiteront d'une collation à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot avant de se diriger au centre de plein air Ronald-Beauregard.

Le coût pour participer à cette activité-bénéfice est de 15 $ pour les adultes, 10 $ pour les enfants et 35 $ pour une famille composée de deux adultes et de deux enfants. Pour inscrire un enfant de plus, il faudra débourser 5 $.

Il est possible de s'inscrire dans divers magasins d'accessoires de sports. À Saint-Jean-sur-Richelieu: Messier bicyclettes, situé au 227, rue Saint-Jacques, Sport Échange Plus, 582, rue Saint-Jacques, Vélozone, 258, rue Richelieu, Sport Maximum, 927, boulevard du Séminaire Nord; À Iberville: Denis Dubois Sport, 655, boulevard d'Iberville, De-Lo Sports, 819, rue Honoré-Mercier; Et à Saint-Luc: Bicyclette Saint-Luc, 321 B, boulevard Saint-Luc.

Les inscriptions seront aussi acceptées sur le site du départ, le Centre de plein air Ronald-Beauregard, dès 8 heures.

Information: (450) 346-7400, 347-1315, 348-8827 ou 246-4379.



Robert Lafontaine, président du conseil d'administration de la Société, vous invite à participer en grand nombre au Cyclothon.

Photo: Archives

CANCER

Dans le Haut-Richelieu, l'objectif de la Société canadienne du cancer est de recueillir 40 000 $. Fondée en 1938, la Société canadienne du cancer demeure le seul organisme bénévole à subventionner la recherche, à offrir des services aux personnes touchées par le cancer, à développer des programmes de prévention et de dépistage pour le grand public.

La Société subventionne à elle seule, par l'entremise de l'Institut national du cancer du Canada, plus de 60% de toute la recherche sur le cancer faite au pays.

Cette année, 84 chercheurs du Québec ont reçu au total plus de 8,3 millions de dollars. Ces chercheurs proviennent de centres de recherche hospitaliers et universitaires. L'argent qu'ils reçoivent va directement à la recherche, non pas à l'aménagement de nouveaux laboratoires.

La mission de la Société canadienne du cancer ne s'arrête pas à la recherche. Une partie de ses revenus est consacrée à la sensibilisation, mais aussi aux services rendus aux personnes touchées par le cancer. Transport, hébergement, soutien affectif, prêt de perruques, dons de matériels, etc. ■

Des non-voyants cherchent des bénévoles pour faire de la bicyclette

GORETTE LINHARES

Jean-Claude Trudel est depuis l'adolescence un passionné de bicyclette. Bien qu'il compose avec des troubles visuels majeurs, il s'adonne à ce loisir grâce à un tandem. M. Trudel fait partie d'un groupe de non-voyants et d'amblyopes qui cherchent des bénévoles pour effectuer des courtes, moyennes et longues randonnées.

Âgé de 58 ans, Jean-Claude Trudel pratique surtout le tandem en compagnie de son plus jeune fils, mais aussi de son beau-fils, Denis Bellemare. Ce père de famille, dont la capacité visuelle s'élève tout au plus à un maigre 10%, a sillonné bon nombre de pistes au Québec, que ce soit la Route des champs, le P'tit Train du Nord ou les Montérégiades.

Jean-Claude Trudel a également pédalé en Hollande, dans le cadre d'un voyage organisé, au cours duquel il a parcouru de 75 à 100 kilomètres à tous les jours durant une semaine. Il a aussi remporté deux médailles aux éditions du Défi sportif de 1995 et de 1996,

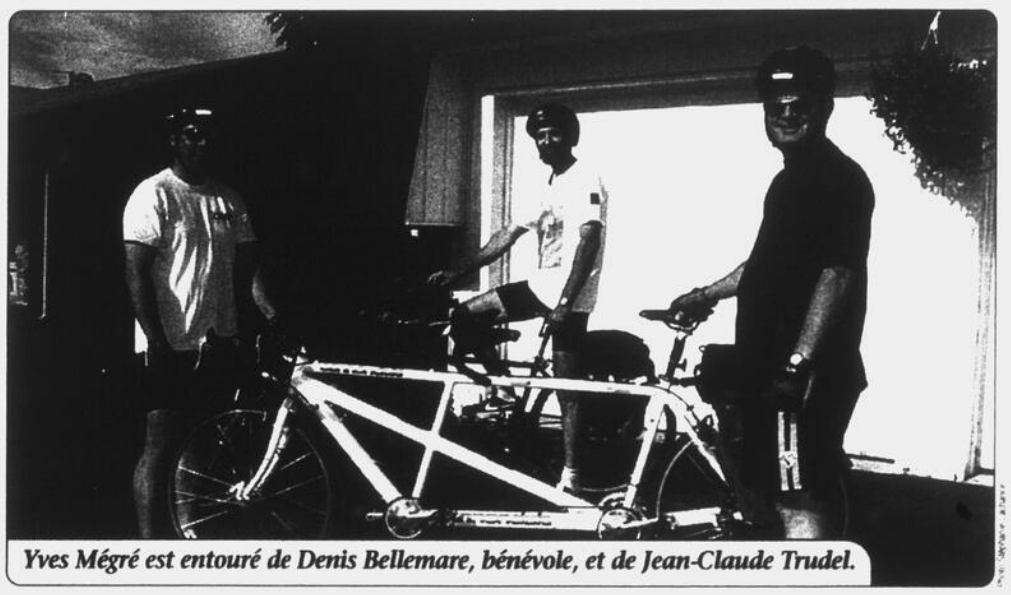
Par ailleurs, Jean-Claude Trudel a déjà pratiqué, à l'aide d'un guide, le ski alpin au sein de l'Association sportive pour aveugles et amblyopes de Montréal. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est un homme actif, tout comme son ami non-voyant, Yves Mégré, un autre adepte du vélo (et ex-pilote de courses automobile!).

La passion d'Yves Mégré pour la bicyclette date d'il y a dix ans. S'il a déjà parcouru 1800 kilomètres en une saison, ses performances sont conditionnelles aux bonnes grâces des bénévoles. Il en va de même pour M. Trudel.

Les deux amis souhaitent donc constituer une banque de bénévoles, pour eux, mais aussi pour un groupe informel de handicapés visuels de tous âges (à l'heure actuelle, ils comptent sur l'apport de 5 ou 6 bénévoles). Ils lancent donc un appel aux gens intéressés à faire des petites, moyennes et longues randonnées. «Nous nous ajusterons à la distance que les bénévoles sont en mesure de parcourir», assure M. Mégré.

Sans être un athlète accompli, un bénévole doit avoir de bonnes jambes. Yves Mégré indique toutefois que le tandem demande moins d'efforts qu'une bicyclette traditionnelle. Les bénévoles doivent bien sûr manifester de l'intérêt pour le vélo, note Jean-Claude Trudel et Yves Mégré, tout ajoutant dans un rire: «Il faut surtout qu'ils soient voyants!»

Information: Jean-Claude Trudel au (450) 348-5629 ou Yves Mégré au 348-1800. ■



Yves Mégré est entouré de Denis Bellemare, bénévole, et de Jean-Claude Trudel.

Rencontrez des gens de la région avec la ligne Match

Annoncez-vous gratuitement dans votre hebdo préféré sous l'une des 4 catégories suivantes :
[Femme cherche Homme] [Homme cherche Femme]
[Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boîte vocale.

Bonnes rencontres !

Visitez notre site WEB : www.compagnie.com/canfranc

1-900-451-8031

18 ANS et PLUS 1,98$ / la minute

Ligne Touch Tone

Annoncez-vous Gratuitement
En composant le 346-3100
Une seule boîte vocale par personne

Économisez en achetant un bloc de temps
(payable par Visa/Mastercard)
Contactez notre service à la clientèle au 346-3100
Puis, appuyez sur le (0)

www.compagnie.com/canfranc

Femme cherche Homme

FEMME DE 50 ANS, 5'10", 190 lb, n-fum, divorcée, avec enfants, cherche H 45-55 ans, 5'10" et plus, simple, honnête, autonome, sens de l'humour, jovial, aimant la danse, marche, vélo, théâtre, campagne. 1003

37 ANS, 5'5", 200 lb, chev châtains, yx bruns, aime la lecture, restos, campagne, cherche H 40-55 ans, pour une relation stable. 1009

23 ANS, 5'7", 130 lb, chev châtains, yx pers, cherche H 25-30 ans, 5'8" et plus, chev et yx bruns, aime la danse, sports, soirées à deux, amitié et plus. 1052

FEMME DE 50 ANS, 5'6", chev longs, yx pers, aime le vélo, balades, marche, soupers, cherche H 45-50 ans, avec affinités, pour relation stable. 1049

FEMME DE 5'4", 170 lb, chev bruns, yx pers, grassette, propre, bien dans sa peau, sans enfants, n-fum, sobre, aime les restos, camping, randonnées, soupers, pour relation stable et à long terme. 1050

FEMME DE 42 ANS, 5', 105 lb, chev blonds, yx bleus, intelligente, cultivée, sens de l'humour, aime la nature, marche, musique, vélo, bonne bouffe. 1045

JEUNE ET JOLIE DEMOISELLE DE 39 ANS, 5'4", cherche H du même âge, sobre, aimable, autonome, sincère, honnête, sérieux, aimant les enfants, nature, ciné, sports, avoir du plaisir, pour but sérieux. 1035

DANIELLE, 5'7", chev brun-roux, de belle app, allure jeune, beau sourire, autonome, douce, sens de l'humour, aime les arts, nature, musique, restos, cherche H 50aine, environ 6', avec affinités. 1034

LOUISE, 5'4", 120 lb, blonde aux yx bleus, cherche H 30-50 ans, affectueux, autonome, pour sorties, rencontres agréables. 1025

Homme cherche Femme

MARTIN, 29 ans, chev châtains, yx bleus, 5'5", 125 lb, bon emploi, simple, tranquille, aime la nature, sports, enfants, cherche F 20-30 ans, aime les sports, pour partager sorties et activités. 2084

RETRAITÉ, 54 ans, 5'8", 178 lb, en forme, de belle app, romantique, aime l'humour, le golf, les voyages, cherche F 52-56 ans, retraitée, jolie, mince, féminine, n-fum, sportive, but sérieux. 2038

39 ANS, 5'9", 180 lb, bien dans sa peau, sens de l'humour, sans enfants, aime les enfants, soirées tranquilles, sorties, cherche F bien dans sa peau, aimant la nature. 2086

39 ANS, 5'6", 185 lb, n-fum, libre, fidèle, honnête, aime la nature, marche, campagne, soupers en tête-à-tête, musique, cherche F 27-39 ans, avec affinités, pour relation stable à long terme. 2087

30AINE, 5'9", poids santé, de belle app, marié, cherche F de belle app, âge sans importance, discrète, très sensuelle, pour rencontres occasionnelles à long terme. 2022

40AINE, St-Jean, belle allure, tranquille, discret, propre, compréhensif, éduqué, cherche F 65-80 ans, poids et grandeur sans importance, pour moments d'affection et partage de confidences. 2075

CHARMANT JEUNE HOMME DE 36 ANS, 1,75m, 95 kg, vrai, calme, intense, cherche jolie F attentionnée, communicative. 2076

RICHARD, 33 ans, 5'10", 170 lb, chev et yx bruns, aime les sports, sorties, cherche F pour rencontres agréables. 2079

20 ANS, 6'3", chev châtains, yx bruns, très actif, aime le football, soccer, rugby, cherche F 18-25 ans, pour rencontres, sorties et beaucoup plus. 2077

VEUF DE 58 ANS, 5'8", 190 lb, honnête, aime le ski de fond, balades, soupers intimes, cherche veuve 53-60 ans, 5'3"-5'6", 125-140 lb, de belle app, aimant la nature, animaux, avec affinités. 2078

53 ANS, 5'6", 130 lb, apparence jeune, chev et yx bruns, fumeur, cherche F pour rencontres intimes et occasionnelles, âge sans importance. 2059

47 ANS, 5'5", 180 lb, chev et yx bruns, aime le cinema, restos, balades en auto, musique, natation, cherche F 40-47 ans, but sérieux. 2071

42 ANS, 5'10", 170 lb, avec enfant, chev bruns, yx pers, n-fum, débrouillard, persévérant, aime les restos, balades, dialogue, cherche F au poids prop, avec goûts similaires. 2072

JIMMY, 37 ans, 5'10", chev bruns, yx pers, sans enfants, fumeur, grand sens de l'humour, généreux, cherche F 30-35 ans, complice, aventurière, pour sorties et plaisirs. 2073

YVES, 31 ans, 6', chev châtains un peu grisonnant, yx bruns, assez tranquille, aime la nature, tranquillité, cherche F assez tranquille, rayon de soleil, honnête, respectueuse. 2081

HOMME DE 54 ANS, 5'8", 190 lb, de belle app, cherche F 45-55 ans, de belle app, avec ou sans enfants, n-fum. 2004

BEL HOMME DE ST-JEAN, 40 ans, 5'8", 170 lb, aime tous les sports et loisirs, cherche F 28-40 ans, de belle app, autonome, avec ou sans enfants. 2082

MI-30AINE, 6', 195 lb, chev bruns, yx verts, de belle app, peu poilu, bronzé, sportif, respectueux, sens de l'humour, honnête, équilibré, cherche jeune F de belle app, poids prop, pour intimité, loisirs, sorties. 2008

ARMAND, célibataire de 25 ans, 5'10", 175 lb, chev bruns, yx bruns, sportif, joue de la musique, aime avoir du plaisir, cherche F qui pourrait l'aimer comme il est. 2034

CLAUDE, 44 ans, célibataire, cherche F 35-45 ans, libre, aimant les sports, natation, volley-ball, pêche, chasse, nature, pour devenir une amante formidable. 2069

BENOIT, 23 ans, 5'11", poids prop, yx et chev bruns, aime la nature, sorties, cherche F 18-25 ans, de belle app, relation stable, à long terme, habitant Farnham ou Cowansville. 2062

38 ANS, 5'9", 180 lb, cherche F qui aime rire, de nature romantique et sensuelle, pour un cheminement sérieux. 2026

HOMME DANS LA 50AINE, sobre, fumeur, aime la nature, danser, cherche F 40-50 ans, avec affinités si possible. 2064

HOMME DE 48 ANS, 5'5", 149 lb, chev noirs, yx verts, autonome, simple, aime le ciné, vélo, nature, soirées tranquilles, cherche F 47 ans et moins, poids proportionné, pour but sérieux. 2016

BEL HOMME, 47 ans, 5'8", 180 lb, simple, aime les animaux, danse, sorties, restos, cherche F d'environ 47 ans, poids prop, aimant la campagne, les animaux, avec affinités. 2068

HOMME DE 34 ANS, 5'10", 180 lb, sans enfants, n-fum, sportif, aime les sorties entre amis, tête-à-tête, cherche F 26-35 ans, de belle app, honnête, pour amitié et plus. 2045

Autre

HOMME DE 44 ANS, 5'6", 175 lb, très discret, cherche H 30-40aine, masculin, pour relations intimes occasionnelles. 4013

LUC, de Granby, 31 ans, chev et yx bruns, 175 lb, aime le booling, marche, cherche H 32 ans et plus, pour une relation stable. 4057

KATHOU, 23 ans, 5'4", 110 lb, chev foncés, yx kaki, a beaucoup à donner, cherche F simple, douce, affectueuse, aimant passer du bon temps, amitié d'abord. 4045

41 ANS, 5', de taille moyenne, stable, professionnelle, cherche F 35-45 ans, pour être initiée à l'amour entre femmes et devenir de très bonnes amies. 4047

HOMME DE 54 ANS, 5'9", chev sel et poivre, barbe, costaud, n-fum, cherche H 48 ans et plus, de la région, pour rencontres agréables. 4048

HOMME TRÈS DISCRET, aime le contact humain, cherche H 100 kg et plus, mature, un peu gras, très poilu, barbe, célibataire ou non. 4049

COUPLE DANS LA JEUNE 40AINE, aime le plaisir et l'aventure, cherche gens généreux, agréables, sexuels. 4042

HÉTÉRO DE 37 ANS, 5'10", chev châtains, yx pers, avec expérience, sens de l'humour, cherche couple hétéro ou plus, âge sans importance. 4043

MARIÉ, 46 ans, 5'5", 165 lb, doux, propre, discret, cherche F ou couple 30-55 ans, pour rencontres occasionnelles. 4052

FEMME DE BELLE APPARENCE, début 20aine, 5'7", 138 lb, cherche F 20-25 ans, pour rencontres et plus. 4053

FEMME DANS LA 50AINE, joviale, aime la nature, camping, pêche et la vie agréable, cherche F avec les mêmes affinités. 4037

FEMME DÉBUT 20AINE, célibataire, 5'6", 145 lb, cherche F 20-25 ans, bisexuelle ou lesbienne, bien dans sa peau, libérée, pour partager tendresse, passion et sensualité. 4038

Partenaire d'activités diverses

HOMME DE ST-JEAN, cherche une partenaire pour pratiquer sports tel que le tennis ou une partenaire de voyages pour partir pendant une semaine dans un pays chaud d'ici deux mois. 3006

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Lave-o-thon

Samedi, de 9 à 17 heures, les employés de CCM Sport Maska de Saint-Jean-sur-Richelieu vous donnent rendez-vous à l'école Providence de Saint-Luc pour y faire laver votre véhicule, moyennant 5 $, somme qui sera versée à Opération Enfant Soleil.

Alcooliques anonymes

Les membres du comité d'information publique de l'Association Alcooliques anonymes (région 87), Montréal métropolitain et Montérégie, vous invitent à une réunion d'information qui a pour but de faire connaître l'association telle qu'elle a été fondée et conçue. Cette réunion aura lieu ce dimanche, de 13 heures à 16h30, à l'église Saint-Pierre Apôtre, située au 1341, boulevard René-Lévesque Est à Montréal, vis-à-vis l'édifice de la Société Radio-Canada. Bienvenue à tous.

Sécurité du revenu

Le prochain café-rencontre de L'Inclusion aura lieu ce mardi, de 9h30 à 12 heures, au 148, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. On abordera le thème des préjugés qui affectent les personnes qui bénéficient de la sécurité du revenu. Si possible, on s'inscrit en téléphonant au (450) 346-7369.

L'Éclusier

L'Éclusier offrira ce mardi, à 19 heures, à la clinique externe de psychiatrie, située au 485, rue Saint-Jacques à Saint-Jean-sur-Richelieu, une soirée d'information ayant pour thème *Conduites addictives et problèmes de santé mentale*. Cette invitation s'adresse à tous les parents qui ont un proche vivant une problématique en santé mentale. Prière de confirmer sa présence. Information: (450) 346-5252.

Famille à coeur

Famille à coeur tiendra une série d'ateliers destinés aux parents et à leurs petits enfants âgés de 3 à 5 ans. Au total, il y aura sept rencontres, les dimanches, de 9h30 à 11h30 (le 17 septembre, les 1er, 15 et 29 octobre, les 12 et 26 novembre, ainsi que le 10 décembre). Les rendez-vous se tiendront au 840, rue Saint-Jacques à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Des spécialistes du comportement des enfants, des relations parents/enfants et des habiletés parentales animeront ces rencontres interactives intitulées *Les Galipettes*. Ces professionnels sont France Mercier, psychologue, Monique Laurin, ergothérapeute, Francine Lavergne, intervenante psychosociale, George-Henri Arenstein, psychologue et Francine Bourque.

Les rencontres coûtent 5 $ chacune. Pour réserver, on contacte Famille à coeur au numéro suivant: (450) 346-1734. Le nombre de places est limité.

La Gare

L'assemblée générale annuelle de La Gare se tiendra mardi, au 148, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, à compter de 18 heures. Des élections au conseil d'administration auront lieu au cours de la séance. L'objectif principal de La Gare est de contrer la violence conjugale et familiale par le biais de l'intervention thérapeutique auprès des hommes violents.

CDC du Haut-Richelieu

La Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 20 septembre, dès 8h30, au pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean. Les responsables commenteront les rapports financier et d'activités. Ils discuteront aussi des attentes des membres et soumettront les objectifs, priorités et moyens proposés pour l'année 2000-2001.

Erratum

Une date erronée a été publiée dans notre édition du mercredi 6 septembre. Dans la présente rubrique, au point «HLM d'Iberville», nous aurions dû lire ceci: «L'Association des locataires retraités des HLM d'Iberville organisera un voyage au Cap-de-la-Madeleine le mardi 19 septembre, moyennant 21 $ par personne. Le départ aura lieu à 8 heures, au 430, avenue Bessette à Iberville. Le retour est prévu vers les 16 heures. Information: Eugène Giroux au (450) 346-9547.» Toutes nos excuses.

Mouvement SEM

Le Mouvement SEM est à la recherche de bénévoles intéressés à aider des enfants dans leurs devoirs (aide individuelle). Information: Diane ou Mireille au (450) 348-0209.

Informatique

Le Centre des aînés johannais, qui offre des ateliers d'informatique et d'initiation à l'Internet à des adultes âgés de 40 ans et plus, recherche des professeurs bénévoles. Information: Roger Smith, directeur général du centre, au (450) 347-4500.

Sclérose en plaques

Les activités reprennent au groupe d'entraide SP Vallée des Forts. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 20 septembre, à 19 heures, au CLSC Vallée des Forts, situé au 874, rue Samuel-de-Champlain à Iberville. On profitera de cette réunion pour planifier l'année 2000-2001. Information: Josée Morneau au (450) 358-2215.

Mini-Maxi

Il reste quelques places au sein de la troupe de cirque et de théâtre Mini-Maxi (9 à 16 ans). Échelonnés sur 30 semaines, les ateliers sont offerts les mardis, de 7 heures à 8h30, au Centre Notre-Dame-Auxiliatrice à Saint-Jean, et les samedis, de 9 à 12 heures, à l'école des Prés-Verts à Saint-Luc. Le coût est de 250 $ pour les deux sessions de 15 semaines lesquelles s'achèvent par un spectacle, en avril. Information: Marie au (450) 349-1873 ou Johanne au 348-6222. Il est aussi possible de se présenter aux prochains ateliers. ■

Jeunes mannequins recherchés pour la 3e édition de la Giralfête

GORETTE LINHARES

La troisième édition de la Giralfête aura lieu le dimanche 19 novembre, de 13h30 à 17h30, au pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean. En prévision de cette activité-bénéfice, Sonia et Chantal L'Heureux, les organisatrices, recherchent des mannequins âgés de 0 à 12 ans. Les enfants intéressés ont jusqu'au samedi 30 septembre pour s'inscrire.

La Giralfête, comme son nom l'indique, est une fête à laquelle participe des chanteurs, des danseurs, des clowns, des magiciens, etc. L'événement, qui se veut une journée de rêve pour les petits participants, est combiné à un défilé de mode enfantine où 50 à 75 mannequins d'un jour présentent des vêtements sur une chorégraphie musicale. Les vêtements sont ceux créés par les soeurs L'Heureux, propriétaires de la boutique Giraldof.



Les soeurs L'Heureux recrutent de nouveaux mannequins, âgés de 0 à 12 ans, pour leur 3e Giralfête. Le défilé est ouvert à tous.

Une partie des bénéfices de la journée ira au Regroupement pour la trisomie 21, un organisme auquel adhère Sonia L'Heureux, mère de Michaël, un enfant âgé de quatre ans qui compose avec la trisomie 21, aussi appelé le syndrome de Down. Dans la MRC du Haut-Richelieu, une quarantaine de personnes en sont atteintes. Lors du défilé de mode du dimanche 19 novembre, dix mannequins seront recrutés au sein du Regroupement.

Pour inscrire un enfant, le coût est de 15 $. À l'inscription, tous les enfants recevront un chandail. De plus, un mini-portfolio de l'enfant sera réalisé. Les petits pourront le conserver.

Par ailleurs, les mannequins risquent de remporter des prix. L'un d'eux, le Girald'Or, compte une bourse en argent, 400 $ de vêtements, un cadeau surprise et un trophée Giraldof. Les enfants devront accumuler des «capsules» pour augmenter leurs chances de gagner.

À l'inscription, les enfants obtiennent automatiquement deux capsules. À la vente de huit billets pour adultes (obligatoire), moyennant 15 $ chacun, ils méritent une troisième capsule. S'ils vendent six billets pour enfants (facultatif), en vente au coût de 8,50 $, ils obtiennent une autre capsule.

Information: (450) 348-4902. ■

Journée portes ouvertes au centre de femmes lundi

GORETTE LINHARES

Le Centre d'information et de documentation des femmes (CID) du Haut-Richelieu tiendra une journée portes ouvertes le lundi 18 septembre, de 11h30 à 16 heures, dans ses locaux situés au 45, rue Saint-Georges à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'organisme lancera alors sa programmation d'activités automnales. Les femmes intéressées pourront aussi s'inscrire aux différents ateliers qu'offre le centre.

Par ailleurs, lors de cette journée spéciale, le grand public recevra de l'information sur la Marche mondiale des femmes qui aura lieu du 9 au 17 octobre. Sur place, afin de soutenir les revendications des femmes d'ici et d'ailleurs, la population sera invitée à signer des cartes d'appui.

Lundi, Claudette Bégin sera présente. Elle est l'auteure de l'ouvrage *Un jour viendra*, qui raconte un passage dans la vie de deux femmes, Camille et Mireille. Elle vendra son livre lors de la porte ouverte et versera une partie de ses profits au CID.

Les participantes accueilleront aussi Micheline Deschamps-Guertin, cette femme qui dénonce les injustices engendrées par le programme «chèque-emploi-service», une initiative du ministère de la Santé et des Services sociaux qui date de 1998. Dans la MRC, le taux horaire attribué aux travailleurs sociaux est de 6,90 $, alors qu'il s'élève à 10,25 $ dans la métropole pour les mêmes services dispensés à domicile.

Les victimes premières du programme, explique le CID, sont des femmes âgées de 50 à 60 ans qui cumulent en moyenne de 10 à 15 ans d'expérience dans le domaine des soins à domicile. Des femmes qui, prisent au piège, travaillent désormais au salaire minimum. Le CID demande donc à ce qu'on reconnaisse le travail qu'effectue ces femmes dans les foyers de personnes démunies physiquement ou intellectuellement.

Information: (450) 346-0662. ■



CLAUDINE PERRET RÉALISE LE RÊVE DE SA VIE

Ouverture d'une maison de retraite pour les chats et les chiens

GORETTE LINHARES

Une maison de retraite pour le moins originale a ouvert ses portes à Notre-Dame-de-Stanbridge. Elle accueille une soixantaine de pensionnaires à quatre pattes. Tous des chats et des chiens!

Ni un refuge, ni une société protectrice des animaux, la *Chaumière pour quatre pattes*, un organisme sans but lucratif, constitue le grand rêve de Claudine Perret. Elle y consacre sa retraite et toutes ses économies! Au lieu d'acheter un condo en Floride, affirme en riant la principale intéressée, elle sauve des animaux.

L'objectif de l'organisme est de recueillir les chats et les chiens appartenant à des personnes qui sont dans l'incapacité de les garder parce qu'elles déménagent dans une résidence pour aînés ou encore parce qu'elles sont hospitalisées.

Il y a aussi des exceptions comme des animaux abandonnés, négligés ou battus. «Toute cette détresse, ça me bouleverse!», confie Mme Perret. Néanmoins, elle répète qu'il s'agit de cas particuliers.

À l'heure actuelle, une cinquantaine de chats habitent la *Chaumière pour quatre pattes* en plus d'une dizaine de chiens. L'organisme affiche complet! Les espaces équipés adéquatement sont insuffisants, pour le moment, tout comme les ressources financières. L'organisme reçoit très peu de dons. Nourrir et soigner ces jolies bêtes, c'est dispendieux!



Au lieu d'acheter un condo en Floride, confie en riant Claudine Perret, elle sauve des animaux.

Photos Stéphane Lachance

NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE

Veuve, Claudine Perret a quitté sa Suisse natale il y a trente ans, a travaillé dans le milieu de la mode à Westmount, s'est impliquée à titre de bénévole dans plusieurs refuges pour chats et chiens. «Mon grand rêve était de sauver les animaux», explique celle qui habite aujourd'hui Mont-Saint-Grégoire.

Puis, sa route croise celle de Sylvie Baril. Le déclic a été instantané! «J'ai été étonnée de rencontrer une personne qui aimait les animaux autant que moi», commente sa nouvelle amie. Les deux femmes se sont mises à la recherche d'une résidence idéale pour ouvrir une maison de retraite pour les chats et les chiens.

Il a fallu six mois pour la trouver. Claudine Perret l'a achetée, profitant d'une rentrée d'argent inattendue. À Notre-Dame-de-Stanbridge, le site est parfait. La *Chaumière pour quatre pattes* n'a pas de voisins immédiats, le terrain est vaste pour permettre aux chiens de s'amuser et de courir. De plus, il n'y a pas de règlements municipaux qui limitent le nombre d'animaux domestiques des résidants.



La maison est le royaume des chats. Il y a en partout! On a même construit une véranda pour qu'ils se prélassent au soleil!

VIE DE PACHA!

La propriété compte une petite maison centenaire. La cuisine, la salle à dîner et le salon sont habités en exclusivité par des chats, de même que les chambres à l'étage. Seul le bureau leur est interdit d'accès. Une chambre était aussi réservée pour une jeune bénévole, Maude Lorain-Bélanger, une passionnée des animaux qui a passé l'été à Notre-Dame-de-Stanbridge.

Les chats se prélassent sur les divans, les étagères, les tables, les lits de poupées et les lits d'enfants. Ils gambadent d'un étage à l'autre. Un vrai spectacle! Ils sont une cinquantaine, ont tous un nom et une histoire plus ou moins triste. Dans la maison, ils sont maîtres et rois, à quelques détails près. On a aussi aménagé une grande véranda grillagée pour qu'ils bénéficient des belles journées. Une vie de pacha!

Tous les meubles proviennent de l'Armée du salut. Une bénévole coud des rideaux colorés, une autre confectionne des coussins et des accessoires assortis, un troisième est venu peindre une oeuvre originale sur un mur pour égayer les lieux.

Des bénévoles, il y en a d'autres. Quelques-uns travaillent à rénover le garage pour le transformer en maisonnette à deux étages pour les chats. Il y a aussi ceux qui s'occupent des animaux, qui jouent avec eux, qui changent les litières à tous les jours, qui nettoient les lieux, etc. Tous ces bénévoles, ils sont «fous» des animaux, résume Sylvie Baril.

La propriété compte aussi une cabanon adapté pour accueillir des chiens, un très grand enclos, ainsi qu'une grange. Une partie de cette grange est consacrée aux chats qui arrivent à la *Chaumière pour quatre pattes*. Ils y sont mis en quarantaine, puis sont conduits chez le vétérinaire. Ils sont vaccinés, traités aux vermifuges et stérilisés. Après, ils rejoignent leurs confrères et consoeurs.



Une dizaine de chiens habitent la Chaumière pour quatre pattes.



«J'ai été étonnée de rencontrer une personne qui aimait les animaux autant que moi», commente Sylvie Baril.

ADOPTION

Claudine Perret et Sylvie Baril souhaitent qu'on adopte leurs animaux, mais pas à n'importe quelles conditions. Leurs critères de sélection pour céder une de leurs petites bêtes sont sévères. La propriétaire de la *Chaumière* ne supporte pas la vue d'une cage, déteste qu'on enchaîne à longueur de journée un chien ou encore qu'il passe l'hiver à l'extérieur. Les nouveaux propriétaires devront se plier à ses exigences. Qui plus est, les deux amies connaissent bien le tempérament de leurs chiens et savent s'ils cohabiteront bien ou non en compagnie d'enfants.

. Question de couvrir les frais engagés pour soigner ses bêtes, Claudine Perret demandera 150 $ pour un chien de race, 100 $ pour les autres et 50 $ pour un chat. Rappelons que tous ces animaux sont vaccinés, traités aux vermifuges et stérilisés. À titre d'organisme sans but lucratif, tous les profits, si un jour il y en a, seront réinvestis pour le mieux-être des pensionnaires à quatre pattes.

Mme Perret rêve que son organisme s'autofinance, qu'elle soit capable de payer un employé à temps plein. Pour le moment, même si elle ne peut accueillir davantage d'animaux, elle espère recevoir des dons en argent pour clôturer son grand terrain, mais aussi des dons en matériaux de construction, en meubles, en niches, en litières, en nourriture et en temps; elle manque toujours de bénévoles pour diverses tâches. «J'espère que les gens croiront en notre projet», de conclure Claudine Perret.

Information: (450) 296-4219. ■

18E DÉJEUNER-RÉFLEXION

Le Parrainage civique reçoit Michel Chartrand

GORETTE LINHARES

Michel Chartrand sera l'invité de la 18e édition du déjeuner-réflexion du Parrainage civique du Haut-Richelieu. L'activité-bénéfice se tiendra le mercredi 27 septembre, à compter de 7h30, à l'hôtel Relais Gouverneur.

Pour ouvrir le déjeuner, les flûtistes Nathalie Simard, Amélie Sauvé et Marie-Noëlle Jacob interpréteront *Andante* de J. Hook.

Suivront un mot de bienvenue, présenté par Danielle Beaumont, directrice de l'école Marie-Rivier, et la lecture d'un texte biblique, effectuée par Danielle Bernier, gynécologue.

La flûtiste Nathalie Simard offrira *Sarabande* de J. S. Bach. Par la suite, Yvan Berthelot, conseiller municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, présentera le conférencier Michel Chartrand qui sera alors invité à prendre la parole.

Il reviendra à Louise Philippe, directrice générale du Centre de formation à l'autogestion du Haut-Richelieu, de commenter le témoignage de Michel Chartrand.



Michel Chartrand.

Photo Archives

Le 18e déjeuner-réflexion des chefs de file s'achèvera par les *Flûtes rêveuses*, de J. Castérède, interprétées par les trois musiciennes invitées.

Pauline Chênevert, présidente du Parrainage civique du Haut-Richelieu, prononcera le mot de la fin. La rencontre se terminera à 9h15. Les billets pour cette activité-bénéfice coûtent 50 $ chacun. Information: (450) 347-8091. ■

Le CLSC offre des rencontres destinées aux aidants naturels

GORETTE LINHARES

Les CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts offriront, à compter du jeudi 21 septembre, une série de huit rencontres destinées aux aidants naturels qui supportent une personne âgée en perte d'autonomie et vivant à domicile.

Les rencontres, d'une durée de trois heures chacune, offrent aux aidants naturels un temps d'arrêt. Les aidants développent des habiletés et acquièrent des connaissances afin de mieux vivre leurs rôles.

Ces rendez-vous permettent également d'échanger avec d'autres aidants qui vivent une situation semblable et de connaître différentes ressources disponibles dans le milieu.

Cette série de rencontres se déroulera les jeudis après-midi aux CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée-des-Forts, situés au 874, rue Samuel-de-Champlain à Iberville. Il n'y a pas frais d'inscription, mais une contribution de 8 $ sera demandée pour défrayer les coûts du *Guide du participant*.

Les aidants naturels qui souhaitent s'inscrire aux rencontres ou encore obtenir plus d'information doivent s'adresser à Manon Tremblay, intervenante sociale au (450) 358-2578, poste 2239 et ce, d'ici le vendredi 15 septembre.

Par ailleurs, les personnes qui éprouvent des problèmes de transport ou de gardiennage pour assister aux rencontres sont invitées à communiquer avec Mme Tremblay qui, peut-être, les aidera à solutionner ces problèmes.

Rappelons qu'un aidant naturel est une personne qui, d'un geste spontané (non rémunéré), s'occupe, aide, supporte un conjoint, un parent, un ami, un voisin en perte d'autonomie.

Soulignons également qu'au Québec, plus de 90% des personnes âgées vivent dans leur milieu naturel, avec le soutien de leurs proches. S'occuper d'une personne âgée peut être une expérience très enrichissante, mais il n'en demeure pas moins que cette relation, qui demande beaucoup d'énergie et de disponibilité, peut, avec le temps, devenir lourde et difficile. ■

Ouverture de la saison de baseball-poche de l'Âge d'or

La saison de baseball-poche est ouverte depuis vendredi au Club de l'âge d'or d'Iberville. Les organisateurs, Normand Daneau, secondé par France Tarte et Paul-André Barsalou, vous invitent à intégrer l'une des équipes du club.

Au total, la ligue de baseball-poche compte six équipes. Chacune d'elle regroupe 12 joueurs. Les capitaines sont France Tarte, Berthe Thiffault, Gisèle Piedalue, Anita Godin, Gaston Raymond et Normand Daneau.

Leurs substituts sont Ghislaine Patenaude, Cécile Tremblay, Jean-Paul Tremblay, Annette Godin, Gilles Sainte-Marie et Marielle Lussier, tandis que Thérèse Buisson, Jeanne d'Arc Larivière, Gaby Berger, Berthe Raymond, Florian Hébert et Jean Monette sont les marqueurs.

Pas moins de 60 parties seront disputées au cours des 30 prochaines semaines. Les éliminatoires suivront. Pendant la saison, les parties se déroulent les vendredis à compter de 13h30. D'habitude, deux parties sont jouées; la dernière s'achève vers les 16 heures. Entre les matchs, les participants fraternisent entre eux tout en partageant cafés et biscuits.



Normand Daneau, France Tarte et Paul-André Barsalou vous convient aux parties de baseball-poche du vendredi.

«Que vous demeuriez où que ce soit, vous êtes invités à vous joindre à nous. Devenez membre et venez vous amuser, vous faire des amis dans une atmosphère amicale. Vous pouvez devenir participant en tout temps durant la saison», de conclure Normand Daneau.

Le Club de l'âge d'or d'Iberville est situé au 732, 1re Rue à Iberville. Information: (450) 346-8283. ■

Le CFA reprend du service

Le Centre de formation à l'autogestion (CFA) du Haut-Richelieu reprend ses activités. Le centre, un organisme de support, d'écoute et d'entraide, adresse ses services gratuits (activités et formations diverses) aux adultes âgés de 18 à 35 ans, sans emploi ou en précarité d'emploi.

Le but premier de cet organisme sans but lucratif est d'offrir des outils susceptibles de donner un coup de pouce aux jeunes adultes qui sont en processus de prise ou de reprise en charge.

Par l'entremise de ses services, cet organisme touche à une panoplie de thèmes: estime personnel, sécurité du revenu, assurance-emploi, budget, normes du travail, etc.

Par ailleurs, cet automne, une nouveauté arrive au CFA, soit l'Internet, pour des fins de recherche ainsi que pour initier ceux et celles qui n'ont pas les moyens d'y accéder.

Le CFA, situé au 228, rue Longueuil à Saint-Jean-sur-Richelieu, est ouvert du lundi au jeudi, de 9 heures à 16h30, et le vendredi, de 13 heures à 16h30.

Information: (450) 346-8357. ■

Les Lions invités à la Cour des sens

GORETTE LINHARES

Tous les Lions sont invités, le samedi 23 septembre, à compter de 10 heures, au premier anniversaire de la Cour des sens du Jardin botanique de Montréal, un jardin à l'intention des non-voyants et amblyopes.

Ce jardin unique en son genre au Canada a été réalisé en collaboration avec les Lions du Québec et la Fondation internationale des clubs Lions d'où la présente invitation.

Lors de cette journée spéciale, les Lions pourront se familiariser avec le jardin et constater de quelles manières les non-voyants et les voyants le visitent, surtout les enfants, groupe particulièrement visé par le projet.

D'une superficie de 500 mètres², la Cour des sens est intégrée au bâtiment administratif du Jardin botanique de Montréal. Elle est divisée en quatre sections. Chacune d'entre elles permet d'explorer des sensations diverses, soit le doux, le rugueux, le piquant et le visqueux.

Les Lions intéressés par cette rencontre sont priés de rejoindre Michel Fecteau, président sortant du District U-1, d'ici le mercredi 20 septembre. Il pourra ainsi organiser au mieux cette journée champêtre. Pour le contacter: téléphone: (450) 359-8572; fax: (450) 348-8478; courriel: michelfecteau@netc.net.

Le Jardin botanique de Montréal est situé à l'angle des rues Viau et Pie IX, vis-à-vis le Stade olympique. ■

Centraide Opération Septembre verse 7600 $ dans la MRC

GORETTE LINHARES

Centraide Richelieu-Yamaska, par l'entremise de son programme Centraide Opération Septembre, investira 85 000 $ pour faciliter la rentrée scolaire de centaines d'enfants issus de familles défavorisées. De ce montant, dans la MRC, une tranche de 7600 $ sera injectée pour les écoliers et les élèves du premier cycle du secondaire.



Trois organismes de la MRC se partagent 7600 $. De gauche à droite: Nathalie Gadbois, vice-présidente du CAB d'Iberville, Gérard Hébert, du Centre d'entraide régionale d'Henryville, André Houle, secrétaire-trésorier du CAB d'Iberville, Serge Girard, 2e vice-président à Centraide, Roland L'Heureux, du CAB Interaction de Clarenceville et Normand Théberge, coordonnateur et directeur adjoint du CAB d'Iberville.

Dans le détail, le Centre d'action bénévole (CAB) Interaction de Clarenceville a obtenu 1600 $, le Centre d'entraide régional d'Henryville, 2000 $, et le CAB d'Iberville, 4000 $. Précisons que dans la MRC, Centraide Richelieu-Yamaska couvre onze paroisses situées à l'Est de la rivière.

Les autres organismes récipiendaires sont les CAB de Marieville (2500 $) d'Acton Vale (4000 $), du Bas-Richelieu (17 000 $), de Bedford (2800 $), de Cowansville (3500 $), de Farnham (4800 $), de Sutton (800 $), de Granby (12 000 $), de Waterloo (2500 $), de Saint-Césaire (2000 $), de la Vallée-du-Richelieu (4500 $), ainsi que le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe (16 000 $) et Urgence-Vie de Saint-Hyacinthe (5000 $).

Les écoles, en collaboration avec les centres d'action bénévole, déterminent les familles qui profiteront des allocations. L'argent remis aux bénéficiaires servira, selon les nouvelles normes établies par Centraide Richelieu-Yamaska, à l'acquisition de «matériel conçu pour être altéré et non réutilisables», pour couvrir des «frais obligatoires.» Pensons ici à des crayons de bois, des pots de colles, des cahiers d'exercices, etc.

En conséquence, les allocations du programme Centraide Opération Septembre ne peuvent servir à la couverture de frais facultatifs, de frais d'inscription, de frais d'ateliers spécialisés et non obligatoires, de frais de repas et de surveillance.

Depuis sa création, il y a huit ans, Centraide Opération Septembre a procuré plus de 785 000 $ en effets scolaires, en denrées alimentaires, en vêtements et en aide aux devoirs afin de soutenir plus de 15 700 enfants moins nantis. ■

Une école de valeurs



EFFORT
Une heure par jour de plus à l'École pour : l'étude, l'enrichissement de plusieurs programmes d'études, le français correctif et des activités sportives, artistiques et culturelles.

FIERTÉ
L'École permet à l'élève de structurer sa personnalité sur des valeurs profondes et l'amène à se dépasser constamment, et ce, pour toute sa vie.

ENGAGEMENT
Orientation de l'élève vers un engagement chrétien authentique. En 4e et 5e secondaire, l'élève fait son choix parmi une gamme variée d'options (jusqu'à onze (11) en 5e secondaire). L'élève respecte un code d'éthique pour l'aider à devenir un être responsable, soucieux de lui-même et des autres.

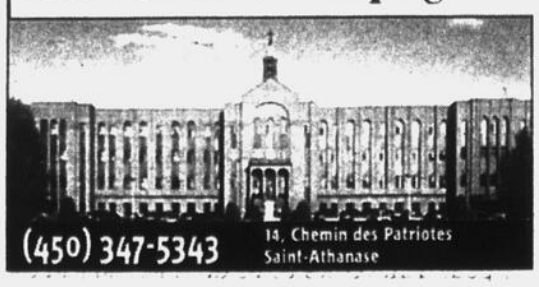
CONFIANCE
Le personnel de l'École développe une relation de confiance avec les élèves et favorise une ambiance de discipline. Les éducateurs et les éducatrices sont attentifs aux besoins individuels des élèves.

AMITIÉ
Par son appartenance à un milieu dynamique, le jeune est encouragé à développer et entretenir des relations d'amitié véritable.



EXAMENS D'ADMISSION
1re SECONDAIRE : SAM., LE 21 OCT. 2000
1re, 2e ET 3e SECONDAIRE : SAM., LE 4 NOV. 2000
4e ET 5e SECONDAIRE : SUR RENDEZ-VOUS

ÉCOLE SECONDAIRE
Marcellin-Champagnat



(450) 347-5343
14, Chemin des Patriotes
Saint-Athanase

Agréée pour fins de subvention par le ministère de l'Éducation du Québec. Dirigée par les Frères Maristes.

059115-0c15-1

À VÉLO PAR LES ROUTES TRANQUILLES

LE SENTIER DU PAYSAN: DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE À SAINTE-CLOTHILDE

En coupant par les terres noires!



LOUISE BÉDARD

Après le Circuit du paysan, une carte touristique lancée l'an dernier par la MRC des Jardins-de-Napierville pour faire connaître les beautés de la région, voici le Sentier du paysan, la nouvelle piste cyclable reliant Saint-Bernard-de-Lacolle à Sainte-Clothilde.

Le sentier a été aménagé dans une ancienne emprise ferroviaire sur une distance de 26 km. Orienté est-ouest, il traverse les municipalités de Saint-Bernard-de-Lacolle sur 9 km, de Saint-Patrice-de-Sherrington sur 4,5 km, du canton de Hemmingford sur 3,5 km et de Sainte-Clothilde sur 9,7 km. Et pourrait être prolongée en ligne directe, sur le territoire du Haut-Saint-Laurent.



La piste cyclable reliant Saint-Bernard-de-Lacolle à Sainte-Clothilde est baptisée Sentier du paysan. (Photo: Serge Leclerc)



La piste traverse les belles terres agricoles de Saint-Bernard-de-Lacolle. (Photo: Rémy Bovin)



Même si la piste ne rejoint pas encore Saint-Chrysostome, il est facile d'y avoir accès à la sortie du sentier en empruntant ensuite le rang Saint-Michel.

Le revêtement de la piste en poussière de roche a été posé, l'automne dernier. Mais il n'y a pas encore d'aménagement pour le stationnement, ni aire de repos, ni toilettes. La signalisation est encore inexistante. Il n'y a que le dépanneur du rang Saint-André, à Saint-Bernard. Mieux vaut donc faire ses provisions avant de partir. Le sentier qui est plat ou presque sur toute sa longueur, plaira à ceux qui aiment rouler loin des pistes achalandées et dans le grand calme.

RÉSEAU VERT

Il est en lien avec le Réseau vert de la Montérégie, par Lacolle dotée de sa petite piste du Lièvre facilement repérable à la sortie sud du village, sur la route 221. Puis de Lacolle, les cyclistes peuvent rejoindre le nouvel Axe de la Vallée-des-Forts reliant la frontière, de Rouses Point à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le Sentier du paysan coupe aussi une autre ancienne voie ferrée qui s'étire du nord au sud. Dans une étape ultérieure dont l'échéancier n'est toutefois pas établi, le tronçon sud de cette voie désaffectée pourrait être ouverte aux cyclistes. Elle est longue de 12 km, du croisement du Sentier du paysan jusqu'à la frontière canado-américaine. Elle suivrait en parallèle la route 219, permettrait d'avoir accès au village de Hemmingford et ouvrirait une autre porte vers les États-Unis.

À l'extrémité ouest de la Piste des Jardiniers, au-delà des limites de Saint-Clothilde, il y a des possibilités de prolonger l'itinéraire. Mais c'est à la MRC Haut-Saint-Laurent de prendre l'initiative.

GRANDES TERRES

Le Sentier du paysan porte bien son nom. C'est essentiellement un sentier en zone rurale traversant de grandes terres agricoles et des boisés. Seul le village de Saint-Bernard-de-Lacolle est accessible directement par la piste.

Pour les amateurs de vélo qui connaissent peu cette région désignée comme les Jardins du Québec, la piste leur fera découvrir les fameuses terres noires, des immenses champs de légumes où oeuvrent de nombreux travailleurs agricoles étrangers. Laitue, carottes, oignons, céleri, épinards y poussent en abondance. Les terres noires succèdent aux champs de grandes cultures, plus on approche Sainte-Clothilde.

SAINT-CHRYSOSTOME

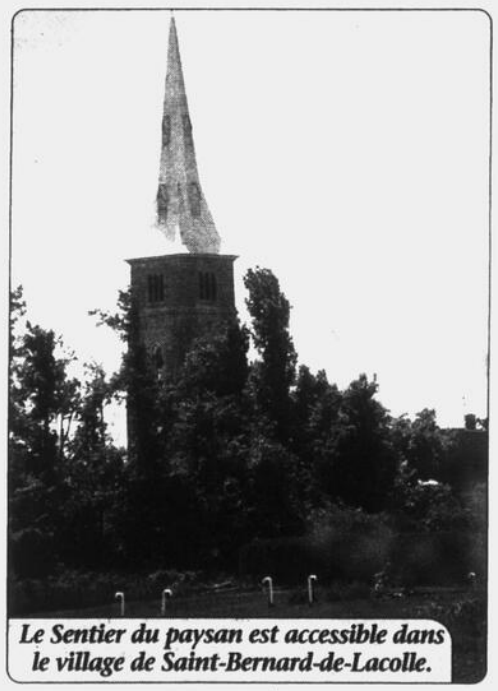
À l'extrémité ouest de la piste, aux limites ouest de Sainte-Clothilde où se termine pour l'instant l'aménagement du sentier, il est possible de prolonger l'itinéraire pour aller jusqu'à Saint-Chrysostome, cinq kilomètres plus loin.



Les Jardins de Napierville est une région de culture maraîchère que nous permet de découvrir la piste cyclable.

Vous n'avez qu'à emprunter, à votre gauche, le rang Saint-Michel où prend fin la piste. En suivant ce rang, vous arrivez aux abords de la municipalité. L'approche est magnifique avec la Covey Hill en arrière. L'église aux deux clochers apparaît au bout des magnifiques terres agricoles.

Pour éviter la monotonie et un retour moins pépère par le même chemin jusqu'à Saint-Bernard, libre à vous d'emprunter plutôt les rangs et les chemins parallèles à la frontière. D'abord le rang Sainte-Marie, à la sortie est de Saint-Chrysostome. Vous pourrez alors continuer d'admirer la colline. Puis les chemins Cowan, Hurley et Lavallée qui se succèdent en direction est et mènent jusqu'à la route 219. Le paysage est plus varié que sur la piste cyclable mais la route est plus accidentée comportant des montées et des descentes plus exigeantes. Mais rassurez-vous, ce n'est pas la Covey Hill.

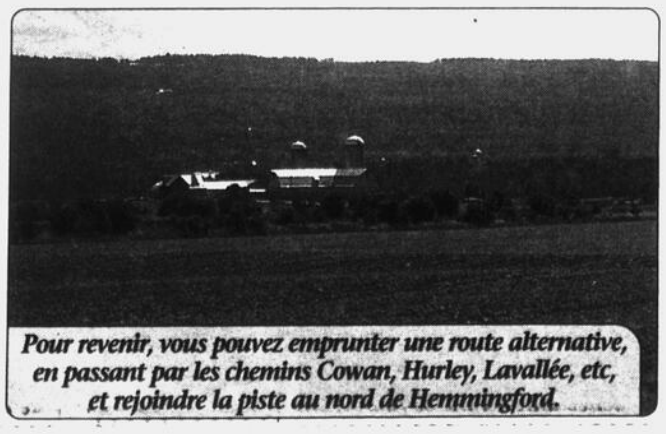


Le Sentier du paysan est accessible dans le village de Saint-Bernard-de-Lacolle.

Arrivé à l'intersection de la route 219, prenez à gauche en direction de Sherrington plutôt que vers Hemmingford. Avec précaution, vous n'avez que 500 mètres à rouler sur la 219 pour rejoindre le chemin William. Il y a beaucoup de chevaux dans le coin. Pour retrouver la piste, vous avez le choix. Mais le moins compliqué est de poursuivre en ligne droite sur William qui devient Kenny puis de prendre au bout, le rang Bogton (à gauche) qui monte jusqu'au rang Henrysburg que coupe la piste, non loin de l'autoroute 15. De là vous n'aurez plus que quelques coups de pédale pour revenir au village de Saint-Bernard-de-Lacolle. Cette variante jusqu'à Saint-Chrysostome allonge le trajet d'une bonne dizaine de kilomètres. ■



À l'arrière plan la Covey Hill, dans la campagne au sud de Sainte-Clothilde.



Pour revenir, vous pouvez emprunter une route alternative, en passant par les chemins Cowan, Hurley, Lavallée, etc, et rejoindre la piste au nord de Hemmingford.



Le Sentier du paysan est en continuité avec la Piste du lièvre de Lacolle.

À VÉLO PAR LES ROUTES TRANQUILLES

REPORTAGE

L'AXE CYCLABLE VALLÉE-DES-FORTS

À la rencontre de nos voisins américains

Baptisée l'Axe cyclable Vallée-des-Forts, la route balisée propose aux cyclistes de rouler de Saint-Jean-sur-Richelieu à la frontière. De Chambly à la frontière américaine, l'amateur d'histoire peut maintenant enfourcher son vélo pour découvrir le réseau de fortifications érigées le long du Richelieu. Ces constructions militaires témoignent de la présence des Français, des Britanniques puis des Américains.


L'axe permet de traverser la municipalité agricole de Saint-Blaise.


Les Adirondacks et les montagnes Vertes occupent l'horizon.

(Photos Rémy Boily)

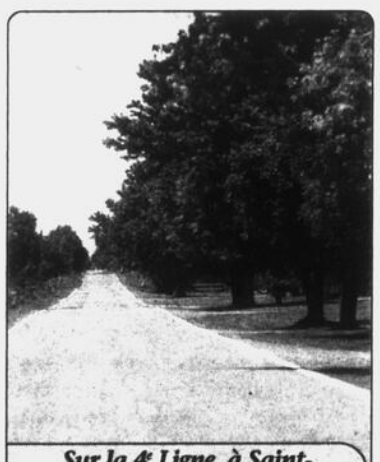
La piste cyclable du canal de Chambly permet de se rendre de Saint-Jean au Fort Chambly. L'axe cyclable permet de longer d'abord l'ancien site du Fort Saint-Jean, aujourd'hui le Campus du Fort Saint-Jean (autrefois le Collège militaire) par la bande cyclable urbaine de la rue Jacques-Cartier, à Saint-Jean-sur-Richelieu.


Les vélos partagent la route avec les autos. En campagne, la randonnée est paisible et sécuritaire.

En septembre 1775, nos voisins du sud nous envahissaient espérant annexer la colonie britannique du Canada à la république américaine en formation. Le Fort St-Jean a alors été le théâtre d'un siège de 45 jours puis d'une occupation américaine jusqu'au mois de juin suivant.

Plus qu'un simple circuit pour les amateurs de vélo, le nouveau tronçon cyclable de 48,5 kilomètres constitue la porte d'entrée au Québec pour les cyclistes américains. Quant à nous, il nous permet de rejoindre la Bike Route 9 qui prend son origine à Rouses Point et mène jusqu'à New York.

Mais ne vous méprenez pas. Il ne s'agit pas d'une piste cyclable hors route. C'est une bande cyclable dans Saint-Jean puis une chaussée désignée en campagne. L'itinéraire oblige à rouler sur l'accotement asphalté de la route 223, entre la rue Jacques-Cartier Sud et la montée Lord, à Saint-Jean. La vitesse des autos a été réduite de 90 km à 70 km sur ce tronçon de la 223. Mais il ne faut pas s'y fier, les automobilistes continuent à filer bien au-delà des limites. Cette section du trajet n'a rien de bien plaisante avant de tourner sur la montée Lord. Puis vous rejoindrez en coupant à travers les champs de maïs le chemin Grand-Bernier. Vélos et autos se partagent la route.


Sur la 4e Ligne, à Saint-Valentin, en direction du village.

SAINT-BLAISE

Sur la rue Principale ou 1re Ligne, à l'intersection du Grand-Bernier, se trouvent les anciens bâtiments de l'Institut Feller, berceau du protestantisme francophone en Amérique. À compter de 1836, des immigrants suisses y établirent une mission.



L'axe cyclable de la Vallée-des-Forts fait 48,6 km, de Saint-Jean à Rouses Point.

En pédalant vers l'église catholique, vous avez un beau panorama des Montérégiennes mais aussi des monts Sutton. La montée de l'Église vous permet enfin de rouler paisiblement dans une zone agricole.

L'ÎLE-AUX-NOIX

Pour atteindre Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, il faut rouler sur la 3e Ligne. Prenez garde à la circulation des véhicules qui roule vite alors que l'accotement non pavé est étroit. Le clocher de l'église est en vue et vous dirige jusqu'au village où vous pouvez vous restaurer.

Le lieu historique national du Fort-Lennox est à proximité. L'actuel fort a été érigé par les Britanniques entre 1819 et 1829. D'abord fortifiée par les Français en 1759 avant de passer aux mains des conquérants anglais, l'île a aussi été occupée par les Américains en 1775. Puis reprise par les Britanniques qui y établirent un chantier naval en 1812. L'emplacement a servi de soutien et d'arsenal pour les milices loyalistes durant la Rébellion puis de garnison jusqu'en 1870, avant d'être loué à des cultivateurs qui y ont mis leurs animaux en pâturage. Durant la Deuxième Guerre mondiale, le Fort Lennox est reconverti en camp d'internement pour les prisonniers allemands.

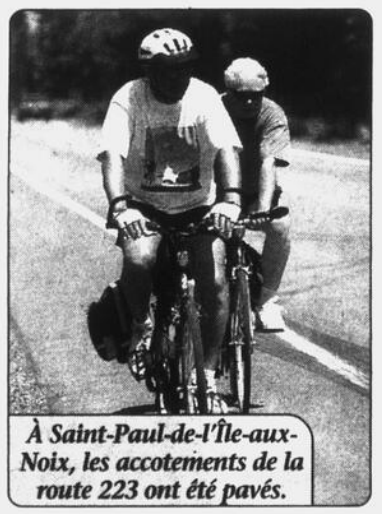
Le trajet se poursuit en tournant sur la 4e Ligne (63e Avenue), juste à la Marina Gagnon. La Ferme Louis Hébert et Fils située au 978, chemin 4e Ligne, à Saint-Valentin, propose la cueillette des fraises, des framboises et des bleuets.


Le circuit permet de redécouvrir les beautés de la campagne du Haut-Richelieu.

BLOCKHAUSS

Tout au long du tracé, les panneaux aux couleurs de la Route verte et de l'axe cyclable signalent la direction à prendre. Vous passez devant le Blockhauss (nom allemand signifiant «maison de billots de bois qui bloque le passage») de la rivière Lacolle, unique bâtiment du genre à avoir conservé sa structure originale. Construit pièce sur pièce, il a été érigé vers 1781 pour barrer la route à l'armée américaine.

En direction de la frontière vous croisez la montée Oddeltown, vous pouvez vous permettre un petit détour en quittant la route 223, pour vous rendre au bout de la montée, à la veille église méthodiste datant de 1823. Le 8 novembre 1838, les Patriotes y affrontèrent les Volontaires pro britanniques.


À Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, les accotements de la route 223 ont été pavés.

FORT MONTGOMERY

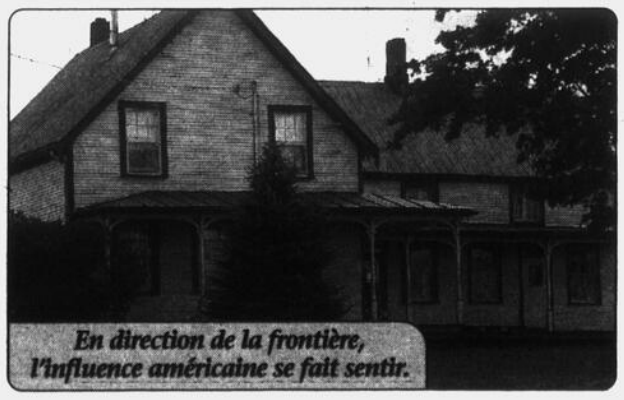
Le poste frontière de Rouses Point traversé, allez jeter un coup d'oeil aux ruines du Fort Montgomery dont vous aurez un beau point de vue du pont enjambant la rivière.

Il est surnommé le fort de la honte, de la bêtise, de la bourde. Cette étiquette peu enviable lui vient d'avoir d'abord été érigé en sol canadien à la suite d'un mauvais calcul des arpenteurs américains. Il n'a jamais connu le feu des combats. Il connaît aujourd'hui un bien triste sort et est bien peu menaçant. Il a été baptisé en l'honneur de Richard Montgomery, un des généraux de l'armée continentale de Georges Washington, qui commanda les rebelles américains lors du siège de Saint-Jean en 1775.

Une carte illustrant l'itinéraire de l'Axe cyclable est disponible à maints endroits dont l'Office du tourismes et des congrès, à l'ancienne gare du CN, coin Jacques-Cartier Sud et Frontenac, à Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est l'emplacement où débute l'Axe cyclable.

La semaine prochaine: la piste cyclable de Burlington. ■


En roulant sur la montée Oddeltown jusqu'à la petite église méthodiste.


En direction de la frontière, l'influence américaine se fait sentir.



L'axe cyclable permet de faire le lien avec le réseau américain.

La Société d'histoire du Haut-Richelieu

vous invite...



Félix-Gabriel Marchand (1832-1900)

Commission scolaire DES HAUTES-RIVIÈRES

En mémoire d'un grand homme, nous nous souvenons de Félix-Gabriel Marchand

210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6N3
Tél. : (450) 359-6411

282212-0c15-j

Centenaire du décès de Félix-Gabriel Marchand (1832-1900) un grand québécois de Saint-Jean-sur-Richelieu

Fondateur du

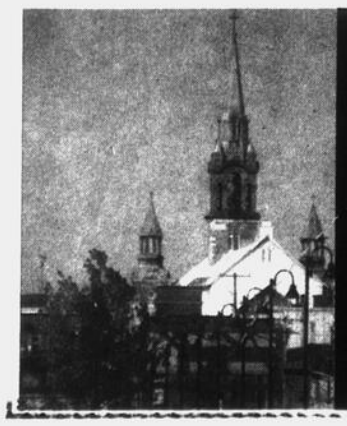
LE CANADA FRANÇAIS

Une célébration eucharistique, sous la présidence de Mgr Jacques Berthelet, à la mémoire de deux hommes, un père et un fils, qui se sont ardemment dévoués pour leurs concitoyens et dons les œuvres se sont perpétuées jusqu'à nos jours; aura lieu le dimanche 17 septembre 2000 à 15 heures en la Cathédrale Saint-Jean-sur-Richelieu - L'évangéliste au 215 rue Longueuil à Saint-Jean-sur-Richelieu.

D'abord le fils, Félix-Gabriel Marchand, est né à Saint-Jean-sur-Richelieu le 9 janvier 1832 et a été baptisé dans cette église le 11 janvier 1832. Admis à la profession de notaire en 1855, il fut aussi journaliste, écrivain et homme politique. Il a représenté les électeurs du comté de Saint-Jean à l'Assemblée législative de Québec comme député pendant 33 années consécutives, soit de 1867 à son décès survenu le 25 septembre 1900, alors qu'il était premier ministre du Québec depuis 3 ans. C'est le 100e anniversaire du décès de ce grand homme politique que nous commémorerons au cours de cette messe d'Action de Grâces. Félix-Gabriel Marchand a fait valoir ses talents dans plusieurs sphères d'activités. Il a été notaire pendant 45 ans et président de la Chambre des notaires du Québec durant 3 ans, de 1894 à 1897. Il fut également journaliste et le fondateur en 1860 d'un journal d'abord connu sous le nom de **Franco-Canadien** et qu'on appelle maintenant **Le Canada Français**, un hebdomadaire régional qui n'a cessé d'être publié à Saint-Jean-sur-Richelieu depuis 140 ans. Félix-Gabriel Marchand a été également impliqué dans son milieu comme président de la commission scolaire pendant 25 ans, marguillier de la paroisse, conseiller municipal de la ville, président de la Société Saint-Jean-Baptiste et fondateur de la Chambre de commerce de la ville de Saint-Jean. Félix-Gabriel Marchand a aussi été le père d'une famille nombreuse. Plusieurs de ses descendants et alliés par mariage ont continué à faire honneur à son nom par leurs actions personnelles «Bon sang ne peut mentir!», dit un proverbe québécois, et Félix-Gabriel Marchand avait de qui tenir.

Son père, Gabriel Marchand, né à Québec en 1780, décédé à Saint-Jean en 1852, d'abord commerçant de bois puis agriculteur, fut le fondateur de cette paroisse connue sous le vocable de Saint-Jean-l'Évangéliste et qui est devenue le siège du diocèse de Saint-Jean en 1934. C'est lui qui en fit construire la première église en 1827-1828. Marguillier, 1er conseiller municipal, 1er président de la commission scolaire de la paroisse de Saint-Jean, Gabriel Marchand fut un exemple de vertus civiques pour son fils Félix-Gabriel. Lorsque Gabriel Marchand, le père, décéda subitement en mars 1852, il fut regretté de toute la population de Saint-Jean et même des anglophones dont il était grandement estimé. On peut en juger par les généreuses souscriptions qu'il obtint des anglicans de Saint-Jean pour financer la construction de la première église catholique dont une moitié subsiste encore comme sacristie de cette cathédrale. On vivait peut-être à Saint-Jean au 19e siècle dans un esprit œcuménique bien avant le concile Vatican II.

La présence de tous les invités d'honneur présent à cette cérémonie sera donc en lien avec la famille Marchand par ses descendants et en lien avec les institutions que les Marchand ont fondées, représentées et dirigées. Nous aurons donc au cours de cette messe des intentions de prières spécialement pour rendre hommage à Félix-Gabriel Marchand, notre ancien premier ministre québécois décédé en fonction et à son père Gabriel Marchand, le fondateur de cette paroisse.



Une ville actuelle
Un homme de son temps

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Saint-Jean-sur-Richelieu est heureuse de rendre hommage à l'illustre Johannais Félix-Gabriel Marchand (1832-1900).



La Société d'histoire du Haut-Richelieu vous invite...



Félix-Gabriel Marchand (1832-1900), premier ministre du Québec de 1987 à 1900

À l'occasion de cet exposé, permettez-moi de souligner que le 25 septembre de l'année 2000 coïncidera avec le centenaire du décès de Félix-Gabriel Marchand, premier ministre du Québec de 1897 à 1990.

Depuis l'avènement de la Confédération en 1867 jusqu'à maintenant, le Québec a été dirigé par 27 premiers ministres tous issus du monde des professions libérales. Ainsi, l'on compte vingt (20) avocats, deux (2) économistes, un médecin, un agronome, un journaliste, un courtier d'assurances et également un notaire : Félix-Gabriel Marchand, qui a été onzième premier ministre du Québec.

Comme vous pourrez le constater, Félix-Gabriel Marchand était un homme exceptionnel qui a fait valoir ses multiples talents avec un grand succès dans plusieurs domaines. Né à Saint-Jean, sur une vaste ferme appelée «Domaine de Beauchamp» le 9 janvier 1832 Félix-Gabriel Marchand était le fils cadet de Gabriel Marchand, un agriculteur prospère qui avait fait fortune dans le commerce du bois, et de Mary Macnider, d'origine écossaise et membre de l'Église anglicane. Néanmoins, les six enfants qui naquirent de leur union seront baptisés dans la foi catholique. Précisons que Félix-Gabriel a été baptisé le 11 janvier 1832 dans la première église de Saint-Jean, qui subsiste encore aujourd'hui puisque sa nef a été transformée en sacristie pour la Cathédrale.

Félix-Gabriel Marchand amorce son éducation en langue anglaise au St.Johns Classical School. Il semble en effet que dans la famille, la langue anglaise était généralement utilisée à la maison à cause de la mère écossaise. C'est au Collège de Chambly à l'âge de onze (11) ans qu'il fera l'apprentissage du français. Après quelques difficultés au début, Félix-Gabriel parviendra à bien maîtriser la langue française au point de lui permettre plus tard de devenir journaliste et homme de terres. Du Collège de Chambly, le jeune Marchand passe en 1845 au Collège de Saint-Hyacinthe où il étudia quatre ans.



Jeunesse, famille et sa passion pour l'agriculture

Son cours classique terminé, Félix-Gabriel Marchand est admis à l'étude du notariat en février 1850. Cependant en mai 1850 son ami d'enfance, Henry Tugault, le sollicite pour l'accompagner en Europe. Félix-Gabriel parvient à convaincre son père et son maître de cléricature, Me Johnson, pour faire ce grand voyage. Henry Tugault était né à Paris en 1827 et il était animé du désir de revoir son pays d'origine. Et c'est ainsi que le même voilier ballotta pendant six semaines sur les flots de l'Atlantique les deux amis ravis de l'aventure. Après avoir visité la France et l'Angleterre en véritables artistes, pour admirer les œuvres d'art et les sites historiques, ils revinrent à Saint-Jean en septembre 1850. Marchand devait raconter plus tard ce voyage dans ses «Mélanges poétiques et littéraires» sous le titre de «Un tour de France sous la seconde république».

Le père, Gabriel Marchand décède en 1852 et son fils Félix-Gabriel hérite de la terre paternelle suite à un acte d'accord en 1853 entre sa mère Mary Macnider et son frère Charles Marchand. Peu après, le nouveau propriétaire transforma le «Domaine de Beauchamp» en ferme expérimentale modèle. Il achète, dans ce but, les instruments aratoires les plus nouveaux, fait des greffes de végétaux et sème les graines les plus originales. Les essais du jeune agriculteur suscitent l'intérêt dans la région lorsqu'on voit apparaître sur le marché de Saint-Jean «les pois de M. Marchand», une espèce appelée de son vrai nom «pois momies».

Grand amateur de chevaux, Marchand avait la réputation d'être un habile écuyer dans les courses équestres. Il eut des chevaux «imbattables» qui faisaient la convoitise des connaisseurs.

En dehors de ses activités de «gentleman farmer» et de ses études en notariat qu'il poursuivait toujours, Félix-Gabriel Marchand aimait beaucoup fréquenter la bonne société. Lors d'un bal ou d'une «garden-party» à Beloeil, en mai 1853, il fait la connaissance d'une demoiselle de Terrebonne, Marie Hersélie Turgeon, de 3 ans son aînée. Ce fut tout de suite le coup de foudre et leurs fréquentations ne tardèrent pas à devenir assidues. Un an et demi plus tard, le 12 septembre 1854 ils se marient en l'église Saint-Louis de Terrebonne. Les nouveaux époux viennent s'établir sur la terre familiale au «Domaine de Beauchamp» où naîtront 10 de leur 11 enfants, soit 5 fils et 6 filles. La mortalité infantile étant élevée à cette époque, seul 1 fils et 5 filles ont survécu et se sont mariés.

Le notaire

Quelques mois après la fin de ses études classiques, Félix-Gabriel Marchand opta pour une carrière dans le notariat. Il était admis à une cléricature de cinq ans par la Chambre des notaires de Montréal le 15 février 1850. C'est sous la direction de Me Thomas-Robert Jobson, notaire à Saint-Jean, que Marchand étudia le droit et acquit une solide formation. Le notaire Jobson, était alors âgé de 31 ans et avis la réputation d'être un excellent juriste dont la grand compétence ses reflétait dans la rédaction de ses actes. Félix-Gabriel fut admis du notariat le 20 février 1855 et il ouvrit naturellement son étude au village de Saint-Jean. Il pratiquera d'abord sur la rue Saint-Jacques de 1855 à 1869 probablement avec Me Jobson dont l'étude était située à l'angle des rues Saint-Jacques et Champlain, puis dans sa nouvelle résidence privée de la rue Saint-Charles de 1869 à 1877 (la maison Harbec du 126, rue Saint-Charles et enfin 1877 à 1900 dans un édifice professionnel qui existe toujours au 196, rue Jacques-Cartier Nord, propriété du notaire Yves Deland.

Marchand sera notaire pendant 45 ans, soit jusqu'à sa mort en 1900. Il exercera seul de 1855 à 1874 avant de s'associer au notaire Charles-Thomas Charbonneau. Cette société durera presque vingt (20) ans et ne sera dissoute qu'au moment du décès de Me Charbonneau en 1893. Il s'associera ensuite avec Me Alfred-Noé Deland, un jeune notaire, et la société Marchand & Deland existera jusqu'au décès de Marchand. Le greffe de Félix-Gabriel Marchand se compose de 6324 actes en minutes. Il avait une importante clientèle d'affaires, nommément les industriels Edward et Duncan MacDonald, propriétaires de la plus grosse manufacture de poterie au Canada, ainsi que la plupart des banques de Saint-Jean et les corporations municipales ou scolaires des environs. Parmi les particuliers, on voyait défiler à l'étude de Me Marchand des gens de toutes les classes de la société et notamment François Bourassa, père, le premier maire de L'Acadie et François Bourassa, fils, député fédéral du comté de Saint-Jean pendant 41 ans.

Félix-Gabriel Marchand aimait beaucoup la profession de notaire et il s'intéressa toujours à son progrès. En 1860, au moment où une loi crée la Chambre des notaires du district d'Iberville, il devient aussitôt membre du bureau de direction et trésorier de cette corporation. Il sera ensuite réélu en 1863, 1866 et 1869. En 1870, lors de la fondation de la Chambre des notaires du Québec qui vient remplacer toutes les chambres de notaires régionales, Marchand est désigné pour représenter le district d'Iberville au bureau de cette nouvelle corporation professionnelle. Il y siégera pendant douze (12) ans sans interruption jusqu'en 1882. Puis, il cédera sa place à d'autres confrères. Toutefois en 1894, les notaires du district d'Iberville le choisissent de nouveau comme représentant et il deviendra le neuvième (9e) président de la Chambre des notaires du Québec pour le triennat 1894-1897. Il sera ensuite simple membre du bureau de 1897-1900. Soulignons que Félix-Gabriel Marchand a aussi participé à l'avancement du droit notarial en publiant en 1892 un très volumineux bouquin ayant pour titre «Manuel et formulaire général et complet du notariat de la province de Québec». Cet ouvrage fit autorité chez les notaires du Québec avant d'être remplacé par d'autres, dont le plus connu a été le formulaire du notaire Alphonse Senay.



ASSEMBLÉE NATIONALE

Roger Paquin
Député de Saint-Jean

Personnalité marquante de notre région qui a servi le Québec

Félix-Gabriel Marchand fût un homme public et politique remarquable.

QU'HOMMAGE LUI SOIT RENDU!

MÊME APRÈS 100 ANS, ON S'EN SOUVIENT.

Roger Paquin

145, boul. Saint-Joseph, bureau 222 Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 359-0678
Courriel: rpaquin@assnat.qc.ca

660136-0c15-g



La Société d'histoire du Haut-Richelieu vous invite...



Félix-Gabriel Marchand (1832-1900), premier ministre du Québec de 1987 à 1900

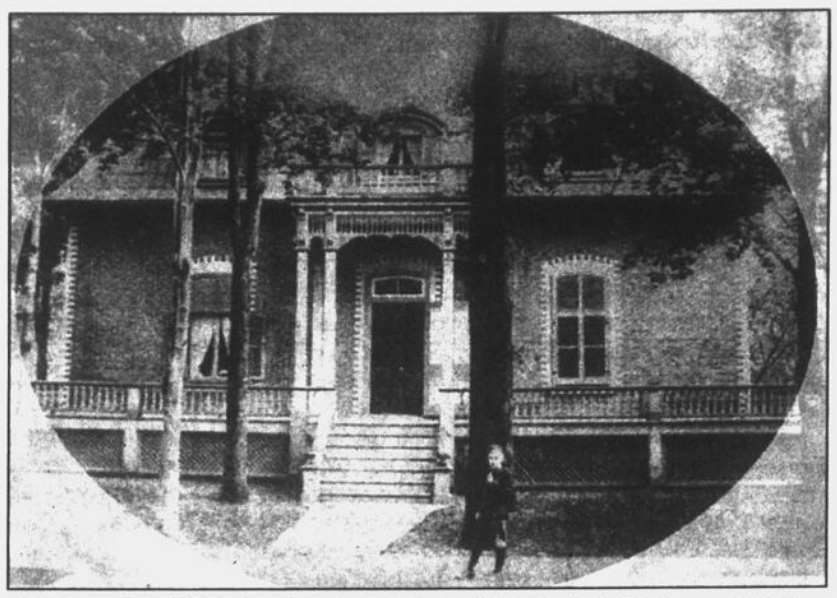
Si la profession de notaire occupa beaucoup de son temps, elle n'empêcha pas Marchand de servir autant les intérêts privés que l'intérêt public au nom de ses concitoyens. Qu'on en juge par la feuille de route suivante :

Parmi les compagnies d'intérêts privés :

- en 1868 : Félix-Gabriel Marchand fonde avec Louis Molleur «La société permanente de construction du district d'Iberville» qui avait pour but d'aider ses membres et autres personnes en quête de logements, à acquérir des propriétés tout en leur facilitant les moyens.
- en 1873 : il fonde avec Louis Molleur «La Banque de Saint-Jean» dont il est administrateur du conseil 1873 à 1879.
- en 1874 : il fonde avec Louis Molleur «La compagnie manufacturière de Saint-Jean» qui fabriquait des chaussures. Il est directeur de cette compagnie de 1874 jusqu'à sa disparition en 1877.
- en 1891 : il est vice-président de «La compagnie de chemin de fer Saint-Jean et Sorel».

Du côté des affaires publiques :

- en 1858-1859 Félix-Gabriel Marchand est conseiller municipal de la ville de Saint-Jean. À 26 ans, il devient le plus jeune conseiller municipal élu dans l'histoire de la ville.
- de 1864 à 1867 : il est président de la Société d'agriculture du comté de Saint-Jean dont il avait été auparavant directeur de 1861 à 1863 et vice-président en 1863-1864.
- de 1863 à 1872 : il préside la commission scolaire de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste.
- de 1872 à 1896, soit pendant un quart de siècle Félix-Gabriel Marchand sera président de la nouvelle commission scolaire de la Ville de Saint-Jean qui s'est détachée de la commission scolaire de la paroisse.
- de 1867 à 1871 : il est marguillier de la fabrique de Saint-Jean l'Évangéliste.



Résidence de F.-G. Marchand, située au 126, rue Saint-Charles, Saint-Jean-sur-Richelieu

- enfin de 1885 à 1886 : il est président de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Ville de Saint-Jean.

Il fait aussi une carrière militaire :

- en 1862 : Félix-Gabriel Marchand fonde à Saint-Jean avec Charles-Joseph Laberge une milice volontaire composée d'une troupe de cavalerie appelée «Les Chasseurs du Richelieu» dont Laberge est capitaine et Marchand le lieutenant. En 1863, s'adjoignent 5 autres troupes des paroisses avoisinantes qui sont fusionnées la même année pour devenir «Le 21e bataillon de milice volontaire» ou «Infanterie légère du Richelieu». À l'intérieur de ce bataillon on forme 5 compagnies et Félix-Gabriel Marchand est nommé le 23 mai 1863 capitaine de la 2e compagnie. Puis, il monte en grade rapidement. Il est nommé adjudant en 1864, major en 1865 et enfin Lieutenant-colonel et commandant du 21e bataillon de milice en 1866. C'est Marchand lui-même qui commande son bataillon lors de deux invasions en 1866 et en 1870 faites à la frontière canado-américaine par un groupe révolutionnaire et paramilitaire appelé «Les Féniens». Marchand fut mis à la retraite le 4 juin 1880 tout en conservant son titre de Lieutenant-colonel. Pour services rendus à la patrie, il reçut une médaille commémorative du gouvernement britannique le 20 mai 1900.

Le journaliste et l'auteur

Travailleur infatigable, Marchand trouvait le temps, en plus de pratiquer le notariat, pour se consacrer au journalisme et faire carrière comme écrivain. L'activité de cet homme exceptionnel était toute cérébrale et même 15 ou 16 heures d'application mentale soutenue semblaient ne pas surmener ses facultés. Aux dires de sa famille et de ses intimes, il ne restait jamais inactif.

Félix-Gabriel Marchand fit ses premières armes dans le journalisme en 1853 en collaborant aux journaux «La ruche littéraire et politique» et «L'Ordre» de Montréal. En 1860, il participait à la fondation du journal «Le Franco Canadien» de Saint-Jean et en 1893 il fondait le journal «Le Canada Français». Ces deux journaux fusionnèrent en 1895. «Le Canada Français» est encore aujourd'hui l'hebdomadaire le plus important du Haut-Richelieu. Félix-Gabriel Marchand a naturellement tenu un rôle de premier plan dans ces journaux, soit comme journaliste ou comme rédacteur en chef. La littérature l'a aussi attiré et il a composé plusieurs œuvres. Au nombre de ses plus importantes, il faut citer : Fatenville (1869), une pièce de théâtre en un acte; Erreur n'est pas compte (1872), un vaudeville en deux actes; Un bonheur en attire un autre (1883), une comédie en un acte; Les faux brillants (1885), une comédie en cinq actes et Le Lauréat (1899), un opéra-comique en deux actes. Ces œuvres ainsi que d'autres textes en prose et en vers ont été regroupés en 1899 par la librairie Beauchemin sous le titre de Mélanges poétiques et littéraires.

Hautement apprécié pour son apport à la littérature québécoise, Marchand était nommé membre de la Société royale du Canada lors de sa fondation en 1882 et devint président de la secteur française de cette société en 1884. En 1897-1898, il sera président général de cette Société. Le gouvernement français a aussi reconnu ses mérites en le nommant en 1879 officier de l'Instruction publique et en 1898 officier de la Légion d'honneur. Écrivain de talent, Félix-Gabriel Marchand laissa ainsi sa marque dans notre patrimoine littéraire.

L'homme politique

La carrière politique de Félix-Gabriel Marchand s'amorce en 1867 avec l'entrée en vigueur de la Confédération canadienne. C'est en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qu'ont été créés le gouvernement fédéral du Canada et les gouvernements provinciaux, dont celui qui Québec.

Soulignons d'abord que Marchand s'était prononcé dans différents journaux contre le projet de fédération canadienne, erronément appelée Confédération. Ce qu'il voulait, c'est que le pays se dote non pas d'une fédération où tous les principaux pouvoirs sont concentrés dans les mains de l'État fédéral, mais bien d'une confédération réelle où chaque province serait demeurée souveraine et n'aurait délégué que certaines compétences à l'État central. Marchand se ravise cependant lorsqu'il se présente comme candidat à l'élection de 1867 en affirmant ceci :

«Maintenant que la nouvelle constitution est un fait accompli et qu'elle a reçu de l'autorité impériale la sanction qui lui donne force de loi, il ne s'agit plus de la combattre et de chercher à la renverser. Il vaut mieux s'y soumettre franchement et travailler à lui donner, par des réformes opérées d'une manière constitutionnelle, les véritables caractères du système fédéral.».

À la demande de nombreux citoyens, Félix-Gabriel Marchand se présente donc comme candidat du parti Libéral au poste de député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée législative de Québec. Il est déclaré élu le 20 septembre 1867 par 115 voix de majorité. Et pendant 33 années consécutives, soit jusqu'à son décès, il représentera Saint-Jean au Parlement québécois en étant réélu à huit reprises lors des élections générales tenues entre 1871 et 1897. Voici en quels termes parle de lui le journaliste Auguste Achintre dans Portraits et dossiers parlementaires du premier parlement de Québec en 1871 :

«Grand, mince, élancé, le député de Saint-Jean a l'envergure d'un officier de cuirassiers, les manières affables d'un notaire, l'impassibilité d'un juge et l'esprit d'un homme de lettres. Sa physionomie respire la sympathie. C'est dans toute la bonne acceptation du mot, ce que les habitants appellent un vrai Monsieur.».

SNQ RICHELIEU SAINT-LAURENT

La Société nationale des Québécois

Félix-Gabriel Marchand

Homme de convictions
Défenseur de son peuple
Il a marqué son époque

Un hommage spécial lui sera rendu lors de notre banquet des Patriotes, le 18 novembre 2000.

Société nationale des Québécois Richelieu/Saint-Laurent
219, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

Téléphone: (450) 346-1141 • Télécopieur: (450) 346-2953
Courriel: snqrsl@cam.org

060290-0c15-yig

La Ville d'Iberville

est fière de se joindre au souvenir de

FÉLIX-GABRIEL MARCHAND

Le maire, les conseillères et conseillers de la Ville d'Iberville

VILLE D'IBERVILLE

855, 1re Rue
Iberville (Québec) J2X 3C7
Tél. : (450) 357-2744



982215-0c15-j

La Société d'histoire du Haut-Richelieu vous invite...



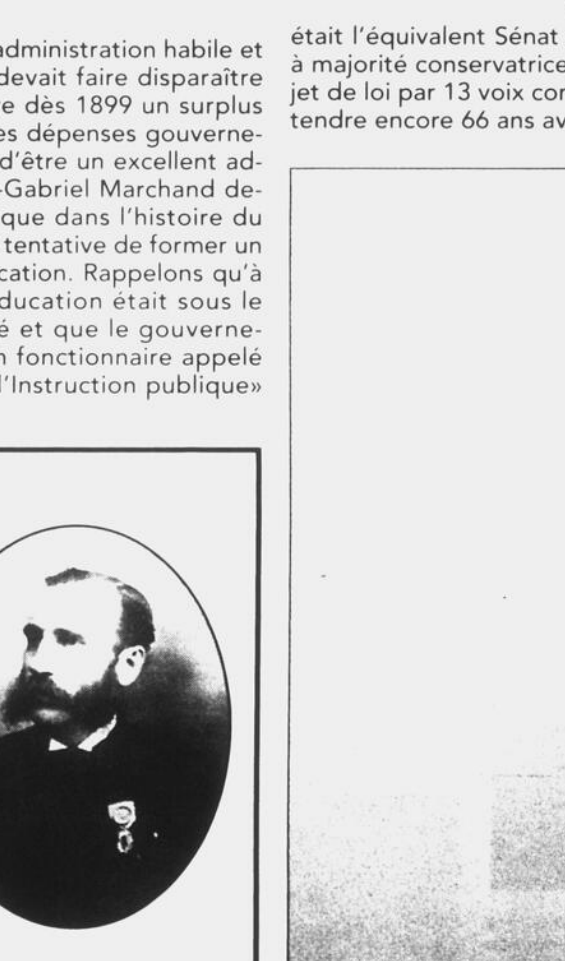
Félix-Gabriel Marchand (1832-1900), premier ministre du Québec de 1987 à 1900

Lorsque Félix-Gabriel Marchand fait son entrée au Parlement québécois le 27 décembre 1867, il se retrouve sur les banquettes de l'opposition, car le Parti conservateur est majoritaire avec 50 députés, tandis que les Libéraux ne sont que quatorze (14). Bien que Marchand ne fût pas un grand orateur en Chambre, on est unanime à lui reconnaître qu'il ne se départait jamais du bon ton. Il ne passionnait jamais les débats. Ni les aigreurs politiques, ni la dureté des luttes ne le poussaient à se servir d'armes déloyales. À l'assemblée législative, Marchand fut toujours l'un des députés les plus écoutés tant à cause des sujets qu'il soulevait que pour les nombreux calembours ou reparties spirituelles qu'il lançait à l'endroit de ses adversaires.

Les Conservateurs domineront la scène politique provinciale jusqu'en 1878 alors que les Libéraux prennent le pouvoir sous Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Félix-Gabriel Marchand sera Secrétaire et registraire de la province de Québec en 1978-1879, puis Commissaire des terres de la Couronne de mars 1879 jusqu'à la chute du ministère Joly lors d'un vote majoritaire de censure au Parlement le 30 octobre 1879. Marchand siège donc de nouveau dans l'opposition pendant sept (7) ans. Les Libéraux reviennent au pouvoir en janvier 1887 sous la gouverne d'Honoré Mercier. À l'ouverture du Parlement de Québec le 27 janvier 1887, Félix-Gabriel Marchand est élu Orateur ou Président de l'Assemblée législative. Il conserve son poste jusqu'aux élections de 1892 qui ramènent les Conservateurs à la tête du gouvernement provincial. Marchand devient alors chef de l'opposition officielle par suite du retrait d'Honoré Mercier qui a été éclaboussé par l'affaire du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

C'est à l'élection générale du 11 mai 1897 que Félix-Gabriel Marchand est porté au pouvoir avec une confortable majorité.
L'Assemblée législative, qui compte alors 74 sièges, sera composée de 51 députés Libéraux contre 23 Conservateurs.

Félix-Gabriel Marchand est assermenté comme premier ministre du Québec le 24 mai 1897. Il se réserve également le portefeuille de Trésorier de la province afin d'assainir les finances du Québec qui étaient grevées d'une dette importante. Sur un budget de trois (3) millions, la province devait un (1) million à ses créanciers. Après deux ans d'administration habile et ferme, Marchand devait faire disparaître ce passif et déclare dès 1899 un surplus de 22 000$ dans les dépenses gouvernementales. En plus d'être un excellent administrateur, Félix-Gabriel Marchand devait laisser sa marque dans l'histoire du Québec grâce à sa tentative de former un ministère de l'Éducation. Rappelons qu'à cette époque, l'éducation était sous le contrôle du clergé et que le gouvernement n'avait qu'un fonctionnaire appelé «Surintendant de l'Instruction publique» pour en surveiller la gestion. Marchand voulait que l'État prenne sa place dans ce domaine en créant un ministère de l'Instruction publique qui aurait les pouvoirs pour uniformiser l'enseignement et vérifier la compétence des enseignants et enseignantes.
Ce projet de loi fut adopté par l'Assemblée législative le 5 janvier 1898, mais il fut tout de suite la cible de l'opposition de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, qui tenta sans succès de rallier le Pape à sa cause. Cependant cette tentative de réforme du système scolaire québécois devait échouer au Conseil législatif (qui était l'équivalent Sénat canadien), lequel, à majorité conservatrice, repoussa le projet de loi par 13 voix contre 9. Il faudra attendre encore 66 ans avant qu'on ne constitue enfin un ministère de l'Éducation au Québec en 1964.



Le Chœur du Richelieu assumera le chant et la direction musicale de cette messe commémorative

Félix-Gabriel Marchand meurt dans ses fonctions de premier ministre à Québec le 25 septembre 1900. C'est l'artériosclérose dont il souffrait depuis le début de l'année 1900 qui l'a emporté. Comme il était le premier chef de gouvernement québécois à mourir en exercice, il eut droit à des funérailles d'État qui furent grandioses. Le corps de Marchand fut d'abord exposé chez son gendre le Dr Simard, rue Sainte-Ursule (là où il était décédé) puis en chapelle ardente dans la salle de l'Assemblée législative. Le jour des funérailles, le 29 septembre 1900, les journaux du temps affirment qu'une foule d'environ 50 000 personnes était massée aux abords du Parlement pour assister au départ du cortège funèbre composé de 5 000 personnes. Les obsèques eurent lieu à la Basilique de Québec présidées par l'archevêque de Québec Mgr Bégin. Ironie du sort, c'est Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui prononça l'oraison funèbre de Marchand. La dépouille de Félix-Gabriel Marchand fut par la suite inhumée au cimetière Belmont, à Sainte-Foy, près de Québec.

Pour terminer, je veux saluer en Félix-Gabriel Marchand un Johannais de grande envergure, qui a généreusement servi le comté de Saint-Jean et le peuple du Québec. Je crois qu'il mérite maintenant, en cette année du centenaire de son décès, qu'un monument d'importance soit élevé à sa mémoire, dans la ville où il né à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Une école de valeurs



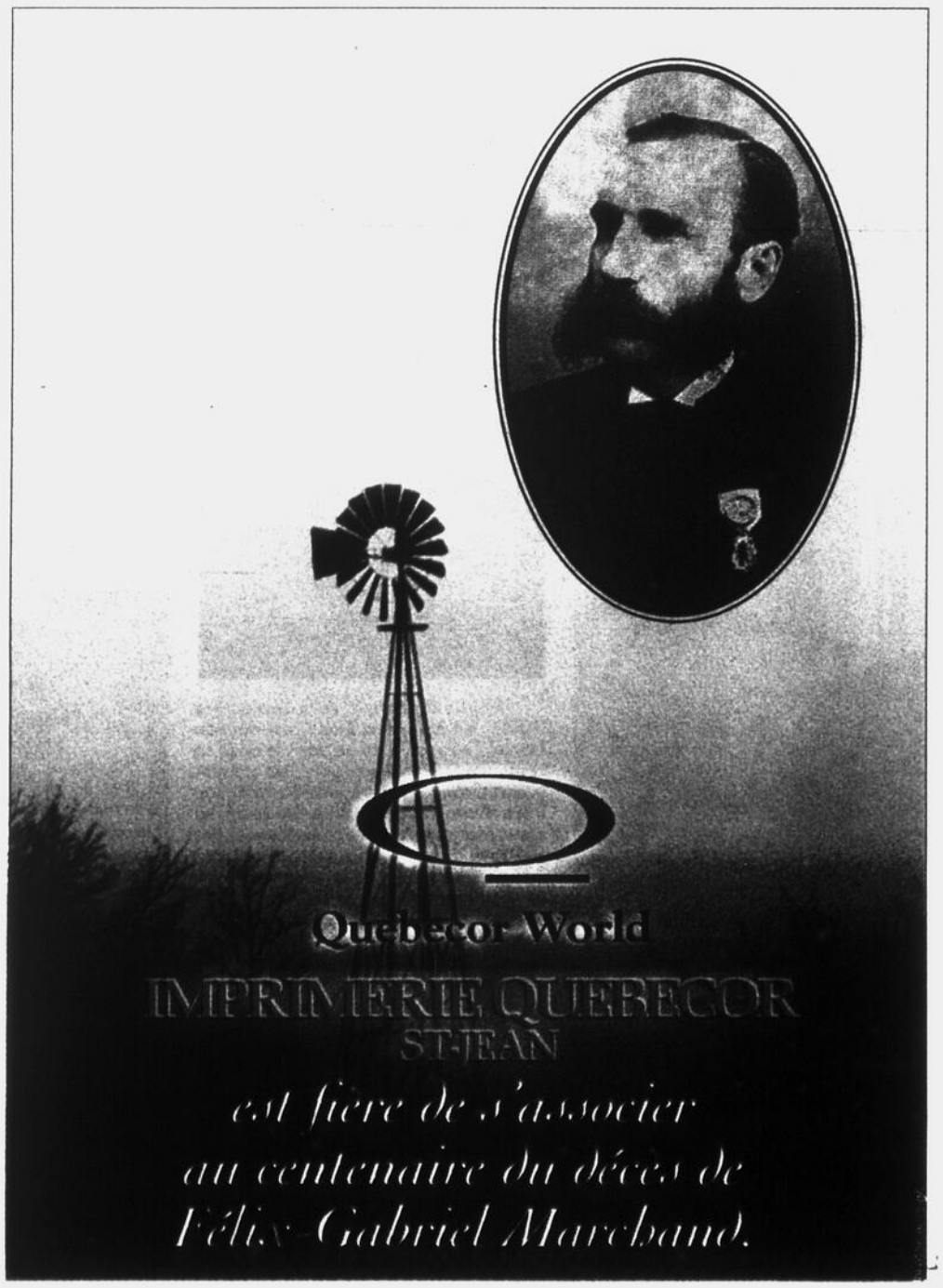
EXAMENS D'ADMISSION
1re secondaire: le samedi 21 octobre 2000
1re, 2e et 3e secondaire: le samedi 4 novembre 2000
4e et 5e secondaire: sur rendez-vous

ÉCOLE SECONDAIRE
Marcellin-Champagnat



Pour souligner le centenaire du décès de Félix-Gabriel Marchand

059116-0c15-gr



NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- BALFRY (Gérald)
- FOURNIER (Marc-Alexandre)
- GAY (André)
- GOSSELIN-VANDANDAIGUE (Thérèse)
- GRANGER (Daniel)
- GRAVEL-ST-ARNAUD (Perle)
- HARVEY (Jean-Claude)
- JETTÉ (Aldéric)
- LASNIER (Luc)
- VIVIER B. (Serge)

Balfry (Gerald)



À l'Hôpital Laval, le 9 septembre 2000, à l'âge de 71 ans, est décédé Monsieur Gerald Balfry, époux de Dame Céline Théberge. Il demeurait à Lac Beauport. Le service religieux sera célébré le samedi 16 septembre 2000, à 10 h 30, en l'Église Saint-Athanase d'Iberville, et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Michael (Rose-Marie Sleigh), sa petite-fille Siobhan Balfry, ses beaux-frères et belles-sœurs Fernande, Lucette (Alain Brault), Jeannine (Paul Côté), Sarah (Dennis Cutler), Mary Balfry ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s. Un gros merci au personnel de l'Hôpital Laval pour les excellents soins prodigués durant son long séjour. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval, 2725, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec G1V 4G5, tél.: 656-4638

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
RENSEIGNEMENTS: 529-3371, TÉLÉC.: 529-9506
COURRIEL: LC@LEPINECLOUTIER.COM

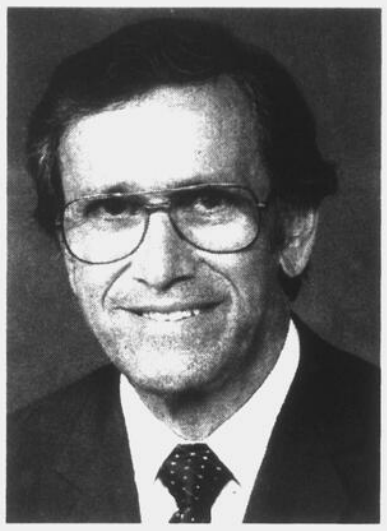
FOURNIER (Marc-Alexandre)



À l'Hôpital Sainte-Justine, le 8 septembre 2000, à l'âge de 16 ans est décédé Marc-Alexandre Fournier. Il laisse dans le deuil son père Bruno Fournier (Sylvie Delagrange), sa mère Jocelyne Beauregard, sa sœur Marie-Catherine, ses frères Guillaume et Jean-Nicolas, ses grands-parents, ses oncles et tantes, plusieurs cousins et cousines, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 16 septembre 2000 à 18 h en l'Église de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. La famille recevra les condoléances à l'église 1 heure avant les funérailles.

Des dons à Leucan seraient grandement appréciés de la famille.

GAY (André) 1925-2000



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 septembre 2000, à l'âge de 75 ans, est décédé Monsieur André Gay, époux de Madame Thérèse St-Georges. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Pierre, François (Lorraine Wells), Nicole (Claude Bessette) et Élise (Claude Anctil), ses petits-enfants Stéphanie, Ariane, Vincent, Mélanie et Valérie, ses sœurs et frères, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRES
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC.

Les funérailles auront lieu ce mercredi 13 septembre 2000 à 14 h, en l'Église de Saint-Gérard-Majella et de là au crématorium LeSieur & Frère. Heures d'ouverture: mercredi dès 12 h.

Des dons à la Fondation canadienne du Parkinson seraient appréciés de la famille.

GRANGER (Daniel) 1957-2000 Iberville



Accidentellement, le 6 septembre 2000, à l'âge de 42 ans, est décédé Daniel Granger. Il laisse dans le deuil sa conjointe Sylvie Beauregard, ses parents Albert Granger et Fernande Savaria, son frère Yvan (Marie-Andrée Brodeur), sa sœur Marie-Josée (Marco Lachance), les enfants de sa conjointe Sébastien, Isabelle et Élody Beauregard, ainsi que les familles Granger et Beauregard, et de nombreux amis. Les funérailles en présence des cendres, ont été célébrées le samedi 9 septembre 2000 à 11 h en l'Église Saint-Noël Chabanel d'Iberville.

DIRECTION FUNÉRAIRE
CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE, IBERVILLE

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

«Quand t'as frappé à la Porte la 1re fois, il ne t'as pas entendu, mais la e fois, j'ai tout perdu!». Sylvie, Sébastien, Isabelle et Élody.

GRAVEL-ST-ARNAUD (Perle) 1929-2000



À Iberville, le 6 septembre 2000, à l'âge de 70 ans, est décédée Madame Perle St-Arnaud. Elle laisse dans le deuil son époux Roland Gravel, ses fils Denis (Yolande Dextradeur), Jean-Claude (Monique Raymond), André, 4 petits-enfants, sa mère Georgianna Beaulieu (feu Lucien St-Arnaud), son frère George (Lucille Latimer), et autres parents et ami(e)s. Exposée aux

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
CLAUDE & EDGAR LESIEUR
530, 4E RUE, IBERVILLE.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 9 septembre 2000 à 10 h en l'Église Saint-Athanase d'Iberville, suivies de l'inhumation.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

GOSSELIN-VANDANDAIGUE (Thérèse) 1906-2000

À l'Hôpital Charles-Lemoyne, le 11 septembre 2000, à l'âge de 93 ans, est décédée Madame Thérèse Gosselin, épouse de feu Aimé Vandandaigue. Elle laisse dans le deuil ses filles Hélène (Jean-Bertin Léger), Jocelyne (Gérald Houle), Michelle (Yves Lussier), ses petits-enfants Marise, Joanne, Patrick, David, Martin, Marie-Hélène, Sophie et Claudine, une arrière-petite-fille Salomé, une belle-sœur Alice Vandandaigue ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis. Exposée à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
114, RUE SAINT-JACQUES À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles auront lieu ce mercredi 13 septembre, à 11 h, en l'Église Notre-Dame-Auxiliatrice.

Heures d'ouverture: mercredi dès 10 h

HARVEY (Jean-Claude) 1952-2000

À Montréal, le 6 septembre 2000, à l'âge de 48 ans, est décédé Monsieur Jean-Claude Harvey, époux de Madame Jocelyne Montambeault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Brigitte et Manon, son petits-fils Nicolas, ses parents Rose Lapointe et Gérard Harvey, sa sœur et son frère Christiane (Aldé Cossette) et Serge (Manon Bourassa), ainsi que plusieurs parents et amis.

Une Célébration de la Parole a eu lieu le vendredi 8 septembre 2000, en la Chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC.

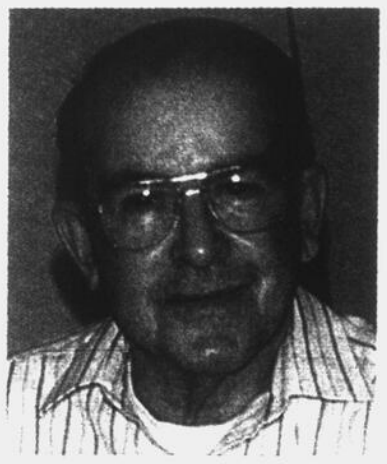
Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements BRETON (Albert)



Suite au décès de Monsieur Albert Breton, survenu le 21 août 2000, son épouse, ses enfants et petits-enfants désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

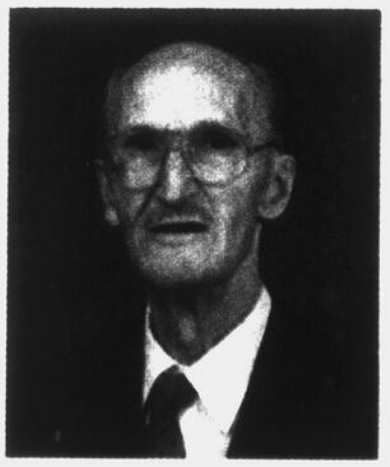
Remerciements DENEAULT (Maurice) 1923-2000



Suite au décès de Monsieur Maurice Deneault, survenu le 9 août 2000, les membres de la famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par des visites au salon, assistance aux funérailles, offrandes de messes, fleurs ou dons.

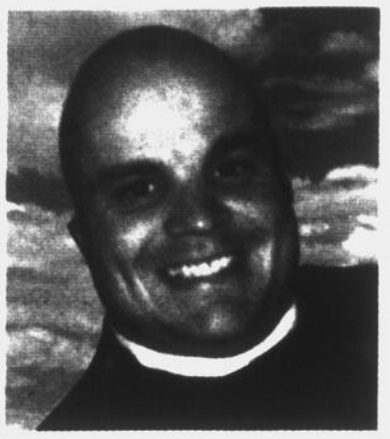
Parents et amis, que chacun trouve ici notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Remerciements DUVAL (Lionel) 1912-2000



Les membres de la famille Duval désirent remercier de tout cœur les parents, ami(e)s et connaissances qui leur ont témoigné leur sympathie, qui les ont réconfortés et soutenus lors du décès de Lionel Duval survenu le 30 août 2000. Veuillez considérer ces remerciements comme s'ils étaient adressés personnellement à chacun de vous.

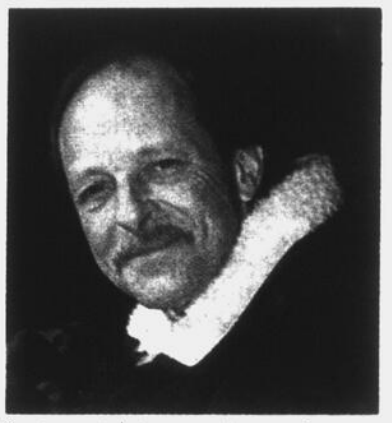
Remerciements FANIEL (Paul J.)



À la douce mémoire de Paul Jean Faniel décédé le 7 août 2000, à Saint-Jean-sur-Richelieu, nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie par offrandes de messes, fleurs, cartes, visites et assistance aux funérailles. Nous les prions de considérer ces remerciements comme personnels.

Son épouse Chantal, sa fille Véronica, sa mère et ses sept sœurs Faniel.

1er anniversaire DAIGNEAULT (Alain)



Peu importe le temps qui nous sépare, notre amour pour toi vivra à jamais.

Francine, ta famille et tes amis.





NÉCROLOGIE

JETTÉ (Aldéric)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 septembre 2000, à l'âge de 82 ans, est décédé Aldéric Jetté, époux de Dame Rita Bessette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jeannine (Raymond Chouinard), Pierrette (Réal Archambault) feu Claude, Nicole (Pierre Caron), ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, son frère Armand (Pauline Vézina), beaux-frères et belles-sœurs. La famille recevra les condoléances le vendredi 15 septembre 2000, de 19 h à 22 h et samedi à compter de midi au

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles auront lieu le samedi 16 septembre 2000, à 14 h, en l'Église Saint-Edmond, suivies de l'inhumation à Mont-Saint-Grégoire. Pas de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

LASNIER (Luc) 1974-2000

À L'Acadie, le 7 septembre 2000, à l'âge de 25 ans, est décédé Luc Lasnier, époux Stéphanie Samson. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son père Yves Lasnier (Anne Grenier), sa sœur Nathalie (Alain Beauregard), sa demi-sœur Isabelle Drouin (Marco Gendron), ses beaux-parents Théresa Marshall (Pierre Tessier), André Samson (Monique Samson), son beau-frère Frédéric (Hiroko Fukuhara) ainsi que plusieurs tantes, oncles, cousines, cousins, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le lundi 11 septembre 2000, à 11 h, en l'Église de Saint-Luc et de là au crématorium LeSieur & Frère. Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

VIVIER B. (Serge) 1941-2000



À Saint-Luc, le 9 septembre 2000, à l'âge de 59 ans, est décédé Monsieur Serge B. Vivier, époux de Madame Raymonde Leblanc. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Maude, ses sœurs et frères Fernand (Lilianne Duclos), Jean-Paul (Thérèse Beauregard), Lucille (Ferland Michaud), Roger (Lise Péloquin), Roland (Huguette Camiré) et Clément (Claire Bessette), sa belle-sœur Denise Meunier-Vivier, sa tante Claire Dionne-Côté, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

ce mercredi 13 septembre 2000 à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 14 septembre 2000 à 14 h en l'Église de Saint-Luc, et de là au crématorium LeSieur & Frère.

Heures d'ouverture: mercredi 14 h à 17 h et 19 h à 22 h, jeudi dès 11 h

Des dons à l'association Leucan seraient appréciés de la famille.

Remerciements DENEAULT (Gérard) 1923-2000



Suite au décès de Gérard Deneault, survenu le 24 juin 2000, son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie en assistant aux funérailles, offrandes de messes, de fleurs ou de dons. Nous vous prions d'accepter ces remerciements comme personnels.

2e anniversaire FACCHINO (Leonardo)



Déjà deux ans le 16 septembre que tu es parti en laissant un grand vide dans nos vies. Nous pensons souvent à ta grande générosité et ton grand cœur.

Ton épouse Lise et tes enfants Pascal et Sonia

Une messe commémorative sera célébrée le 23 septembre 2000 à 16 h 30 en l'Église Saint-Eugène.

Centre funéraire Oligny & Desrochers



Pour un service personnel dans le respect et la dignité

Avez-vous pensez à vos préarrangements?

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville
346-1124

094066-0C14-r

L'Âge d'or de Saint-Eugène fête ses 20 ans

Le club de l'âge d'or de Saint-Eugène a profité de son pique-nique annuel, organisé le 25 août au Centre des aînés johannais, pour souligner son 20e anniversaire d'existence.

Étaient présents quelque 80 convives, entre autres Thérèse Horrobin, de la FADOQ en Montérégie, Marc-André Campbell, curé de la paroisse, élus municipaux, membres et amis.

Gilles Routhier, président du club, a rappelé dans son mot de bienvenue les origines de cet organisme pour les aînés, tout en remerciant ses fondateurs et tous ceux qui leur ont succédé.

La première réunion d'information tenue sur la mise au monde du club de l'âge d'or de Saint-Eugène a eu lieu le 14 janvier 1980, sous les auspices de Georges Leclair, alors président du conseil régional de l'Âge d'or Rive-Sud/Métropolitain.

Au cours de cette rencontre, un conseil provisoire a été formé; Olivier Sanson en assurait la présidence. Puis, 54 aînés ont adhéré au club. À l'époque, la carte de membre annuel coûtait 4 $.

La première assemblée du conseil s'est déroulée le samedi 19 janvier. Lors des réunions qui ont suivi, des demandes de subventions ont été faites, des sous-comités formés, etc.

La charte du club a été certifiée et enregistrée auprès des institutions financières et du gouvernement du Québec le 7 mai 1980.

À la suite de la première assemblée générale du club, en novembre 1980, Marie-Ange Davignon, qui est toujours membre, a été élue présidente. Denis Senneville lui succédera l'année suivante.

Aujourd'hui, le club de l'âge d'or de Saint-Eugène compte 252 membres en règle et 5 membres amis.

LOUIS-PHILIPPE HÉBERT

Lors de cette rencontre, Gilles Routhier a aussi rendu hommage à Louis-Philippe Hébert, qui a été président du club d'octobre 1982 à janvier 1986, et de 1990 à 1999. «J'ai eu la chance de le côtoyer deux ans au conseil d'administration du club. Il était la mémoire vivante du milieu», a déclaré M. Routhier, tout en ajoutant que M. Hébert était un homme impliqué à divers niveaux dans la communauté. ■



Thérèse Horrobin remet au conseil d'administration de l'Âge d'or de Saint-Eugène une plaque qui souligne les 20 ans du club. Elle est entourée de Jean-Boutin, vice-président, Léandre Roy, administrateur, Gilles Routhier, président et Rosario Labbé, administrateur. À l'arrière, Maurice Royer, administrateur, Gilles Boyer, trésorier et Albert Beauregard, secrétaire.

VALEUR
$5.00 DE RABAIS
SUR TOUT ACHAT DE 25$ ET PLUS
(1 coupon par achat)
Depuis 1955
Mme Clouâtre Fleuriste INC
Ligne Complète
(450) 347-0311
105, 2e Avenue, Iberville
041917 0C14-r

Fleuristes des Halles
Nous offrons, avec dignité et respect, qualité, service et conseils judicieux pour vos arrangements floraux de tous genres.
(450) 359-6494
145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
05342-0C42-g



La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom: .....
Adresse: ..... App.: .....
Ville: ..... Code postal: .....
Téléphone: .....

Nom de la personne décédée: .....
Date de la publication: .....

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

227589-c26-r

SPORT ET LOISIRS

AUX JEUX DE SYDNEY

Bonne chance Émilie!



RICHARD HAMEL

Du 15 septembre au 1er octobre, tous les yeux de la planète se tourneront vers Sydney où auront lieu les Jeux olympiques 2000. Chez nous, tous voudront suivre les performances de la gymnaste de Saint-Athanase, Émilie Fournier.

Membre de l'équipe canadienne, l'athlète de 17 ans participera aux épreuves par équipe où les gymnastes effectueront les routines aux quatre appareils (sol, barres asymétriques, poutre et cheval sautoir).

Radio-Canada diffusera les qualifications par équipe samedi de 18h30 à minuit et dimanche entre minuit et quatre heures du matin. Évidemment, d'autres compétitions seront présentées durant cette période.

Puis, le jeudi 21 septembre de quatre heures à neuf heures du matin, on présentera les compétitions individuelles mettant en vedette les 36 meilleures gymnastes participantes, celles qui auront obtenu les meilleures notes. Quelques semaines avant de partir pour l'Australie, Émilie avait formulé comme souhait de se classer dans le top 36. Elle ne s'attendait pas à remporter de médaille.

Outre Émilie Fournier, l'équipe canadienne est composée d'une autre Québécoise, Julie Beaulieu de Pointe-aux Trembles, Michelle Conway de Toronto, Lise Léveillé de Burnaby en Colombie-Britannique, Kate Richardson de Vancouver, Kyle Shewfelt de Calgary et Yvonne Tousek de Kitchener.

Chez les hommes, un seul athlète canadien y participe, Alexander Jeltkov, originaire de Tbilissi en Géorgie et résident de Montréal. Il prendra part aux Jeux grâce à son titre de champion du monde à la barre fixe. L'équipe masculine du Canada ne s'est pas qualifiée pour Sydney.

QUATRE APPAREILS

Rappelons que la compétition olympique se divise en quatre concours. Aux épreuves par équipe, chaque pays est représenté par six gymnastes. Les quatre meilleurs résultats de l'équipe à chaque appareil sont retenus pour le classement final. Les six meilleures équipes accèdent à la grande finale.

Parallèlement, on additionne les notes de chaque gymnaste à tous les appareils afin d'établir un classement individuel, lequel détermine les participantes au concours général. Les 36 meilleures gymnastes (avec un maximum de trois par pays) se retrouvent en finale et présentent alors une routine à chacun des appareils. La somme de leurs notes donne le classement individuel.

Enfin, les huit gymnastes les mieux classées à chaque exercice dans le cadre du concours par équipe disputent le titre individuel, en présentant toutefois un programme différent du premier.



Émilie Fournier vivra ses premiers Jeux olympiques dimanche à Sydney en Australie.

SUPERDÔME

Les épreuves de gymnastique et de basket-ball se dérouleront à l'intérieur du SuperDôme, aménagée au coût de 200 millions de dollars canadiens. L'ensemble couvert ne compte aucune colonne, assurant ainsi un point de vue parfait, peu importe où on est assis.

Pour le basket-ball, le stade peut accueillir 18 000 spectateurs, répartis sur cinq niveaux. Pour la gymnastique artistique, la configuration ramènera la capacité d'accueil à 15 000 personnes, dont 1000 occuperont les 52 loges de luxe.

Les membres de l'équipe canadienne de gymnastique auront donc terminé leurs Jeux au premier bloc. Ils profiteront d'une semaine de congé avant de revenir au pays, le 2 octobre. ■

CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS DE CYCLISME SUR ROUTE

Une deuxième position pour Pascal Fortin

L'équipe Oerlikon Aérospatiale s'est une fois de plus distinguée et ce, dans l'épreuve la plus importante de la saison, le Championnat cyclisme sur route tenu du 18 au 20 août à Mirabel.

Cette compétition réunissait les meilleurs coureurs de catégorie senior 3 et 4 de l'ensemble du territoire québécois. Concrétisant la série d'épreuves qui ont lieu durant toute la saison estivale, le championnat québécois a lieu une fois l'an et sert à déterminer le champion de chaque discipline, le contre-la-montre, sur route et le critérium.

Le critérium de 54 kilomètres s'est révélé la meilleure épreuve pour l'équipe Oerlikon Aérospatiale. Étant active tout au long de la course, l'équipe était présente dans toutes les échappées avec notamment Sylvestre Champagne et les frères Jean-François et Pascal Fortin, profitant de toutes les opportunités. C'est toutefois Pascal Fortin qui se détacha du groupe principal dans les 600 derniers mètres de l'épreuve pour enfin terminer en deuxième place d'un sprint décisif derrière le gagnant Martin Gauthier, coureur indépendant et devant Matthew Osborne (VCOM). Ces deux cyclistes étaient partis en échappée avec deux autres coureurs dans le dernier tour. Jean-François Fortin, Simon Ledoyen, Sylvestre Champagne, Denis Larsen et William Clément ont par ailleurs terminé dans le peloton.

ROUTE

La course sur route disputée à Saint-Scholastique (Mirabel) sur 93,5 kilomètres a quant à elle donné lieu à plusieurs tentatives d'échappées qui se sont révélées vaines en raison de la présence de forts vents. L'équipe Oerlikon Aérospatiale a d'ailleurs réussi une échappée avec à son bord Sylvestre Champagne, Simon Ledoyen et Pascal Fortin en compagnie d'un autre coureur, mais le peloton est revenu sur eux après dix kilomètres d'escapade.

La finale de cette épreuve s'est donc jouée dans un sprint massif de peloton dévalant les deux derniers kilomètres de l'épreuve à plus de 60 km/h. L'équipe Oerlikon Aérospatiale a vu deux de ses porte-couleurs terminer dans les dix premiers (Pascal en neuvième position et Jean-François en dixième position) tandis que Simon, Sylvestre, Denis et William terminaient dans le peloton principal tout en ayant amorcé le travail pour les sprinters de l'équipe.

Quant à l'épreuve du contre-la-montre de 15 kilomètres, les forts vents de Mirabel ont rappelé à l'équipe qu'il n'était pas de tout repos de travailler seul contre cet élément. Jean-François Fortin s'est distingué en terminant en huitième place (23:50) tandis que Simon Ledoyen impressionnait ses coéquipiers avec une excellente onzième place à sa deuxième compétition de vélo à vie.



Pascal Fortin

Au classement cumulatif des trois épreuves, Pascal Fortin s'est distingué avec une cinquième position tandis que le championnat était décerné à Martin Gauthier (indépendant). François Doyon (André Lalonde Sports) et Éric Blais (Oryx) complétaient le podium en deuxième et troisième position respectivement.

AUTRES COURSES

Par ailleurs, au début du mois d'août avait lieu le Grand Prix Elio Pizzeria de Montréal, un critérium de 50 kilomètres. L'équipe Oerlikon y était et les coureurs s'en sont servis comme préparation au Championnat québécois. Denis Larsen a terminé quatrième pendant que trois autres coureurs de l'équipe terminaient dans les dix premiers: Jean-François Fortin cinquième Sylvestre Champagne en septième et Pascal Fortin huitième.

Enfin, au Grand Prix de Charlevois, l'équipe Oerlikon Aérospatiale était représentée par les frères Jean-François et Pascal Fortin.

Jean-François a pris le huitième rang au contre-la-montre (17 km) disputé sur l'Île-aux-Coudres pendant que Pascal terminait en neuvième place. Lors du critérium disputé dans le centre-ville de Baie-Saint-Paul, Jean-François a été contraint à l'abandon (chute) tandis que Pascal prenait le treizième rang. La course sur route fut disputée sur 95 km reliant Baie-Saint-Paul à La Malbaie (aller-retour). Pascal a terminé onzième, ce qui lui donna une dixième position au classement général. ■

LA DÉFENSIVE BRILLE CONTRE LE VIEUX-MONTRÉAL

Les Géants devront maintenant marquer des points

RICHARD HAMEL

Malgré le pointage final de 35 à 0, les Géants de Saint-Jean peuvent se consoler d'avoir tenu tête aux puissants Spartiates du Vieux-Montréal vendredi soir au stade McGill. Brillants en défensive, le Vert et Jaune a réussi à embouteiller l'adversaire pendant une bonne partie de la soirée.

Privés des services de leur quart-arrière Marc-André Tougas et de leur receveur de passe Marc-Antoine Lamothe, les Géants n'ont pas été très menaçants à l'attaque. Ils devront trouver le moyen de marquer des points dimanche avec la visite des Cougars de Lennoxville.

«On a joué un gros match à la défensive. C'est tout à l'honneur des entraîneurs Robert Cliche, Michel Choquette et Daniel Langlois. Sur les quatre touchés qu'ils ont réussis, deux ont été le résultat de revirements. On est très satisfaits de nos joueurs défensifs», raconte l'entraîneur-chef, Daniel Choquette.

Pour un, Marc-André Lebeau a réussi pas moins de treize plaqués, ce qui en totalise 22 en deux matchs. Pierre-Luc Hébert, Benoît Lemieux et Guillaume Robert ont aussi été très solides. À son premier match au niveau AAA, le secondeur extérieur Guillaume Robert s'est illustré avec cinq plaqués. «Il a bien travaillé durant les entraînements et il méritait de jouer. Pour lui, c'est mission accomplie», mentionne M. Choquette à propos de l'ancien porte-couleurs des Astérix de Farnham.

Les demi-défensifs (Philippe Comeau, Christian Racicot et Alexandre Gagnon), qui avaient connu un match difficile contre Vanier la fin de semaine précédente, ont fait leur travail. Les Géants étaient également privés des services du secondeur Richard Landreville et de Pierre-Olivier Brunet.

ATTAQUE

Si la défensive a excellé, l'attaque, elle, est au neutre. Les Géants auraient eu besoin de Marc-André Tougas et Marc-Antoine Lamothe. Et comble de malheur, le quart-arrière Simon Poulin a été blessé à l'épaule au deuxième quart et sera tenu à l'écart du jeu pour six semaines. La recrue Mike Cochrane, troisième quart-arrière de l'équipe, a pris la relève, mais sans grands résultats.

«Il ne s'est pas entraîné beaucoup parce qu'il était blessé. Ce n'était pas facile pour lui», note M. Choquette, ajoutant que Marc-André Tougas sera vraisemblablement à son poste dimanche. Tougas s'est étiré des muscles lors du premier match de la saison. Quant à Lamothe, son cas est incertain.

Pour revenir à la partie de vendredi, l'attaque des Géants a cumulé un total de dix verges de gains. Au sol, les porteurs de ballon ont perdu 43 verges en 21 courses, alors que dans les airs, les receveurs ont capté quatre passes pour des gains de 53 verges. L'offensive n'a réussi qu'un premier essai au sol et trois par la passe. Chaque équipe a réussi deux interceptions.

Du côté des Spartiates, ils ont récolté 134 verges de gains au sol et 198 par la voie des airs. Ils ont obtenu seize premiers essais.

Au premier quart, les Géants ont impressionné, ne concédant qu'un touché de sûreté (deux points) et un placement de 18 verges, alors qu'il ne restait que deux minutes à faire.

Le pointage est demeuré 5 à 0 jusqu'à la huitième minute de jeu du deuxième quart. Les Spartiates ont inscrit deux touchés en l'espace de quatre minutes et demi pour accentuer leur avance à 19 à 0 à la mi-temps.

Au troisième quart, la défensive des Géants a été impeccable, stoppant l'attaque montréalaise à chaque fois.

Un ballon recouvré dans la zone des buts a porté la marque à 25 à 0 au début du quatrième quart. Avec trois minutes à faire, les Spartiates ont raté un placement de 24 verges pour se contenter d'un simple. Dix-huit secondes plus tard, Mike Cochrane, qui avait remplacé Simon Poulin au deuxième quart, a été victime d'une interception pour le quatrième touché. Les Spartiates ont marqué leur dernier point sur un placement raté de 36 verges.

Les Géants ont réussi cinq «sacs» du quart pour des pertes de 24 verges, comparativement à deux pour des pertes de onze verges pour les Spartiates. Saint-Jean a eu possession du ballon pendant 25:11 et le Vieux-Montréal pendant 34:39.

Dans l'autre rencontre au programme en fin de semaine dernière, les Cheetahs de Vanier ont infliger un revers de 25 à 6 aux Condors de Beauce-Appalaches. Les Condors affronteront les Spartiates samedi à McGill.

À VENIR

Maintenant, les Cougars de Lennoxville. Les champions du Bol d'or ont connu un premier match difficile chez eux contre le Vieux-Montréal, s'inclinant 40 à 0.



Michel Choquette, responsable de la ligne défensive Robert Cliche, coordonnateur de la défensive, sont très satisfaits du travail de leurs joueurs contre le Vieux-Montréal.

Les Cougars, qui ont profité d'un week-end de repos, avaient remporté leurs deux matchs contre les Géants la saison dernière. Les deux équipes se retrouveront sur le terrain du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu dimanche à 13 heures. Il s'agira du premier match local des Géants. Les joueurs des équipes juvéniles et cadettes de la région qui se présenteront avec leur chandail d'équipe seront admis gratuitement. L'admission générale est à 5 $. Des billets de saison se vendent 20 $ pour les quatre matchs locaux.

Par la suite, les joueurs de Daniel Choquette profiteront d'une fin de semaine de congé après quoi ils visiteront les Condors de Beauce-Appalaches le dimanche 1er octobre avant de revenir à Saint-Jean le 8 octobre pour accueillir les Cheetahs de Vanier. ■

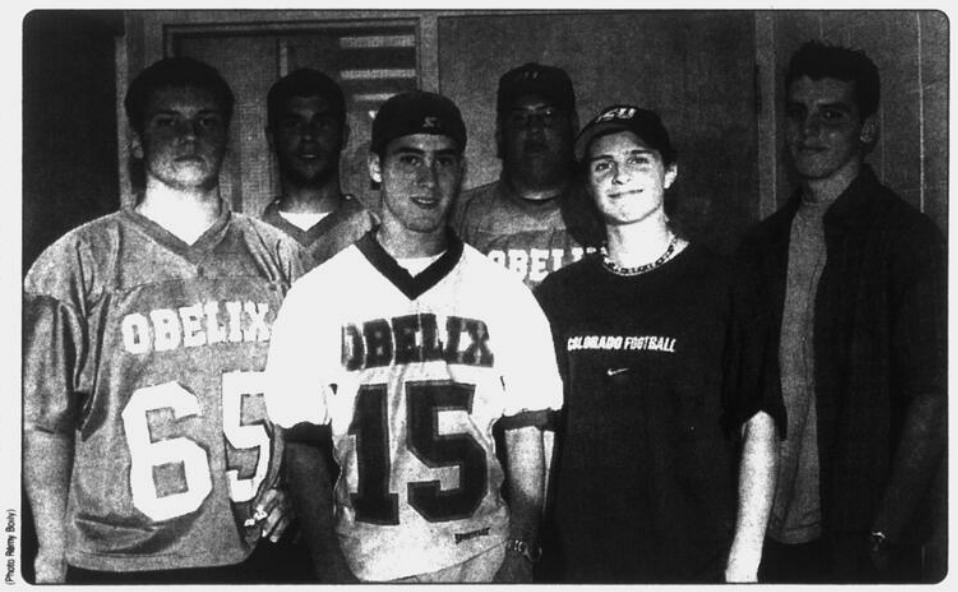
VICTOIRE DE 29 À 16

Rentrée réussie pour les Obélix

RICHARD HAMEL

Les Obélix de Saint-Jean ont réussi leur rentrée dans la Ligue de football juvénile AA en allant battre les Incroyables de Granby 29 à 16 dimanche à la polyvalente J.-H.-Leclerc.

L'offensive des Obélix a dominé le match. Le quart-arrière Benjamin Thibault a lancé quatre passes de touché à Marc-André Lacombe. «C'est une combinaison qu'on va utiliser souvent cette saison», souligne l'entraîneur-chef, Richard Langlois.



Les six capitaines des Obélix: Martin Labranche, Danny Lamoureux, Nicholas Robert, Jean-Pierre Rondeau, Ian Shelton et Benjamin Thibault.

«Dans l'ensemble, on a une très bonne offensive, surtout dans les airs. Au sol, nos porteurs de ballon sont jeunes. Et nos joueurs de la ligne offensive sont imposants».

À la défensive, les représentants de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ont également connu un bon départ. Richard Langlois mentionne en particulier les demis de coin Cédric Langlais et Nicholas Robert. «La ligne défensive a été excellente. On a un peu de travail à faire avec nos secondeurs».

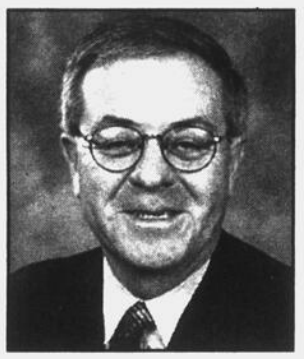
Les Incroyables ont profité de quelques erreurs des Obélix pour inscrire leurs deux touchés.

À VENIR

Les Obélix disputeront leur deuxième match de la saison samedi en visitant les porte-couleurs de l'école Le Boisé de Victoriaville, vaincus 54 à 0 par les Estacades du Cap-de-la-Madeleine.

Les Johannais ouvriront leur saison locale le vendredi 22 septembre à 20 heures à la polyvalente Armand-Racicot contre le Séminaire de Sherbrooke. ■

Bon retour Pierre ...



La direction de Déry Toyota est heureuse de souligner le retour de l'un de ses pros !

En effet, après un congé de maladie, notre ami Pierre Beauchemin reprend ses activités professionnelles. Nous lui souhaitons de reprendre là où il avait laissé avec tout le professionnalisme qu'on lui connaît.

Pierre invite ses amis et clients à venir profiter des soldes en stock. Imaginez, il n'a pas perdu de sa touche magique!

Bon retour !

DÉRY TOYOTA **359-9000** TOYOTA La promesse du mieux-faire

1055, boul. du Séminaire NORD, Saint-Jean-sur-Richelieu

060210-0c15-j

VICTOIRE DE 42 À 0

Les Oursons dévorent le Stentor

RICHARD HAMEL

Les Oursons d'Iberville ont entrepris la saison de football du bon pied samedi dernier en écrasant le Stentor de Gérard-Filion 42 à 0 sur le terrain de la polyvalente Marcel-Landry.

Les Oursons, qui n'avaient pas savouré la victoire l'an dernier, ont dominé autant à l'attaque qu'à la défensive.

«C'est une grosse victoire. Ça fait du bien», mentionne l'entraîneur-chef, Patrick Cyr, qui vantait la contribution de tous ses joueurs lors de cette première rencontre de la campagne.

À l'attaque, Maxime Phaneuf, une recrue, a couru une bonne partie de l'après-midi. Le porteur de ballon a franchi la zone des buts à trois reprises et a gagné plus de 150 verges au sol. Yan Normandin a aussi excellé. «Avec nos six porteurs de ballon, notre attaque au sol est impressionnante». Outre Phaneuf et Normandin, les autres demis sont Dominic Fontaine, Thierry Bertrand, Sébastien Vivier et Michaël Dubois.

La variété des jeux offensifs a embouteillé la défensive du Stentor. Deux jeux renversés ont entre autres permis aux Oursons de marquer des touchés à la suite de belles courses. Le quart-arrière François Morin, bien protégé par ses joueurs de ligne, a habilement dirigé l'attaque. Dans les airs par contre, ce fut un peu plus laborieux.



Les Gaulois de Farnham ont défait de justesse les Vikings 15 à 14 samedi à Iberville.

À la défensive, les Ibervillois ont connu un premier match très solide. Adam Dubé a notamment réussi deux interceptions. «On a de bons athlètes qui sont dirigés par d'excellents entraîneurs. On est bien satisfait», soutient M. Cyr.

GAIN DES ASTÉRIX

Pendant ce temps, les Astérix de Farnham ont marqué deux touchés dans les quatre dernières minutes de jeu pour se sauver avec une victoire de 41 à 7 aux dépens des Bouledogues de Beaulieu sur le terrain du Campus du Fort Saint-Jean.

Les petits guerriers de Jean-Jacques-Bertrand ont attaqué tôt avec un premier touché dès la troisième minute, une course de 30 verges de Philippe Leblanc. Puis, sur le botté d'envoi, les Bouledogues ont échappé le ballon. Deux minutes plus tard, Israël Naud lançait une passe de 40 verges à la recrue Stéphane Bott. Beaulieu a répliqué avec une passe à David Tremblay et une transformation de deux points.

Au deuxième quart, Israël Naud a réussi une course de 35 verges pour porter la marque à 21 à 8. Encore une fois, le quart-arrière Jonathan Bisson a lancé une longue passe à Martin Labrecque, avant la pause de la mi-temps.

Au troisième quart, Israël Naud a couru une douzaine de verges pour accentuer l'écart à 27 à 15. Après un touché de sûreté des Bouledogues, les Astérix ont inscrit deux touchés, une passe de 40 verges à Stéphane Bott et une autre de 35 verges à la recrue Joël Laurin. Michel Husler a réussi cinq transformations.



Les Patriotes de Bouthillier ont bien entrepris la saison avec un gain de 34 à 12 sur les Ducs de Marchand.

L'entraîneur-chef des Astérix, Ross Lemke, était particulièrement satisfait de son attaque. «Habituellement, en début de saison, l'offensive n'est pas au point. On a dû travailler fort pour gagner. Il faut donner crédit aux Bouledogues».

De son côté, Serge Robert n'était pas déçu de la performance des siens, même s'ils ont accordé 41 points. Les Astérix représentent une excellente équipe. «Mais on croit pouvoir s'améliorer. On a un bon système à l'offensive et de bons secondeurs à la défensive».

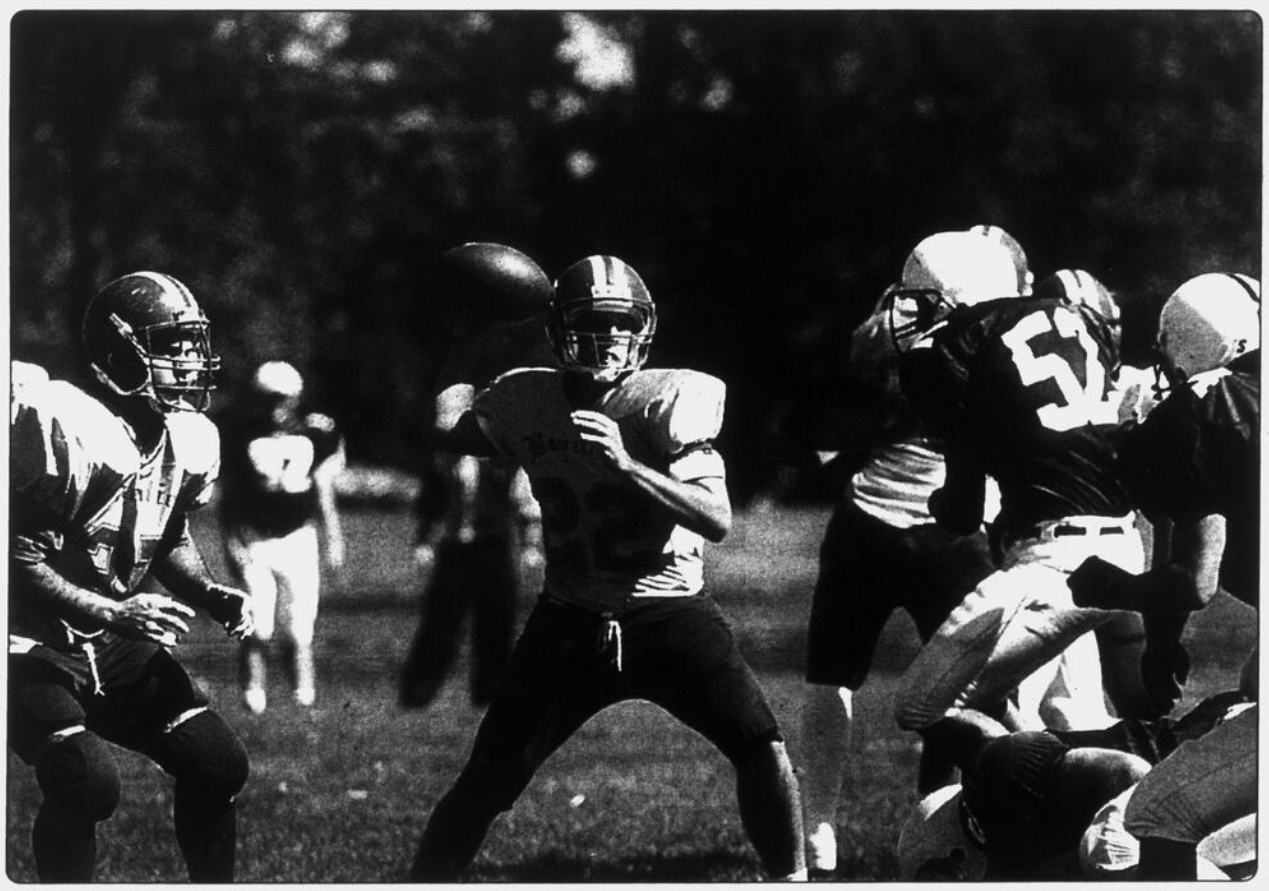
Samedi à 13h30, les Astérix accueilleront Gérard-Filion, tandis que Beaulieu visitera Marcel-Landry.

CADETS

Chez les cadets, les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys ont entrepris la saison en lion en blanchissant Gérard-Filion 49 à 0.

Pendant ce temps, les Patriotes de Bouthillier, champions en titre, ont eu raison des Ducs de Félix-Gabriel-Marchand par la marque de 34 à 12. Et dans un match plus serré, les Gaulois de Farnham ont marqué un simple au quatrième quart pour l'emporter 15 à 14 contre les Vikings de Marcel-Landry.

L'action reprend samedi matin à 10 heures, alors que les Ducs reçoivent les Vikings. Les Aztèques visiteront les Gaulois à Jean-Jacques-Bertrand puis les Patriotes accueilleront Saint-Jean-Vianney, une équipe de la section A. ■



Au Campus du Fort Saint-Jean, les Astérix de Farnham ont disposé des Bouledogues de Beaulieu 41 à 17.

Premier gain des filles

L'équipe de flag-football du cégep de Saint-Jean a amorcé la saison sur une bonne note dimanche en battant John-Abbott 25 à 20. C'est un touché de Karine Pinard au quatrième quart qui a fait la différence. Caroline St-Onge, avec deux et Marie-Claude Pelletier ont inscrit les autres majeurs du match, alors que Julie Dussault-Rémillard complétait avec une transformation. Sur la photo, Karine Fiola tente de rattraper une adversaire. Les Géants disputeront leur prochaine rencontre vendredi à Vanier. ■





DÉFAITE DE 6 À 2 CONTRE LACHINE

Les Chevaliers ont joué une seule période

RICHARD HAMEL

En jouant une bonne période sur trois, les chances de victoire sont plutôt minces. C'est ce qui est arrivé aux Chevaliers de Saint-Jean dimanche lors de leur match d'ouverture contre les Maroons de Lachine.

Devant quelque 246 personnes, ils ont raté leur départ en s'inclinant 6 à 2 contre une formation de premier plan. Pourtant, les Chevaliers avaient des ailes en début de match. Ils ont dominé, prenant même les devants 2 à 0. Sur un tir précis, Jasmin Roy a ouvert la marque sans aide à mi-chemin en première. Deux minutes plus tard, Carl Vincelette est venu appuyer l'attaque avec un lancer dans le haut du filet. Philippe Denicourt et Nicolas Richard ont récolté des aides.



Les Chevaliers de Saint-Jean ont perdu leur premier match de la saison dimanche, s'inclinant 6 à 2 devant les Maroons de Lachine.

Ce fut les moments les plus excitants pour les spectateurs. Le reste du match a été l'affaire des visiteurs, qui ont marqué deux buts en l'espace de 19 secondes au début de la période médiane. Ils en ont ajouté un troisième quatre minutes plus tard. Puis, au dernier tiers, les Chevaliers n'étaient plus là, concédant trois autres buts.

«Les punitions nous ont fait très mal. Ce qui est difficile à accepter, c'est l'indiscipline de nos vétérans. On peut toujours pardonner à une recrue, mais pas à un gars d'expérience. Va falloir répéter le message», racontait l'entraîneur-chef Jacques Chaput au lendemain de ce revers.

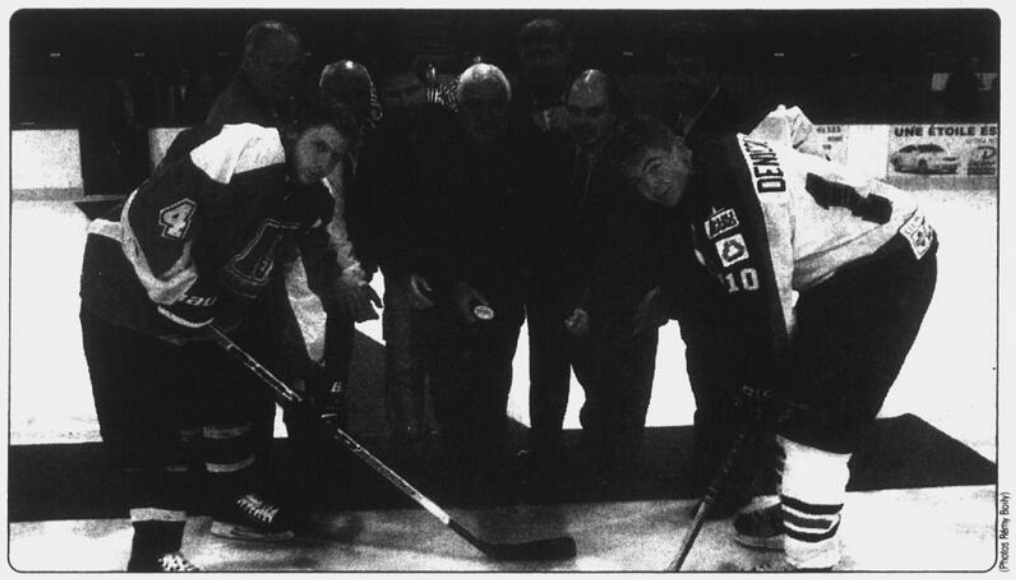
Les Maroons n'ont toutefois marqué qu'un seul but en huit avantages numériques. Du côté des Chevaliers, les attaques massives n'ont rien donné en six occasions. «Le match, il s'est joué là. Quand t'es pas capable de lancer une seule fois à cinq contre trois et à cinq contre quatre, il y a un sérieux problème. Les joueurs devront oublier leur jeu individuel et penser en fonction de l'équipe», affirme M. Chaput.

Les Chevaliers ont réussi 36 tirs au but, un de moins que les Maroons. Le gardien Marco Marciano n'a pas joué un vilain match. C'est toutefois Benoît Leclerc qui sera devant le filet pour le prochain match dimanche à 19h30 à Saint-Jean contre Longueuil. Par la suite, les Chevaliers disputeront leur première rencontre à l'étranger en visitant Kahnawake le vendredi 22 septembre. ■



(Photo Richard Hamel)

Le directeur général des Chevaliers de Saint-Jean, Fernand Brassard en compagnie du président de la Ligue junior AAA du Québec, Richard Morency.



(Photos Rémy Boivy)

Le président de la Ligue junior AAA du Québec, Richard Morency, a procédé à la mise au jeu officielle dimanche. Il est entouré de Myroslaw Smereka, maire de Saint-Jean, Peter Simpson, président des Maroons de Lachine, Sylvain Roy, président du hockey mineur, Jean-René Lozier, représentant Molson, Roger Martins, président des Chevaliers, Fernand Brassard, propriétaire et des deux capitaines, Olivier Beaulieu des Maroons et Philippe Denicourt des Chevaliers.

LHJAAAQ: un treizième départ

RICHARD HAMEL

Le treize ne semble pas vouloir porter malchance à la Ligue de hockey junior AAA du Québec. À voir l'enthousiasme des dirigeants du circuit la semaine dernière au lancement des activités à Longueuil, la treizième saison n'effraie pas beaucoup de monde.

Au contraire, c'est avec un souffle nouveau que la LHJAAAQ a donné le coup d'envoi de la campagne 2000-2001. En poste depuis février, le président, Richard Morency, a déclaré qu'il s'agissait d'une saison importante pour la ligue, une saison marquée de plusieurs événements et nouveautés.

À commencer par la présentation de la Coupe Fred-Page qui aura lieu au Québec cette année. C'est la ville de Coaticook qui a obtenu ce privilège. La ville de Saint-Jérôme était aussi en lice pour présenter ce tournoi, du 25 au 29 avril.

Il y aura aussi ce match hors-concours entre les meilleurs joueurs de la Ligue collégiale majeure et ceux de la Ligue junior AAA du Québec. Cette rencontre aura lieu le samedi 13 janvier à 20 heures à Lévis. Un événement qui vise à rapprocher les deux circuits.

Le match des étoiles de la ligue se déroulera le samedi 27 janvier à 16 heures à Valleyfield. Il mettra aux prises les meilleurs joueurs de la division Sherwood (Coaticook, Contrecoeur, Longueuil, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Warwick) à ceux de la division Ferland DR (Kahnawake, Lachine, La Plaine, Saint-Jérôme et Valleyfield).

LOTO-ÉTUDES

C'est autour du thème «Le hockey et les études: le but gagnant» que la Ligue a lancé ses activités. Sur le plan académique, la LHJAAAQ entend donc mettre des efforts. Au cours des deux dernières années, elle a attribué des bourses à des joueurs méritants qui ont effectué un retour aux études après avoir abandonné. Il s'agit de Rudy Sigouin des Braves de Valleyfield et Michael Riendeau des Frontaliers de Coaticook.

Cette saison, la ligue a créé la Loto-études. Dès le mois de novembre, 300 billets à 100 $ seront mis en circulation partout au Québec. Les acheteurs seront éligibles à deux tirages de 2500 $ et deux autres d'un voyage d'une valeur de 2500 $. Les tirages seront effectués le dimanche 11 mars 2001 au Palace de Laval lors du brunch de fin de saison.

Si la ligue souhaite enrayer le décrochage scolaire, elle contribue aussi à permettre aux joueurs de conserver l'ambition de jouer au hockey. En ce sens, l'été dernier, le gardien de but des Chevaliers de Saint-Jean, Michel Robinson, a bénéficié d'un emploi à la compagnie Bauer.

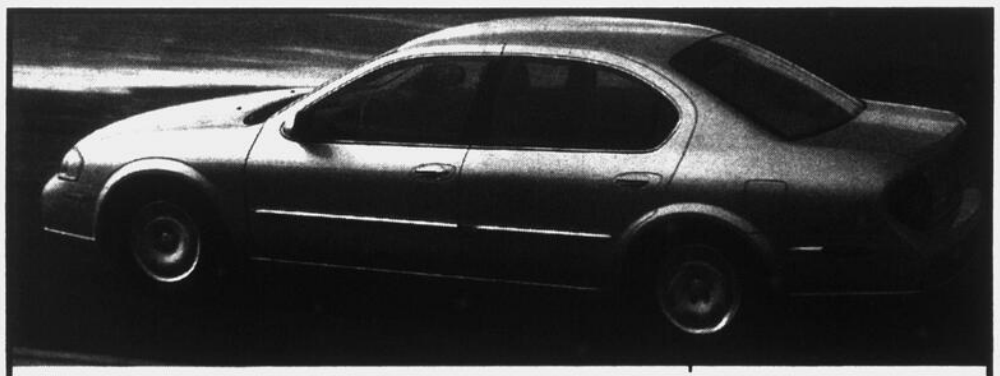
Conséquente dans son objectif de promouvoir les études, la ligue nommera à chaque mois le joueur-étudiant par excellence, par le biais des onze conseillers académiques et le vice-président académique, Alain Lambert.

NOUVEAU SITE

Enfin, la ligue, en collaboration avec Marie-France Bélanger de Suroît Multimédia, a procédé à la transformation de son site Internet.

Afin de satisfaire les recruteurs des équipes universitaires canadiennes et américaines, les dirigeants ont décidé de construire un site bilingue. Une adresse à retenir: www.lhjaaaq.qc.ca.

Et pour les médias, les amateurs et les recruteurs des différentes ligues, les résultats et le calendrier seront disponibles sur des boîtes vocales. Les gens pourront composer le (514) 325-7887. ■



LA MAXIMA À LA PUISSANCE 2001

399$ PAR MOIS
LOCATION 48 MOIS*

■ MOTEUR V6 DE 222 CHEVAUX ■ TRANSMISSION AUTOMATIQUE ■ ENSEMBLE AGRÉMENT ■ RADIO AM/FM/DC AVEC 6 HAUT-PARLEURS, 120 WATTS ■ CLIMATISEUR AVEC RÉGULATEUR AUTOMATIQUE ■ FREINS ABS ET À DISQUE AUX 4 ROUES ■ SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE AVEC CLÉ À PUCE ■ ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* Location de 48 mois pour la Maxima GXE 2001 (U4RG71 CK00). Acompte ou échange équivalent de 4 295$. Limite de 24 000 km par année avec 0,08$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

L'ALTIMA À LA PUISSANCE 2001

■ MOTEUR 2,4 L DE 155 CHEVAUX ■ ENSEMBLE ÉLECTRIQUE ■ RADIO AM/FM/DC ■ TRANSMISSION AUTOMATIQUE ■ CLIMATISEUR ■ SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES ■ ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

299$ PAR MOIS
LOCATION 48 MOIS*
OU FINANCEMENT À PARTIR DE 5,8%**



*Location de 48 mois pour l'Altima GXE 2001 (T4RG71 AE00). Acompte ou échange équivalent de 2 995$. Limite de 24 000 km par année avec 0,08$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement de 5,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 48 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. www.nissancanada.com 1-800-387-0122

059840-0c15-d



COUPAL & BRASSARD AUTO INC.
Votre très sympathique concessionnaire
2 succursales
127, ROUTE 104, IBERVILLE (450) 347-5593
500, BOUL. PÉRIGNY, CHAMBLY (450) 658-3443 MTL (514) 856-0030
NISSAN
TOUJOURS PLUS LOIN

LE CAMP SE POURSUIT

Prédateurs: l'heure est aux choix

RICHARD HAMEL

Le couperet va bientôt tomber chez les Prédateurs d'Iberville. Des 21 joueurs qui formeront l'équipe, 14 ont obtenu leur poste, soit cinq défenseurs et neuf attaquants. Rien n'est toutefois décidé chez les gardiens.

«Il nous reste quelques matchs hors-concours pour se décider. On veut bien évaluer nos effectifs avant de retrancher des joueurs. Il ne faut pas se tromper, surtout chez les joueurs de 20 et 21 ans», révèle l'entraîneur-chef, Stéphane Boyer.

Déjà, Éric Vachon et François Blouin sont assurés de leur poste du côté des 21 ans. Dominic Vivier, Marco Smith et Pascal Jacques convoitent l'autre place disponible. Le défenseur Mathieu Touzin et l'attaquant Sébastien Laberge ont aussi leur poste chez les 20 ans. Il reste sur la liste Claude Germain, Charles Fortin, Carlo Boucher et le gardien François Graveline. Les Prédateurs peuvent opter pour trois joueurs de 21 ans et quatre de 20 ans ou encore deux joueurs de 21 ans et cinq de 20 ans.

L'équipe compte encore cinq gardiens: François Graveline, Philippe Ouellette, David Viens, Jonathan Émond et Rémi Jacques.

HORS-CONCOURS

Les Prédateurs se débrouillent relativement bien en matchs présaison avec deux victoires en trois. Ils ont d'abord vaincu les Broncos de Brossard 6 à 2 mardi dernier au Palladium avant de diviser un «aller-retour» contre les Voyageurs de Cowansville junior BB.



Sébastien Laberge sera de retour avec les Prédateurs cette saison comme joueur de 20 ans. (Photo: Jacques Paul)

«Ce fut un vrai match hors-concours, avec du jeu décousu. Le spectacle a été meilleur en troisième période», mentionne Stéphane Boyer. Il a surtout été impressionné par Jonathan Laliberté, un joueur qui provient du midget CC et qui a marqué deux buts. Sébastien Pétrin, un joueur de centre du midget AA a aussi impressionné le coach. Philippe Ouellette et Jonathan Émond se sont partagé la tâche devant le filet.

Le match a par contre été coûteux alors que Marco Smith et Éric Blouin ont subi des blessures à l'épaule. Ils sont à l'écart du jeu pour encore une dizaine de jours.

Vendredi à Iberville, les Prédateurs ont encaissé un revers de 6 à 5 aux mains des Voyageurs de Cowansville. «Encore une fois, on n'était pas prêt. On s'est fait marquer en partant, à 17 secondes. On est revenu plus tard dans le match».

François Graveline a accordé deux buts et Rémi Jacques quatre. Au cours du match, Sébastien Laberge a quitté parce qu'il était malade tandis que Charles Fortin avait des problèmes avec ses patins.

Dimanche, les deux mêmes équipes s'affrontaient à Cowansville. Les Prédateurs ont eu le meilleur 7 à 4. Jonathan Émond et David Viens, un ancien des Chevaliers de Saint-Jean, ont défendu la cage des Ibervillois.

Selon Stéphane Boyer, François Foisy et le nouveau défenseur Dominic Ouellet, un ex-joueur des Condors de Kahnawake, ont bien fait.

À VENIR

Les Prédateurs, qui accueillaient le National de Rosemère hier (mardi), jouent ce soir à Laval et dimanche à Brossard. Ils reviendront au Palladium pour recevoir Laval le 19 septembre avant de clôturer leur calendrier présaison à Rosemère le 20 septembre.

La saison régulière prendra son envol le dimanche 24 septembre alors que les Prédateurs se rendront à Laval pour affronter l'Express. Le match d'ouverture aura lieu le vendredi 29 septembre à 20 heures avec la visite du National de Rosemère, champion en titre.

LAVE-O-THON

Par ailleurs, les Prédateurs organisent un lave-o-thon le samedi 16 septembre de 9 heures à 16 heures dans le stationnement de la Caisse populaire d'Iberville.

Le coût du billet est de 5 $ et les profits serviront à l'achat d'équipement pour les joueurs, principalement des bâtons. ■

GALA DE LA NCW SAMEDI À MONT-SAINT-GRÉGOIRE

Nova Cain heureux de lutter devant les siens

RICHARD HAMEL

Pour la deuxième fois en l'espace de trois mois, Nova Cain luttera devant ses proches. L'athlète de Mont-Saint-Grégoire est au nombre des quelque dix-huit lutteurs qui participeront à un gala le 16 septembre à l'érablière au Chalumeau.

Le premier gala avait attiré près de 400 spectateurs au début du mois de juin. C'est deux fois plus de monde qu'habituellement dans le circuit de la Northern Championship Wrestling. «Les gars avec qui se suis allé à l'école étaient venus me voir. C'est plus motivant de lutter devant beaucoup de spectateurs. Et en plus, c'est chez nous», raconte Nova Cain.



Un des participants au gala, Franky The Mobster.

Yan O'Cain de son vrai nom vient d'avoir 22 ans. Il a livré son premier «vrai» combat en mars 1998 à Montréal. «Au début, je luttais sous le nom de Ron Thompson. J'étais parmi les méchants. On me traitait même de gros jambon. Avec le temps, j'ai changé de bord et je suis avec les bons».

Comme tous les lutteurs, il a suivi des cours, dans une école spécialisée à Montréal, dirigée par Marc The Grizzly, un des membres de la NCW. «J'ai fait 25 cours de trois heures. On apprend tous les trucs du métier, comment tomber, comment tenir un gars dans les airs. Je suis encore des cours pour me tenir en forme et m'améliorer», dit-il.

Lorsqu'il a commencé à monter dans l'arène, Nova Cain faisait osciller la balance à 290 livres. Depuis, il a perdu 55 livres. Au fil des mois, il a développé des techniques et tenté de créer ses proches prises. Il a mis au point le «Nova Driver», un marteau-pilon renversé qui donne du fil à retordre à son adversaire.

À chaque fin de semaine, il participe à un gala, à Montréal, à Québec, à Laval. Rarement en région, à part quelques fois à Crabtree, Beauharnois, Lévis.

Ceux qui s'imaginent que les lutteurs de la NCW gagnent leur vie dans l'arène sont dans l'erreur. «On n'est pas payé pour lutter. On nous rembourse les dépenses de déplacement, c'est tout. On le fait pour le plaisir».

Comme tous les joueurs de hockey rêvent de jouer dans la Ligue nationale, Nova Cain, rêve un jour de faire partie de la WWF. «C'est un rêve. Je sais que ce sera bien difficile».



Nova Cain de Mont-Saint-Grégoire montera dans l'arène samedi à l'érablière au Chalumeau. À gauche, TNT et au centre le promoteur, Georges-Henri O'Cain.

SAMEDI

Blessé lors du gala de juin dernier, l'autre lutteur de Mont-Saint-Grégoire, Blaze, ne sera pas au rendez-vous samedi. Le promoteur de la soirée, Georges-Henri O'Cain, le père de Nova, souhaite accueillir autant de spectateurs, surtout que la carte propose des combats fort intéressants, dont Nova Cain contre TNT.

Les amateurs pourront également voir à l'oeuvre Chakal, Marc «The Grizzly», Piranah (champion québécois) Dennis Sensation (champion TV) et Franky «The Mobster», des lutteurs qui étaient tous à l'érablière lors du premier gala. S'ajouteront Nightmare, Bishop et Nightstalker, sans oublier l'arbitre Neomy. Le gala débutera à 19h30.

Au terme du premier gala, M. O'Cain a versé 300 $ à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu. Cette fois, il s'attend à remettre 300 $ au Club Optimiste de Mont-Saint-Grégoire et 100 $ à Nadège Bielen, cette jeune femme atteinte d'amyotrophie péronière qui organisait dernièrement une levée de fonds au profit de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire.

Sur place, à l'érablière, une séance de photos permettra aux amateurs de poser avec les lutteurs. Le coût est de 5 $. De plus, il sera possible de se procurer des cassettes vidéo de la NCW dont le gala présenté à Mont-Saint-Grégoire en juin.

L'admission générale pour le gala du 16 septembre est fixée à 10 $. On peut obtenir plus d'information au 347-5096 ou 347-9618. ■

LE GOLF

Au tour des champions de club d'être à l'honneur



ANDRÉ TURBIDE

Les clubs importants de la région ont tenu leur championnat des classes durant la fin de semaine de la fête du Travail. Voilà une compétition qui est très courue par les joueurs les plus sérieux des clubs ainsi que par ceux qui «surveillent» leur marge d'erreur de très près, gageure oblige, tout en voulant aussi prouver leur talent. À Saint-Jean, le tournoi a donné lieu à des rebondissements inattendus après l'annulation de la première ronde, samedi, en raison de la pluie. Le vétéran Richard Hallé a été couronné champion, lundi, après seulement deux rondes, avec un total de 151 coups mais comme le disait le capitaine Michel Boivin, n'importe qui aurait pu arracher le titre tellement la compétition à été marquée de revirements et de malchances pour certains.

Voyons comment ça s'est déroulé. Hallé au 15e et au 18e trous atteint la fosse de sable mais il réussit deux «sandys», donc des normales et il se présente en prolongation avec Alain Panneton, qui lui, avait commis un bogey au 17e trou en raison de trois roulés. Hallé le bat finalement après deux trous de prolongation.

Marc Poirier menait après le 11e trou mais il commet un bogey double au 18e trou en raison de trois roulés et il termine avec une fiche de 153, le même total que Pierre Lalonde. Claude Tougas aurait pu l'emporter mais au 17e trou, face à un roulé de 7 pieds pour un oiselet, il a placé sa balle à 6 pouces du trou, de quoi être content. Cependant, oui, il rate sa normale et se retrouve à 152 coups le même total que celui de Normand Brunet, qui aurait aussi pu l'emporter s'il n'avait pas commis un triple roulé au 18e trou.

Dans la classe BB, belle prestation d'Alexandre Audette (marge d'erreur de 10) qui a réalisé une ronde de 72, dimanche, avant de flancher avec un 85, lundi, ce qui lui a quand même valu le premier rang, deux coups devant Robert Lévesque.

Jacques Laflamme l'a emporté dans la classe B avec une priorité de sept coups sur André Picard, 167 contre 174. Enfin, dans la classe C, Gilles Vaillancourt, avec une paire de 88, l'a emporté par cinq coups sur Alain Brault Sr. Chez les juniors, la victoire est allée à Stéphane Dolbec.

Au club Les Légendes, John L'Italien a remporté le titre de champion dans la classe A tandis que Ghislain Tessier et Yves Desrochers en faisaient de même dans les classes B et C. Les meilleurs pointages nets appartiennent à Normand Leclerc, François Roy et Bill Taylor.

Chez les dames, Liette Taylor et Jacqueline Denis ont été couronnées championnes chez les A et les B, respectivement, tandis que France Laplante et Josée Berthiaume ont obtenu les meilleurs pointages nets.

À La Vallée des Forts, la palme dans la classe AA est allée à Luc Gélinas tandis que Michael Vienken l'emportait dans la classe A. Paul Voisine a battu Gaétan Caron, en prolongation, pour le titre de la classe BB, tandis que Gilles Thuot méritait l'honneur dans la classe B.

Line Dion a gagné le titre de championne de la classe A alors que Lise Tessier et Ghylaine Éthier en faisaient autant dans les classes B et C. Marielle Gagnon, Odette Mercille et Diane Ferdais ont obtenu les meilleurs pointages nets.

Au club Napierville, Alain Bayeur a conservé son titre de champion tandis que Hugues Boisvert, Réal Paquette, Richard Bourgeois et Jean-Claude Roy méritaient les titres des classes A, BB, B et C. Renaud Beaudoin a raflé le titre des seniors.

Chez les dames, Isabelle Bouthillier est la championne. Colombe Charrette, France Bédard, Micheline Villiard et Lise Dubé ont mérité les autres titres. Pour sa part, Renée Langlois a obtenu le titre chez les seniors tandis que Mathieu Hébert a conservé son championnat des juniors.

DES RABAIS IMPORTANTS

Toutes les boutiques des clubs de golf des alentours offrent depuis quelques semaines des rabais importants sur l'équipement, les vêtements, les souliers, etc, enfin sur à peu près tout ce qu'on retrouve dans une boutique.

À la Vallée des Forts, tous les bâtons en boutique sont offerts au prix coûtant plus 10%. Pour les bermudas, ils sont réduits de 25% et les vêtements d'été de 15 %.

À Farnham, Patrice Georges offre les vêtements à moitié prix, les sacs de golf à 30% de rabais et les souliers à 20%. Au club Saint-Jean, John Murray fera sans doute des heureux et des heureuses car tous les vêtements sont offerts à du deux pour un. De plus, les bâtons en boutique peuvent être obtenus au prix coûtant tandis que les souliers sont à 25% de rabais et les sacs à 20%. Aux Légendes, tous les vêtements d'été sont réduits de 40 % tandis que les souliers peuvent aussi être obtenus avec 25% de rabais.

Quant à Marc-André Thibodeau, de la boutique de golf du terrain d'exercice Le Pro du Golf, sur Grand Bernier, il est également très généreux durant sa vente de liquidation. Il offre notamment un set de bâtons Wilson Agressor à seulement 429 $ et des réductions de 30% à 40% sur tous les vêtements.

LA P'TITE TRAPPE

C'est le duo formé de Gilles «Tibi» Marchand et de René Choquette qui a gagné le championnat senior en équipe du club de Farnham avec un pointage de 12 coups sous la normale, un coup de moins que les duos formés de Gilles Bellemarre et Guy Bohémier, Gilles Bolduc et François Delorme et Jean-Marc Belzile et Lise Blanchard. À souligner l'excellente tenue du seul duo féminin de la compétition composé de Solange Boyer et de Lucille Roy qui a pris le 4e rang avec une fiche de moins 10.

Lors du tournoi des couleurs, au club Farnham, Sylvain Mercier a volé la vedette en réalisant 14 «skins», un de plus que Robert Allen. Avec 12 «skins» on retrouve Jacques Pelletier, Pierre Gagnon, Ghislaine Martel, Stéphane Meunier, Patrick McKay et Yves Leroux.

Le populaire tournoi frère et frère, frère et soeur et soeur et soeur sera présenté au club de la Vallée des Forts le 8 octobre selon la formule «chapman». On s'inscrit en téléphonant à la boutique du club. ■



IL AFFRONTERA SAINT-CHARLES-BORROMÉE EN DEMI-FINALE

Le Dynamique vient à bout des Ambassadeurs

RICHARD HAMEL

Le Dynamique de Saint-Jean est finalement venu à bout des Ambassadeurs de Cap-de-la-Madeleine en première des séries quarts de finale de la Ligue de baseball senior métropolitaine. Il a dû remporter le cinquième et dernier match samedi pour sortir de cette première ronde.

Le Dynamique affrontera maintenant les Patriotes de Saint-Charles-Borromée dans une série trois de cinq. Ça commence ce soir (mercredi) à Saint-Charles avec Jean-Luc Dubé au monticule. La série se poursuivra dimanche à 19h30 au stade Richard-Lafontaine et lundi à Saint-Charles. Si nécessaire, le quatrième duel aura lieu le jeudi 21 septembre à Saint-Jean. Le match numéro cinq se déroulerait à Saint-Charles le dimanche 24 septembre.



Le Dynamique se mesurera maintenant aux Patriotes de Saint-Charles-Borromée en demi-finale de la Ligue senior métro.

Photo Stéphane Lachapelle

Dans l'autre série, Montréal croise le fer à Laval.

MAINVILLE

La série était égale une victoire de chaque côté mardi lorsque le Dynamique accueillait les Ambassadeurs. Éric Mainville a pris les choses en main. En plus de lancer un match complet de cinq coups sûrs, il a fait la différence à l'attaque avec un circuit de trois points en sixième pour briser l'égalité.

Ce fut l'une des seules erreurs de Jean-François Paquette, le meilleur artilleur des Ambassadeurs.

Samedi, Paquette est revenu au monticule pour affronter cette fois Jean-Luc Dubé. Ce dernier ne l'avait pas et a quitté dès la manche initiale après avoir accordé quatre points sur quatre coups sûrs. David Vanslette a pris la relève pour lancer le reste du match. Le Dynamique est revenu pour créer l'égalité 4 à 4, notamment sur le circuit de trois points de Mark Butler. Mais les visiteurs l'ont finalement emporté 8 à 6.

La table était mise pour le match décisif plus tard en soirée. Contre toute attente, les Ambassadeurs ont encore une fois fait appel à leur as lanceur Jean-François Paquette, qui a connu un début de rencontre très laborieux, donnant huit points sur sept coups sûrs. Marc-André Mayrand et David Vanslette ont entrepris le match avec chacun un triple. Vanslette est revenu dans la même manche avec un double. Stéphane Thibodeau a aussi bien fait à l'attaque avec deux en trois.

De son côté, Éric Mainville a été solide au monticule, accordant quatre points non mérités. Le Dynamique a tenu le coup pour l'emporter 10 à 4.

«Notre stratégie était de garder Mainville pour le cinquième match. Il a bien lancé tout au long de la série. Ce ne fut pas facile. Maintenant, on se prépare pour la série contre Saint-Charles-Borromée. Durant la saison, on s'est partagé les victoires», a indiqué l'entraîneur-chef, Christian Turcotte. ■



Les filles intéressées à jouer à la balle-rapide l'an prochain sont invitées à participer au camp de sélection.

À MARIEVILLE

Balle-rapide: déjà le camp de sélection

RICHARD HAMEL

Les équipes de balle-rapide élite AA de la Montérégie recrute déjà des joueuses en vue de la saison 2001. Des camps de sélection seront bientôt organisés à Marieville pour permettre aux entraîneurs de connaître le talent régional.

Pour la catégorie moustique (filles nées en 1989 et 1990), le camp aura lieu le dimanche 17 septembre de 13 heures à 16 heures, alors que pour la catégorie cadette (filles nées en 1985 et 1986), le rendez-vous est le samedi 23 septembre de 9h30 à 13 heures. Pour cette catégorie, le camp servira de sélection en vue des Jeux du Québec 2001.

Puis, le dimanche 24 septembre, les entraîneurs accueilleront, de 13 heures à 16 heures, les joueuses des catégories benjamine (nées en 1987 et 1988) et midget (nées en 1982, 1983 et 1984).

Pour toute information, il suffit de contacter Johanne ou Gaston au 446-5569 ou encore Sonia au 796-4860. ■

BANTAM AA

Les Pirates du Haut-Richelieu raflent le titre

Après avoir terminé au deuxième rang au classement général de la saison régulière avec une fiche de dix-sept victoires, sept défaites et trois matchs nuls, les Pirates du Haut-Richelieu ont décroché le titre des séries éliminatoires.

Ils ont défait dans l'ordre les Royaux de Marie-Victorin (Longueuil, Saint-Hubert et Brossard), les Marlins (Orford-Saint-François) et les Dodgers de Drummondville.

Les Pirates ont conservé un dossier de sept triomphes en autant de parties, n'allouant que 22 points à leurs adversaires. Les joueurs et entraîneurs seront récompensés pour leurs performances lors du banquet annuel de la Ligue de baseball Rive-Sud Métro, Estrie, Mauricie qui aura lieu le 24 septembre prochain.

De plus, pour couronner cette saison, sept joueurs de l'équipe sont invités à participer au camp d'entraînement de l'équipe midget AAA de la Rive-Sud l'an prochain. Il s'agit de Guyaume Gosselin, Shawn Bruneau, Philippe Grégoire, Manuel Charbonneau, Frédérick St-Denis, Sébastien Desnoyers et Mathieu Gingras.

Enfin, trois joueurs des Pirates (Sébastien Desnoyers, Frédérick St-Denis et Manuel Charbonneau) ont été invités au match des étoiles de la ligue le 19 août dernier à Québec. ■



L'équipe bantam AA des Pirates du Haut-Richelieu. À l'avant: Sébastien Desnoyers, Guyaume Gosselin, Mathieu Gingras, Manuel Charbonneau et Shawn Bruneau. À l'arrière: Guy Gosselin, entraîneur, Richard Gingras, Philippe Grégoire, Steve Randoll, Frédérick St-Denis, Mathieu Chapados, Guillaume Landry, Michel Desnoyers, entraîneur et André Randoll, entraîneur.

SAINT-JEAN ET IBERVILLE

Retour des clubs de marche-santé

RICHARD HAMEL

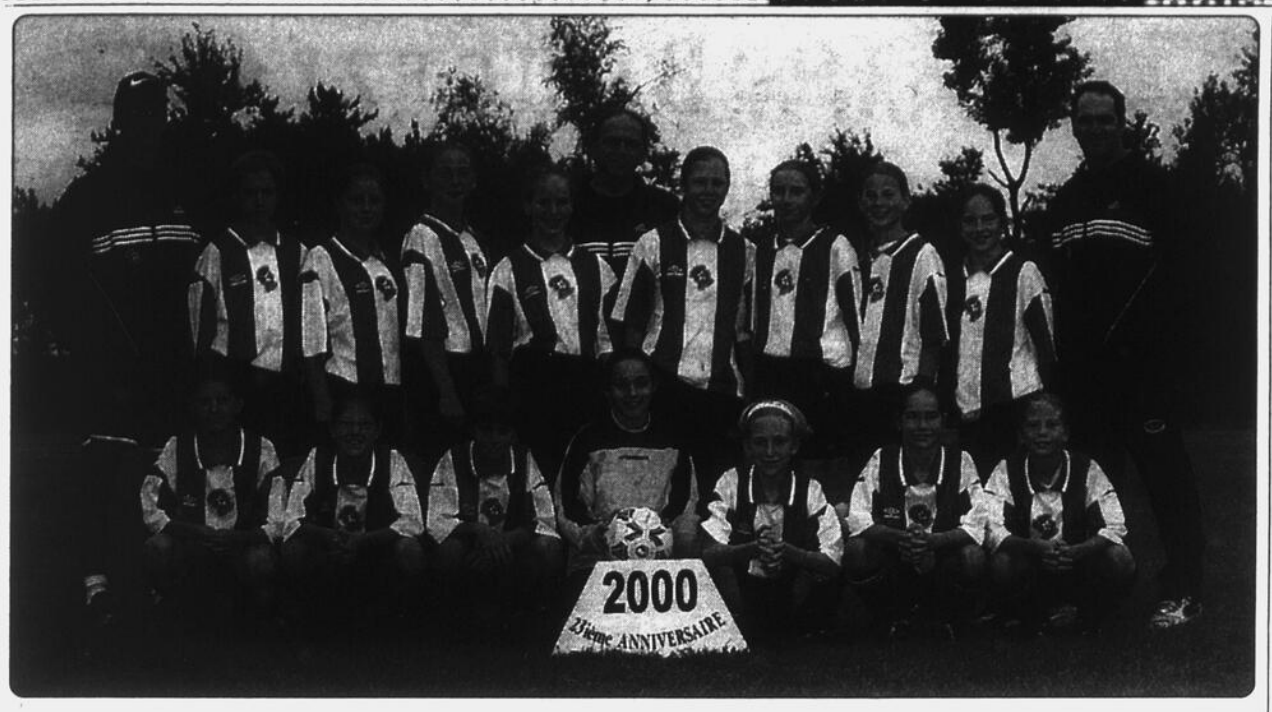
Les clubs de marche-santé extérieure reprennent leurs activités à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Iberville. Les trois groupes, qui font partie du programme «Réseau à-vie-forme», proposent un programme d'une dizaine de semaines.

À Saint-Jean, les «Épatants» sont attendus les lundis en soirée, de 19 heures à 21 heures, du 18 septembre au 4 décembre au Centre des aînés johannais, alors que les «Rayonnants» se donnent rendez-vous les mardis en matinée, de 9 heures à 11 heures, du 19 septembre au 5 décembre, au même endroit.

À Iberville, les activités des «Enthousiastes» auront lieu les vendredis de 19 heures à 21 heures du 22 septembre au 8 décembre. Le départ se fera de l'école Laflamme.

Le programme de mise en forme comprend des exercices en salle de trente minutes puis une marche d'une heure dans les rues de la ville, sur des parcours différents. Les participants reviennent à l'intérieur du Centre des aînés pour des exercices d'étirement et de musculation légère. L'entraîneur des Rayonnants et des Enthousiastes est Fernand Rainville, celui des Épatants, Mario Arsenault.

Le coût, pour les douze séances d'entraînement, est de 45 $ et inclut la carte de membre. Les inscriptions se prennent sur place, lors de la séance d'entraînement. Pour information, il suffit de téléphoner au 347-4500 ou au 357-2133 (Saint-Jean) ou au 347-5808 (Iberville) ■



Des filles en or!

L'équipe U-12 féminine du Celtix du Haut-Richelieu a connu une saison exceptionnelle dans la Ligue de développement de la Rive-Sud n'ayant subi qu'un revers en quinze parties. Elles ont aussi remporté l'or à deux tournois dans la catégorie U-13 à Longueuil et à Granby. Lors de ce dernier tournoi, elles n'ont accordé aucun but en six matchs contre Québec-Sud, Victoriaville, le Capital United de New York, La Salle, Lanaudière et Québec-Nord. L'équipe est composée de Camille Morin-L'heureux (gardienne de but), de Marika Moreau, Véronique St-Jean, Andréanne Hamelin, Marjolaine Deveau et Karyne Génier à la défensive, Audrey-Jade Dululong, Marie-Joëlle Dubreuil, Sophie Brault, Stéphane Merizzi, Virginie Hamelin et Julie Beauséjour en milieu de terrain ainsi que Stéphanie Millette, Catherine St-Germain, Karine Girard-Fortier et Sarah Payette. Les entraîneurs sont Michel et Jean-Yves Hamelin. ■


(Photo Rémy Bohy)

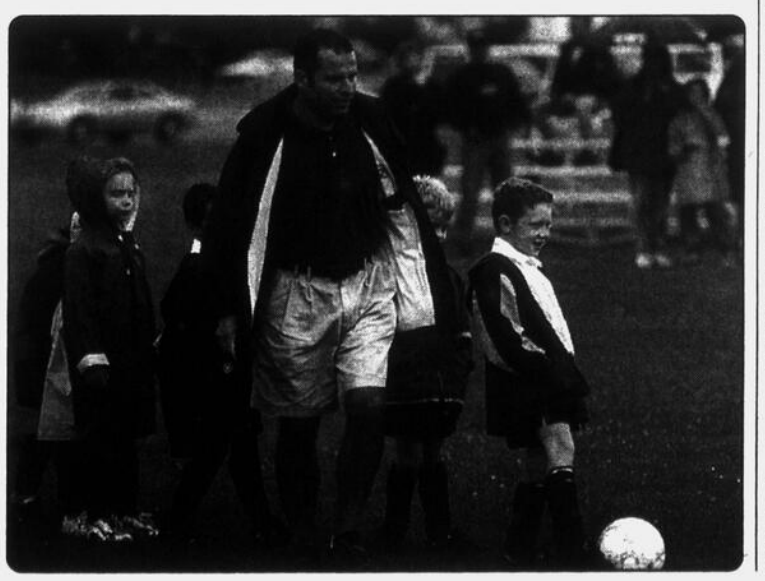


À l'an prochain

Comme c'est la tradition, la Ligue de soccer mineur d'Iberville clôturait ses activités par une grande fête le 27 août dernier sur les terrains situés près du Pavillon des loisirs Mille-Roches. Malgré la pluie en début de matinée, les activités se sont déroulées comme prévu. Après avoir participer aux derniers matchs de la saison, les jeunes ont pu partager le repas et se donner rendez-vous l'an prochain! ■







AUTRE VICTOIRE

Le Celtix Espoir termine en beauté

RICHARD HAMEL

À l'image de sa saison, le Celtix Espoir du Haut-Richelieu a été impeccable dimanche dernier face au FCS Verchères, l'emportant 4 à 0. Il termine son calendrier régulier avec quinze points d'avance sur son plus proche rival.

Même à dix contre onze, le Celtix a trouvé le moyen de s'imposer. Malgré l'expulsion de Jérôme Therrien (carton rouge pour anti-jeu), les représentants de la région ont dominé, surtout en deuxième demie avec trois buts.

Avec le titre dans le sac, l'Espoir s'attaque maintenant à la première ronde des séries qui aura lieu dans une dizaine de jours. Son adversaire sera Longueuil. «C'est une équipe très physique et très rapide que l'on a eu du mal à battre. Mais avec de la concentration et un travail soutenu, nous pourrons faire un bon résultat», affirme l'entraîneur-chef, Roger McDuff.


Photo Stéphane Lachance

Le Celtix Espoir a remporté une victoire dimanche contre la FCS Verchères.(8

ÉLITE

De son côté, le Celtix Élite a clôturé sa saison lundi dernier avec une défaite de 6 à 4 à Saint-Léonard.

Éric-Landry Mavoungou a ouvert la marque sur un coup franc. Éric Mbaraga avec deux et Alain Bagalishya ont complété le pointage pour le Celtix, qui termine au septième rang du classement de la Ligue de soccer élite du Québec. Il s'agit du pire résultat en trois ans.

En disputant ses matchs avec un effectif sans cesse réduit, les chances du Celtix de prétendre au titre étaient plutôt minces. C'était l'objectif fixé par les dirigeants au début de la saison, lorsqu'ils ont embauché un entraîneur qualifié. «Il est très difficile de prétendre à un championnat avec dix joueurs. Après le départ de certains joueurs, l'objectif était désormais de jouer le maintien», souligne l'entraîneur Bertrand Coudraye.

FÉMININ

Dimanche dernier, le défi était de taille pour le Celtix Féminin, qui affrontait le Cosmos de Granby, premier au classement. Les filles du Haut-Richelieu se sont inclinées par le pointage de 6 à 1.

Catherine Michaud, sur une passe d'Amélie Gravel a évité le jeu blanc avec son premier but en fin de match. Même si la défensive a accordé six buts, la gardienne Émilie Martin a réalisé une bonne performance, tout comme Christina Demelo et Véronique Lamarre.

Le dernier match de la saison du Celtix aura lieu dimanche à Longueuil et déterminera de la participation ou non aux séries éliminatoires. ■

SPORTS EXPRESS

Balle-molle féminine

La Ligue de balle-molle féminine luçoise tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 23 septembre à 20h30 à l'école Providence, 207, rue Courville à Saint-Luc. Parmi les points à l'ordre du jour, il y aura l'élection du nouvel exécutif pour l'année 2000-2001.

Billard

Les hommes et les femmes âgés de 50 ans et plus sont invités à jouer au billard les mercredis de 10 heures à midi à la salle de billard O'Tips, 87, boulevard Saint-Luc. Pour information: Murielle Morrissette au 348-3936.

Hockey

Les jeunes de 5 à 14 ans sont invités à s'inscrire à la prochaine saison de hockey à l'aréna de l'USS Saint-Jean (Garnison Saint-Jean). Les entraînements se dérouleront les samedis et dimanches entre 8 heures et 16 heures selon les catégories (MAHG 1 à bantam). La saison devrait débuter le 23 septembre. Les inscriptions se prennent au Centre sportif de l'USS. Pour information: 358-7099, poste 7262 ou le sergent Ghislain Moreau, poste 6917.

Ligue de quilles

Une nouvelle ligue de quilles pour les 50 ans et plus de la région est à la recherche de joueurs de petites quilles (hommes et femmes) pour la prochaine saison qui débutera le jeudi 21 septembre. Pour information: Gilles Authier au 658-3210.

De son côté, la Salle de quilles NDA recrute des joueurs pour la Ligue des jeunes qui débutera ses activités le samedi 16 septembre à 9h30. Des places sont aussi disponibles dans les différentes ligues. La salle est située au 435, rue Laurier à Saint-Jean-sur-Richelieu. ■



(Photo: Rémy Bony)

Des profits records

La huitième édition du tournoi de golf de la Fondation Beauregard-Quintin a été couronnée de succès alors que les organisateurs ont amassé des profits records de 11 700 $. L'événement, tenu le 29 juillet dernier au club de la Vallée des Forts, a réuni 152 golfeurs. L'argent recueilli permettra aux jeunes défavorisés de participer à des activités de sports et de loisirs. Sur la photo: Paul Neiderer de Spectra Premium, Fernand Brassard de Coupal et Brassard, Jean-François Quintin, Stéphane Beauregard, Khaled Kalille du Cactus et Gilles Pinard de la Brasserie Labatt. Absent: Denis Beaudoin de Mondor. ■



5000 $ pour une bonne cause

Le tournoi de golf au profit de la Fondation Marcellin-Champagnat a été un franc succès le 27 août dernier au club de Napierville. Grâce à la participation de 76 joueurs et la contribution des partenaires, l'événement s'est soldé par des bénéfices de 5000 $. Du côté des honneurs, Martin Lacroix et Martin Gagnon ont remporté le tournoi avec une carte de 67. Sur la photo, Claude Lapierre, Monique Lapierre, présidente d'honneur, Marie-Claude Lapierre et Martin Benoît.



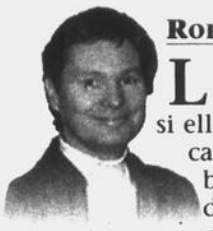
(Photo Rémy Bony)

La remise du chèque a eu lieu en présence de Jean Rioux et Jacques Bélisle de l'école Marcellin-Champagnat, Laurent Breillac et Roger Martins, membres du comité organisateur. ■

BOUGEZ!

COMPLEXE SPORTIF Actiforme CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Quand la santé part en fumée...



ROBERT TERRY

La preuve n'est plus à faire que la cigarette, si elle ne tue pas toujours, cause des torts considérables à la santé. L'usage du tabac est associé à plusieurs maladies dont les plus importantes sont les maladies cardiovasculaires, les cancers ainsi que les maladies du système respiratoire. Malgré ces tristes considérations, il existe un espoir... pour ceux et celles qui voudraient cesser de fumer.

L'exercice peut, d'une certaine façon, vous aider à arrêter de fumer. Certains indices permettent de croire que le taux d'abandon de la cigarette est plus important chez les fumeurs qui augmentent leur participation à des activités physiques que chez ceux qui restent sédentaires.

Une étude américaine réalisée auprès de 3000 adeptes du jogging a d'ailleurs démontré que 81% des hommes et 75% des femmes ont abandonné la cigarette après avoir commencé à faire du jogging. Il ne faut surtout pas attendre d'arrêter de fumer pour se mettre à l'exercice. Le fait d'être en forme deviendra probablement un stimulant pour corriger de mauvaises habitudes de vie. Modifiez graduellement vos habitudes, c'est un gage de réussite. Inutile de prendre dix résolutions la même année... gardez-en pour la suivante!

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre, Direction de la santé publique

Robert Terry, Complexe sportif Actiforme, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Tél. : 347-5301, poste 2335 ■

CLUB D'ESCRIME

À vos fleurets!

Le club d'escrime Fleuret de Lys de Saint-Jean offre une nouvelle session de dix semaines à partir du 26 septembre dans la palestre sud de l'école Saint-Lucien. Les inscriptions se prennent jusqu'au 25 septembre de 18 heures à 20h30 par téléphone au 346-0114, ou en se présentant au premier cours.

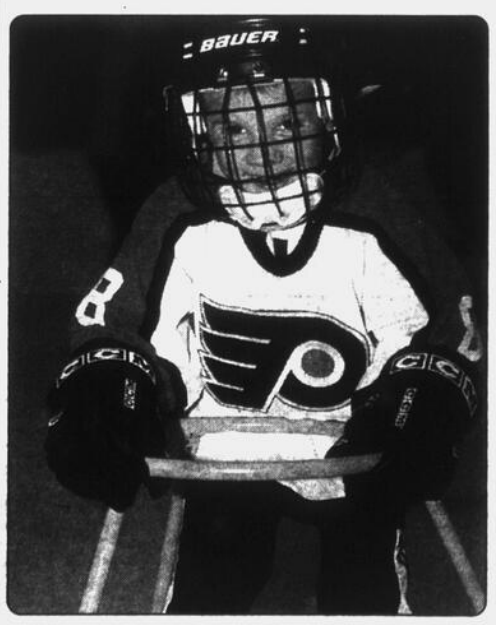
Selon le nombre d'inscription, quatre niveaux seront offerts soit: initiation (10 à 12 ans) les mardis de 19 heures à 20 heures, débutant (13 ans et plus) les mardis de 20 heures à 21 heures, intermédiaire les jeudis de 19 heures à 20 heures, tous trois au coût de 50 $ pour dix leçons d'une heure.

Un niveau avancé est également offert au coût de 60 $ pour dix leçons de 90 minutes les jeudis de 19h30 à 21 heures. Ce dernier niveau offre la possibilité d'évoluer sur le circuit québécois de la Fédération d'escrime du Québec pour un coût supplémentaire de 35 $ annuellement. Les frais d'inscription des différentes compétitions sont également au frais de l'athlète.

Tous ces tarifs sont applicables pour les résidents et les non-résidents de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les équipements sont fournis (masque, gant, veste et arme). Les participants doivent prévoir le port du chandail avec col roulé, pantalon de sport et souliers de gymnase.

Il est à noter qu'un minimum de quatre inscriptions est nécessaire pour qu'un niveau soit donné. L'horaire est sujet au changement selon le nombre d'inscription.

Pour information, il suffit de contacter Claude Corbeil au 346-0114. ■



Patinage libre gratuit à Iberville

Comme ce fut le cas l'an dernier, les séances de patinage libre seront gratuites cette saison au Palladium pour les Ibervillois. La Commission des loisirs d'Iberville et Sports et loisirs Saint-Athanase s'unissent pour offrir des heures de glace aux amateurs. Les séances ont lieu les vendredis de 19 heures à 19h50 ainsi que les dimanches de 13 heures à 13h50. ■



L'argent pour Myriane

Le Club de patinage artistique de Saint-Jean tient à féliciter Myriane Samson pour sa médaille d'argent dans la catégorie juvénile aux Championnats québécois d'été. Âgée de 11 ans, la patineuse a déjà réussi son test de compétition novice. ■

CHASSE ET PÊCHE

Les îles de Boucherville, une aire de repos pour les canards



ANDRÉ ST-PIERRE

Au cours du week-end dernier, je me trouvais sur le fleuve à la hauteur de Boucherville et j'ai pu en remarquer plusieurs qui s'affairaient à la préparation de leur site de chasse au canard. On pouvait observer plusieurs canards qui survolaient les îles de Boucherville et certains se jetaient en bandes de vingt-cinq à cinquante à la fois.

Je me dirigeais près d'une petite île. De loin, on aurait dit de simples rochers, mais plus j'approchais et plus je m'apercevais que c'était des canards. Il y avait du noir, du malard et de la sarcelle. Un peu plus loin, j'entendais jacasser les outardes. Elles devaient bien être une trentaine qui pataugeaient dans une mare sans se préoccuper aucunement de notre présence. Elles semblaient ne manifester aucune crainte. Plusieurs bateaux passaient à proximité d'elles et elles profitaient des vagues. Les outardes avaient tout de même un territoire bien à elles. Les canards se jetaient un peu plus loin d'elles et j'ai pu les observer pendant plusieurs heures. J'ai vu des canards se tenir sur une patte seulement. Était-ce une façon de se reposer ou étaient-ils trop gras?

Je m'entretenais avec une personne qui demeure dans le coin et qui me disait que, tard à l'automne, il pouvait chasser le petit garrot sur le fleuve.

Il y a plusieurs embranchements pour la rivière des Prairies et d'autres pour la rivière des Mille Îles, où les petits garrots vont se reposer de leur envolée. Ils vont jouer à la cachette dans un courant tout en plongeant.

Je croyais que cette année serait une année difficile pour chasser le canard mais ce que j'ai vu me rend optimiste et j'espère que ces canards viendront dans notre région pour le plus grand plaisir des chasseurs à l'ouverture.

Le temps approche. N'oubliez pas que l'ouverture se fait le 23 septembre prochain. Préparez-vous, la saison commence bientôt. ■



À la pêche dimanche

Le Rassemblement des pêcheurs du Haut-Richelieu organise une journée d'initiation à la pêche pour les jeunes le dimanche 17 septembre de 10 heures à 15 heures à l'étang Garand, située au 834, route 104 à Mont-Saint-Grégoire. Cette activité est gratuite. Un forfait de pêche sera disponible sur place. Pour information: Yvon Fédérici au (450) 460-4571. ■

TABLEAUX INDICATEURS

BILLARD

Billard O'Tips

Pétrole Maurice (Jeudi 9)
Classement 8 septembre

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Dist. Impex	89	48	41	539
Taxi Union	88	47	41	534
T.V.A. Électrique	96	48	48	500
Pétrole Maurice	96	48	48	500
Rest. Burger King	79	39	40	493
Gadoua	88	41	47	465
Enseigne Rive-Sud	89	41	48	460
Cran Sécurité	79	35	44	443
Mercredi (4/7)				
E. Moore Design	49	37	12	755
Route 66	53	40	13	754
Resto Vieux Duluth	53	33	20	622
C. Réjean Lessard	55	33	22	600
Garage du Travailleur	60	36	24	600
A.G.R. Design	55	22	33	400
Fenclo	55	22	33	400
Golf Option	59	22	37	372
Pepsi Cola	53	13	40	245
Coq Rapide	49	12	37	244
Mardi Électricien				
Fenclo	31	22	9	709
L.M.L. Électrique	34	23	11	676
Lave Auto S.D.	31	17	14	548
Car. Christ. Fafard	31	14	17	451
Buffet du jour	34	11	23	323
TransCopies	30	7	23	233
Karaté Richard Poulin				
Rest. Chez Ti-Pit	58	39	19	672
Chris. Jacques Photo	55	33	22	600
A.C. Carbonne	59	35	24	593
Les Privés	57	31	26	543
Rest. Da-Lucia	56	30	26	535
Karaté Richard Poulin	56	26	30	464
Conception Plus	57	26	31	456
Gravure Richelin	58	24	34	413
Renov. Richard & Lehoux	55	22	33	400
Taxi Union	58	19	39	327
Cons. Tremtar Gus(lundi 5/9)				
Amusement Richelieu	69	43	26	623
Plomberie D.S.	68	40	28	588
Formica.	73	42	31	575
Premier Plym. Chrysler	69	36	33	521
Informatique L.D.M.	57	29	28	508
Laudiom Son-Éclairage	57	28	29	491
Nett. P.H. Théberge	69	33	36	478
Const. Tremtar Inc. Gus	73	31	42	424
Carrefour Ford	68	28	40	411
Piscine Horizon	69	26	43	376

SEARS

OFFRE LIMITÉE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 1er OCTOBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Réclame avant-saison de pneus neige

Avec la carte Sears,

pas de paiement avant 6 mois* ou pas d'intérêt avant 12 mois**

pour tous les produits et services automobiles de plus de 200 $.

Et, épargnez 10 $ à l'achat de 4 pneus neige

Pneus RoadHandler^MD Plus glace et neige. Série nº 10000. À partir de 44,99 ch. P145/80R12.
Pneus neige Blizzak WS-50. Série nº 20000. À partir de 67,99 ch. P155/80R13.
Nouveau chez Sears. Pneus Arctic Alpin (montrés). Série nº 16000. À partir de 67,99 ch. P155/80R13.

Comprend la permutation des pneus gratuite tous les 10 000 km et la garantie contre les avaries routières; détails en magasin.



**RoadHandler est une marque déposée de Sears

ROADHANDLER MICHELIN BRIDGESTONE

*Offre 'Pas de paiement': pas de paiement jusqu'en mars 2001. **Offre 'Pas d'intérêt': payez en 12 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en septembre 2001. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. **Les deux offres:** sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 1er octobre 2000. Renseignez-vous.

Découvrez tous les côtés de Sears^MD



Pas de paiement avant mars 2001

pour tous les services et produits automobiles de plus de 200$ achetés avec la carte Sears.

Pas de paiement avant mars 2001, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.

SEARS^MD

Centre de l'Auto Sears
Carrefour Richelieu
550, rue Pierre-Caisse
349-2651

262081-0c15-n

GRANDE LIQUIDATION FINALE

GM

RONDEAU

PONTIAC · BUICK · CADILLAC · GMC Ltée

Il nous reste seulement 37 véhicules 2000 à liquider!

0,9% à l'achat sur la plupart de nos véhicules neufs 2000

2 portes
JIMMY SLS
369$/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus
+0$ comptant

4 portes
SUNFIRE
218$/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus
+ avec comptant de 2 909$

Venez voir la toute nouvelle Pontiac 2001

AZTEK

VENEZ VISITER NOTRE NOUVEAU DÉPARTEMENT DE VOITURES D'OCCASION

1997 Géo Métro LSI
3 cylindres, 5 vitesses, radiocassette, bas millage

1997 Pontiac Sunfire
2 portes, 5 vitesses, 46 000 km seulement

1998 Dodge Neon
automatique, climatiseur, 68 600 km

1999 Oldsmobile Alero
6 cylindres, tout équipé, 28 000 km, balance de garantie

1997 Buick Century Custom
tout équipé, 49 500 km seulement

1998 Lincoln Continental
V-8, 32 valves, intérieur de cuir, balance de garantie

1998 Chevrolet Tracker
automatique, 4 vitesses, 4 portes, AM/FM cassette

1998 GMC Sierra
boîte longue, 1/2 tonne, 6 cylindres, automatique, différentiel barré, bas millage

1999 Pontiac TranSport
automatique, 6 cylindres, 4 portes, climatiseur, tout équipé, balance de garantie

1997 GMC Savana SLE
tout équipé, 15 passagers, climatiseurs avant et arrière, 54 000 km

VÉHICULES D'OCCASION
RONDEAU

• Vente et Location
• Financement disponible

CASION

VÉHICULES INSPECTÉS ET CERTIFIÉS

2000 Chrysler Néon
automatique, AM/FM cassette, climatiseur, seulement 26 785 km, balance de garantie

1999 Pontiac Grand Prix
automatique, 4 portes, AM/FM cassette, climatiseur, tout équipé, bal. de garantie

1998 Pontiac Sunfire
man. 5 vitesses, 4 portes, AM/FM cassette, climatiseur, volant inclinable, seulement 29 220 km, balance de garantie

1997 Chevrolet Cavalier
automatique, 2 portes, AM/FM cassette, aileron, seulement 26 220 km

1997 Saturn SL-1
automatique, AM/FM cassette

1996 Chevrolet Lumina
automatique, climatiseur, tout équipé, seulement 28 100 km, balance de garantie

1999 Pontiac Bonneville SSEI
automatique, tout équipé, intérieur de cuir, climatiseur aut., seulement 49 710 km, balance de garantie

1997 Buick Regal GS
tout équipé, intérieur en cuir, sièges chauffants, climatiseur, sièges électriques

1997 Pontiac Sunfire GTX
automatique, cassette, 37 000 km seulement

1998 Cadillac Sedan DeVille
tout équipé, excellente condition, balance de garantie

1997 Chevrolet Cavalier Z24
42 000 km seulement, 5 vitesses, tout équipé

1998 Plymouth Néon
34 100 km, automatique, climatiseur, aileron, AM/FM cassette, excellente condition

1997 Chevrolet Malibu LS
4 portes, 6 cylindres, tout équipé, 46 000 km seulement

Plusieurs autres véhicules récents à bas millage disponibles!

180, rue Moreau, Saint-Luc 359-9990 www.rondeaupontiac.gmcanada.com et www.rondeau.ca